



PORTRAIT SYNTHÈSE du  
territoire de la MRC de Lac-Saint-Jean-Est



Vision stratégique de développement économique,  
culturel, social et environnemental

## Ce document a été réalisé par le service d'aménagement de la MRC de Lac-Saint-Jean-Est

### Équipe de réalisation

#### Coordination

Nathalie Audet Directrice du service d'aménagement du territoire - MRC de Lac-Saint-Jean-Est

#### Rédaction

Nathalie Audet Directrice du service d'aménagement du territoire - MRC de Lac-Saint-Jean-Est  
Christian Dallaire Aménagiste - MRC de Lac-Saint-Jean-Est

#### Collaboration

Laurie Larouche Agente de développement territorial- MRC de Lac-Saint-Jean-Est  
Stéphane Bérubé Agent de développement territorial- MRC de Lac-Saint-Jean-Est  
Nelson Harvey Agent ARTERRE - MRC de Lac-Saint-Jean-Est

#### Équipe de la CIDAL- collaboration

Martin Belzile Directeur général  
Andrée Pilote Conseillère en développement économique  
Maxime Deschênes Bouchard Coordonnateur au développement industriel  
Virginie Brisson Cheffe division – Tourisme  
Alison Simard Cheffe division – Services aux entreprises

#### Géomatique

Julie Gagnon Géomaticienne - MRC de Lac-Saint-Jean-Est  
Ingrid Célia Roa Géomaticienne contractuelle - MRC de Lac-Saint-Jean-Est

#### Comité de coordination de la Vision stratégique

M. Louis Ouellet Préfet et maire de l'Ascension de N.S.  
Mme Sylvie Beaumont Mairesse de la ville d'Alma et vice-préfète  
M. Alain Fortin Conseiller de la ville d'Alma  
M. André Fortin Maire de la ville de Métabetchouan-Lac-à-la-Croix  
M. Marc Richard Maire de la municipalité d'Hébertville  
M. Mario Desbiens Maire de la municipalité de Sainte-Monique  
Mme Johanne Lavoie Mairesse de la municipalité de Saint-Nazaire

Mme Cynthia Tardif Directrice générale adjointe - MRC de Lac-Saint-Jean-Est  
M. Sabin Larouche Directeur général - MRC de Lac-Saint-Jean-Est

#### Note bibliographique recommandée

Portrait synthèse du territoire de la MRC de Lac-Saint-Jean-Est (2023). Municipalité régionale de comté de Lac-Saint-Jean-Est. 66 pages.

La MRC a mandaté le Centre québécois de développement durable (CQDD) pour l'accompagner dans la réalisation de la première étape du processus qui consiste en l'élaboration d'un énoncé de vision stratégique de développement économique, social, culturel et environnemental. C'est l'ensemble de l'équipe du service d'aménagement du territoire de la MRC qui sera mise à contribution à différents degrés afin de mettre à profit leur expertise pour assurer le succès de cet exercice.

#### Crédits photos

MRC de Lac-Saint-Jean-Est, CIDAL, Virginie Brisson, Centre BANG, Un lac pour tous, Portes ouvertes sur le lac.

# Table des matières

ACRONYMES .....	6
MOT DU PRÉFET .....	9
INTRODUCTION .....	11
<b>Première partie</b>	
<b>PRÉSENTATION DE LA MRC – ÉTAT DE SITUATION</b>	
<b>1. Le territoire</b>	
Caractéristiques du territoire de la MRC.....	13
<b>2. Les caractéristiques démographiques et socioéconomiques</b>	
Population et projections démographiques .....	18
Structure d'âge de la population .....	18
Vieillesse de la population.....	19
Ménages.....	19
Typologie des ménages dans la MRC de Lac-Saint-Jean-Est .....	20
Logement .....	20
Importance de la villégiature .....	21
Revenu des ménages .....	22
Scolarité .....	23
Immigration .....	24
<b>3. Les caractéristiques économiques</b>	
Marché du travail .....	27
Taux d'activité, de chômage et solde migratoire .....	27
Lieu de travail .....	28
Mobilité .....	29
Mobilité active dans la MRC de Lac-Saint-Jean-Est .....	30
Caractérisation du milieu industriel .....	30
Répartition des emplois et des entreprises .....	31
Coup d'œil sur les plus grands employeurs de la MRC .....	31
Entreprises d'économie sociale dans la MRC .....	32
Économie circulaire Saguenay–Lac-Saint-Jean .....	32
Secteur primaire.....	33
Secteur secondaire.....	34
Secteur tertiaire .....	35
<b>4. Caractéristiques de l'occupation du territoire</b>	
Milieus naturels, humides et hydriques de la MRC .....	38
Territoires d'intérêt écologique au schéma d'aménagement révisé (SAR) .....	39

Organisation spatiale du territoire .....	39
Services et infrastructures .....	40
Milieu scolaire.....	40
Garderies.....	41
Santé .....	41
Protection incendie.....	41
Matières résiduelles.....	41
Transport .....	42
Culture, sports, loisirs, récréotourisme et santé .....	44
Culture .....	44
Sports, loisirs, récréotourisme .....	45
Santé et bien-être de la population .....	46
Patrimoine .....	48
Patrimoine bâti .....	48
Patrimoine religieux.....	49
Sites d'intérêt historique, patrimonial et culturel au SAR .....	49

#### 5. Les impacts actuels et futurs des changements climatiques sur le territoire

Gestion de l'eau (qualité et quantité d'eau) (eau potable, eaux usées, eaux pluviales).....	52
Sécurité et santé de la population.....	52
Îlots de chaleur .....	53
Effets sur les infrastructures municipales.....	53
Effets sur le tourisme.....	54
Effets sur l'agriculture.....	55
Espèces exotiques envahissantes .....	55
Perte de biodiversité .....	56
Répercussions des changements climatiques .....	56

## Deuxième partie

### LES ENJEUX ET DÉFIS DU TERRITOIRE: AUJOURD'HUI ET DEMAIN

Des enjeux et des défis nationaux .....	58
Les enjeux sur le territoire de la MRC de Lac-Saint-Jean-Est.....	58
Enjeu 1 - La ruralité.....	58
1.1 Des milieux de vie sains, durables et abordables .....	59
1.2 Un développement économique durable .....	60
1.3 Un développement territorial respectueux de l'environnement et de la biodiversité.....	61
Enjeu 2 - Les changements démographiques .....	62
Enjeu 3 - La disponibilité de la main-d'œuvre .....	63
Enjeu 4 - La relève d'entreprise .....	64
Enjeu 5 - Les changements climatiques.....	64
<b>CONCLUSION</b> .....	67

## Acronymes

ARMVFPLSJ	Agence régionale de mise en valeur des forêts privées du Lac-Saint-Jean
CIC	Canards Illimités Canada
CREDD	Conseil régional en environnement et en développement durable SLSJ
EAE	Espèces aquatiques envahissantes
EEE	Espèces exotiques envahissantes
ISQ	Institut de la Statistique du Québec
MAMH	Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation
MAPAQ	Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec
MEIE	Ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie
MELCCFP	Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs
MESS	Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale
MHH	Milieus humides et hydriques
MIFI	Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration
MRNF	Ministère des Ressources naturelles et des Forêts
MRC	Municipalité régionale de comté
OBV	Organisme de bassin versant
OCMHH	Objectifs de conservation des milieux humides et hydriques
OGAT	Orientations gouvernementales en aménagement du territoire
RCI	Règlement de contrôle intérimaire
SAR	Schéma d'aménagement révisé
SAD	Schéma d'aménagement et de développement
UPA	Union des producteurs agricoles
PNAAT	Politique nationale d'architecture et d'aménagement du territoire
PRMHH	Plan régional des milieux humides et hydriques



# PARTIE 1

## PRÉSENTATION DE LA MRC – ÉTAT DE SITUATION





# MOT DU PRÉFET



## MOT DU PRÉFET

---

L'exercice de vision stratégique de développement économique, culturel, social et environnemental auquel nous vous convions se veut un moment de réflexion collective et constitue une occasion de jeter un regard sur les grands enjeux et les défis qui nous concernent tous et toutes comme société. Il s'agit également d'une opportunité de mobilisation pour l'avenir de notre territoire et des communautés qui le compose à l'horizon 2040.

Notre territoire est en changement. Le vieillissement de la population, les besoins des nouvelles générations, la globalisation de l'économie, les changements climatiques et les innovations technologiques accélérées par la pandémie ont déjà changé de bien des façons nos milieux et les transformeront davantage dans l'avenir.

Dès à présent, comme leader dans vos domaines respectifs et comme habitant de ce territoire qui nous est cher, nous vous invitons à imaginer les moyens et les conditions à rassembler pour permettre un développement durable du territoire de la MRC et assurer son essor. Les élus.es des municipalités qui composent la MRC de Lac-Saint-Jean-Est pourront s'appuyer sur votre travail afin d'assurer aux générations futures un milieu de vie à la hauteur de leurs aspirations. Le schéma d'aménagement et de développement qui suivra dans les prochaines années traduira cette vision.

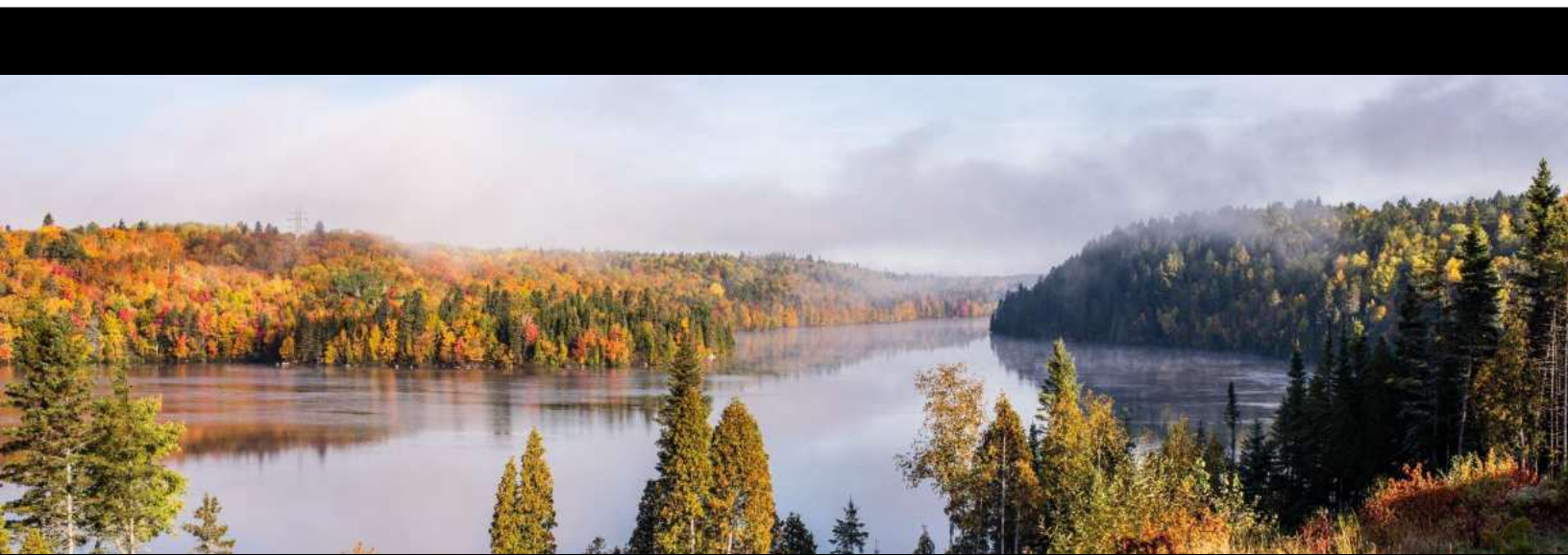
Lorsque l'on veut amorcer une réforme et redéfinir une nouvelle façon d'assurer des services et un milieu de vie de qualité aux citoyens.nes de tout âge, il y a une condition essentielle à considérer : LE CHANGEMENT. Sans une volonté claire des décideurs de changer les choses avec les impacts associés à ce phénomène, il y a peu de chance que de nouveaux modèles plus performants puissent se mettre en place au bénéfice de notre collectivité.

Notre territoire est source de richesse collective, il marque notre identité collective et notre milieu de vie. La MRC entend faire preuve de leadership afin de préserver et de transmettre aux générations actuelles et futures un territoire aménagé durablement.

**C'est avec grand plaisir que nous vous présentons le portrait synthèse du territoire de la MRC de Lac-Saint-Jean-Est. Celui-ci amorce la discussion pour le forum territorial!**

**Votre contribution est importante et les membres du conseil de la MRC et moi-même souhaitons vous entendre!**

**Louis Ouellet,  
Préfet de la MRC de Lac-Saint-Jean-Est**





# INTRODUCTION

## INTRODUCTION

En novembre 2022, la MRC de Lac-Saint-Jean-Est annonçait qu'elle se lançait dans l'écriture de son schéma d'aménagement et de développement visant à se doter d'une vision renouvelée, globale et cohérente, adaptée aux nouvelles réalités de son territoire liées notamment aux changements démographiques, aux avancées technologiques, aux nouvelles habitudes de consommation ainsi qu'aux enjeux environnementaux. **Ce contexte de transition est propice pour réfléchir au type de développement que nous souhaitons pour notre communauté et notre territoire en 2040.**

Au Québec, l'aménagement du territoire est encadré par la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., c. A-19.1). C'est ainsi qu'il revient aux MRC d'élaborer, de réviser et d'appliquer un schéma d'aménagement et de développement sur leur territoire. La conception du nouveau schéma d'aménagement se déroulera en onze étapes sur une période de quatre ans. Il s'agit d'un document essentiel pour le territoire puisqu'il offre un cadre commun aux municipalités, aux acteurs locaux et aux citoyens pour guider l'aménagement du territoire dans une perspective de développement durable. **Il établit les lignes directrices de l'organisation physique du territoire d'une MRC sur un horizon de 15 ans.** Il permet également de coordonner les choix et les décisions qui touchent l'ensemble des municipalités concernées, le gouvernement du Québec, ses ministères et ses mandataires. La volonté des élus.es de la MRC est d'autant plus forte que le schéma d'aménagement révisé date de 2001.

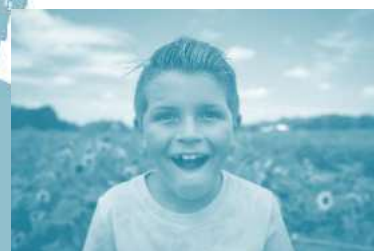
Ce travail ne peut toutefois se faire sans une vision stratégique de développement économique, culturel, social et environnemental cohérente qui prenne en compte les importants enjeux associés au territoire. Les élus.es souhaitent avoir une vision cohérente, intégrée et s'inscrivant dans l'aménagement durable du territoire pour répondre aux nombreux défis qui attendent la communauté.

**La vision stratégique se situe en amont du processus de planification territoriale.** C'est la première étape dans l'expression du changement souhaité, elle donne une direction au développement d'une collectivité en général. La vision exprime d'abord et avant tout les désirs et les attentes partagés d'une collectivité à l'égard de son développement futur à très long terme. **La MRC souhaite une vision à l'horizon 2040.** Ce besoin de réfléchir est d'autant plus pressant que nous assistons à une évolution du discours économique qui, en l'espace de 20 ans, est passée d'une situation de rareté d'emplois à une situation de rareté de main-d'œuvre posée par les besoins de relève, tous secteurs confondus. Notre MRC n'échappe pas à ce profond changement.

**Pour permettre une véritable conversation** entre les citoyens.nes du territoire, les groupes, les organisations et les entreprises qui composent notre communauté, **la MRC met à votre disposition un portrait synthèse du territoire** qui aborde dans la première partie : les caractéristiques du territoire, tant géographiques, démographiques, socioéconomiques et économiques, les caractéristiques de l'occupation du territoire ainsi que les impacts actuels et futurs des changements climatiques sur le territoire. Une seconde partie adresse les enjeux et défis auxquels est confrontée notre communauté et le territoire. **Ce document servira de support lors du forum territorial qui se tiendra au printemps 2023.**

Cette synthèse présente un échantillon des données sociodémographiques, économiques, territoriales, environnementales et culturelles qui définissent la MRC de Lac-Saint-Jean-Est. Un portrait plus complet sera produit pour la rédaction du schéma d'aménagement et de développement qui suivra l'établissement de la vision.

**Suite au forum territorial, la MRC de Lac-Saint-Jean-Est vise l'adoption par les élus.es d'une vision stratégique en juin 2023.** Il s'agira de la première étape pour la préparation du nouveau schéma d'aménagement et de développement du territoire. **L'énoncé de vision stratégique se veut un processus démocratique et participatif.** Nous souhaitons votre collaboration et votre engagement dans cette démarche importante pour les générations futures.





## LE TERRITOIRE

**Le territoire de la MRC est situé en totalité dans le Nitassinan.** Le territoire délimité dans l'Entente de principe d'ordre général (EPOG), signée en 2004, couvre la quasi-totalité de la région administrative du Saguenay-Lac-Saint-Jean. L'EPOG prévoit la reconnaissance, la confirmation et la continuation sur Nitassinan, des droits ancestraux, y compris le titre aborigène, de chacune des quatre Premières Nations innues de Mashteuiatsh, Essipit, Nutashkuan et Pessamit. Ces droits, protégés par le traité à venir, s'exerceront selon les effets et modalités prévus au traité, pour les Premières Nations qui en seront signataires.

# 1. Le territoire

## Caractéristiques du territoire de la MRC

- 53 602 habitants en 2021
- Superficie de 2 946 km<sup>2</sup> (incluant TNO aquatique)
- 14 municipalités
- Une ville centre (Alma)
- Poids démographique de la MRC dans la région administrative (2021) : 36%
- Âge moyen de la population (2021) : 45 ans
- Taux d'activités des travailleurs de 25-64 ans (2021) : 59,8%
- Solde migratoire (2020-2021) : + 298
- Indice de vitalité économique (IVE) des municipalités (2018) : 2 municipalités dans le 1<sup>er</sup> quintile, 11 dans les 3<sup>ième</sup> et 4<sup>ième</sup> quintile, 1 municipalité dans le 5<sup>ième</sup> quintile



Située au cœur de la grande région du Saguenay–Lac-Saint-Jean, la **MRC de Lac-Saint-Jean-Est est la plus petite de la région en termes de superficie. Toutefois, elle est la plus peuplée après la ville de Saguenay**, avec une population de 53 602 habitants en 2021.

Ainsi, **plus de la moitié de la population (57,8%) se trouve sur le territoire de l'une des 14 municipalités** la composant. Cette configuration implique une densité relativement importante pour une MRC située dans une région périphérique. La MRC présente la plus forte densité de population des 4 MRC de la région.

MRC / Ville	Densité de population (habitants/km <sup>2</sup> )
<b>MRC DE LAC-SAINT-JEAN-EST</b>	<b>19,15</b>
MRC DU DOMAINE-DU-ROY	1,68
MRC DE MARIA-CHAPDELAINE	0,69
MRC DU FJORD-DU-SAGUENAY	0,58
VILLE DE SAGUENAY	128,94
<b>TOTAL REGION 02</b>	<b>2,88</b>

Selon l'endroit où nous nous situons sur le territoire nous sommes à +/- 5,5 heures de route de la région métropolitaine, à +/- 3,5 heures de la Capitale Nationale et à +/- 1 heure de Saguenay.

**La MRC se situe en partie en bordure du lac Saint-Jean qui est le plus grand lac habité du Québec** et le territoire est bordé par d'impressionnantes rivières : la rivière Péribonka, la rivière Métabetchouane, la Grande Décharge et le Saguenay.

**Le territoire municipalisé de la MRC de Lac-Saint-Jean-Est regroupe 14 municipalités** réparties dans **3 secteurs géographiques distincts**. Le secteur nord, le centre et le secteur sud.

Les cartes des pages suivantes permettent de voir le pourcentage de la population pour chacune des municipalités de même que le pourcentage d'occupation du territoire par chacune de nos municipalités. On y présente également l'indice de vitalité économique des municipalités de la MRC.

## Le secteur nord (16% de la population)

Le secteur nord de la MRC correspond en grande partie au territoire situé au nord des rivières Grande Décharge et Saguenay. Une grande proportion de la Ville d'Alma en fait également partie soit le secteur Saint-Cœur-de-Marie. Les municipalités de Saint-Ludger-de-Milot, de Sainte-Monique-de-Honfleur, de Saint-Henri-de-Taillon, de l'Ascension de N.S, de Lamarche, de Labrecque et de Saint-Nazaire composent le secteur nord.

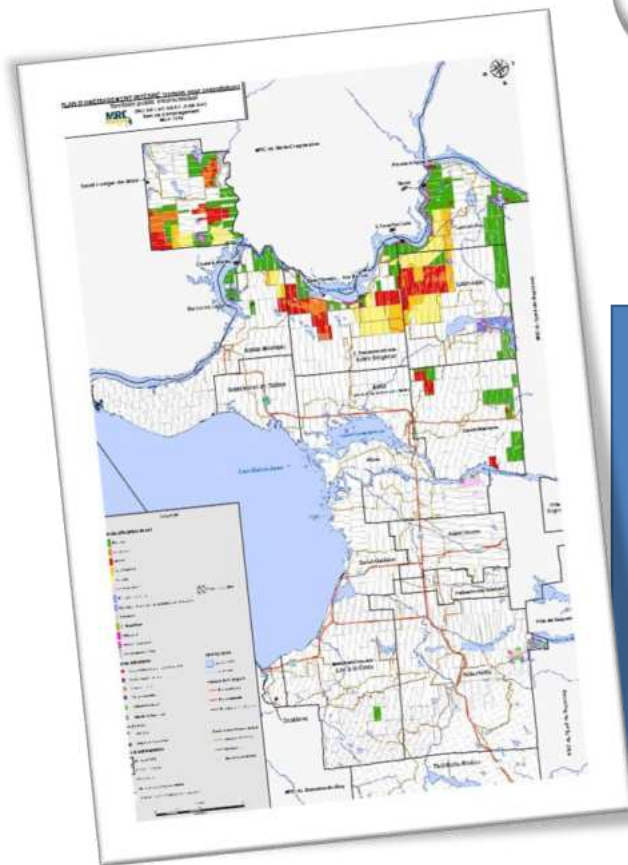
## Le secteur centre (58% de la population)

Par secteur centre, la MRC de Lac-Saint-Jean-Est se réfère au territoire de la Ville d'Alma, hormis le secteur de Saint-Cœur-de-Marie. Il s'agit de la ville centre de la MRC. Elle se situe au cœur du territoire.

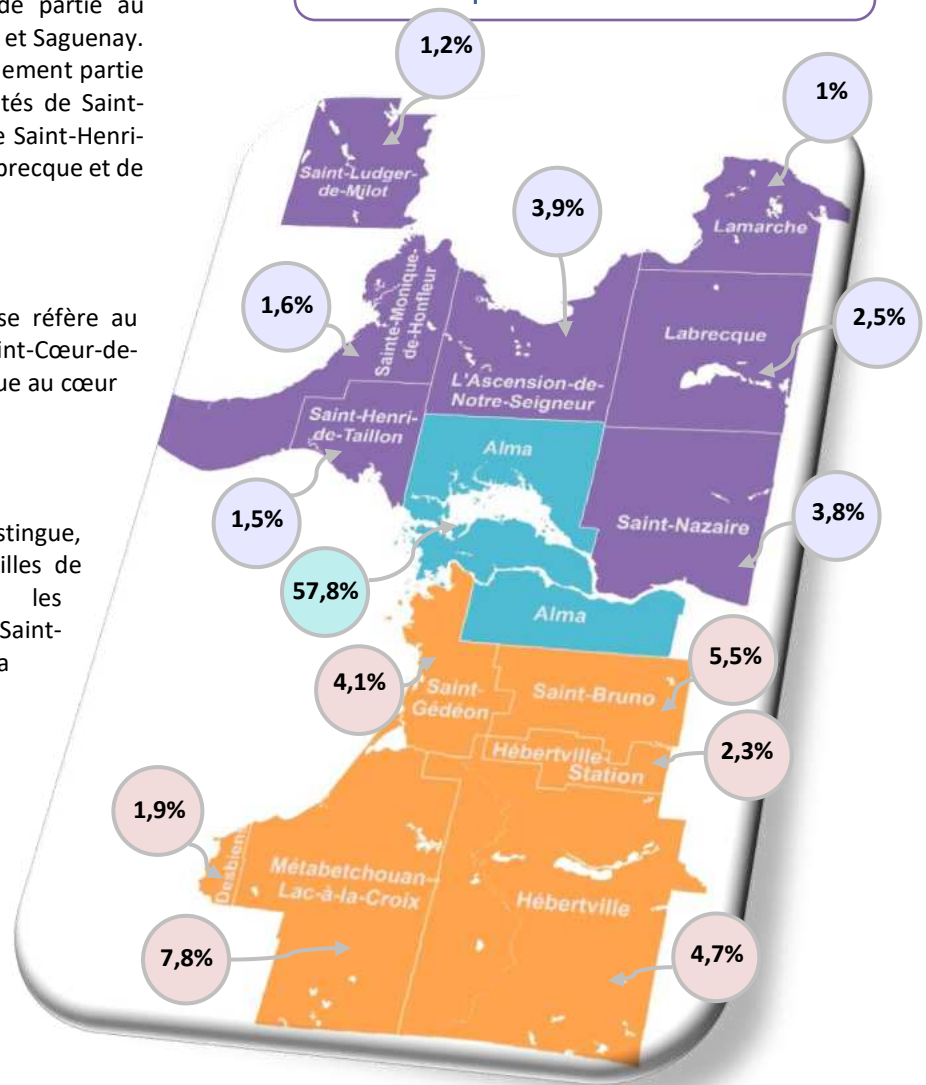
## Le secteur sud (26% de la population)

Situé au sud du territoire d'Alma, ce secteur se distingue, entre autres, par sa grande plaine agricole. Les villes de Desbiens, de Métabetchouan-Lac-à-la-Croix, les municipalités d'Hébertville, d'Hébertville-Station, de Saint-Bruno et de Saint-Gédéon composent ce secteur de la MRC.

## Le territoire public intramunicipal



## Proportion de population de chacune des municipalités de la MRC



15 % du territoire municipalisé est en territoire public intramunicipal (TPI)

95 % des TPI dans le secteur nord de la MRC

- 39,8 % des TPI sous convention d'aménagement des territoires forestiers résiduels (CvATFR)
- 20 % des TPI sous bail minier (tourbe à des fins horticoles)
- 16,6 % des TPI en bleuetière

Les municipalités de Saint-Ludger-de-Milot, de l'Ascension de N. S, de Lamarche et de Labrecque sont les municipalités ayant le plus de terres publiques sur leur territoire.

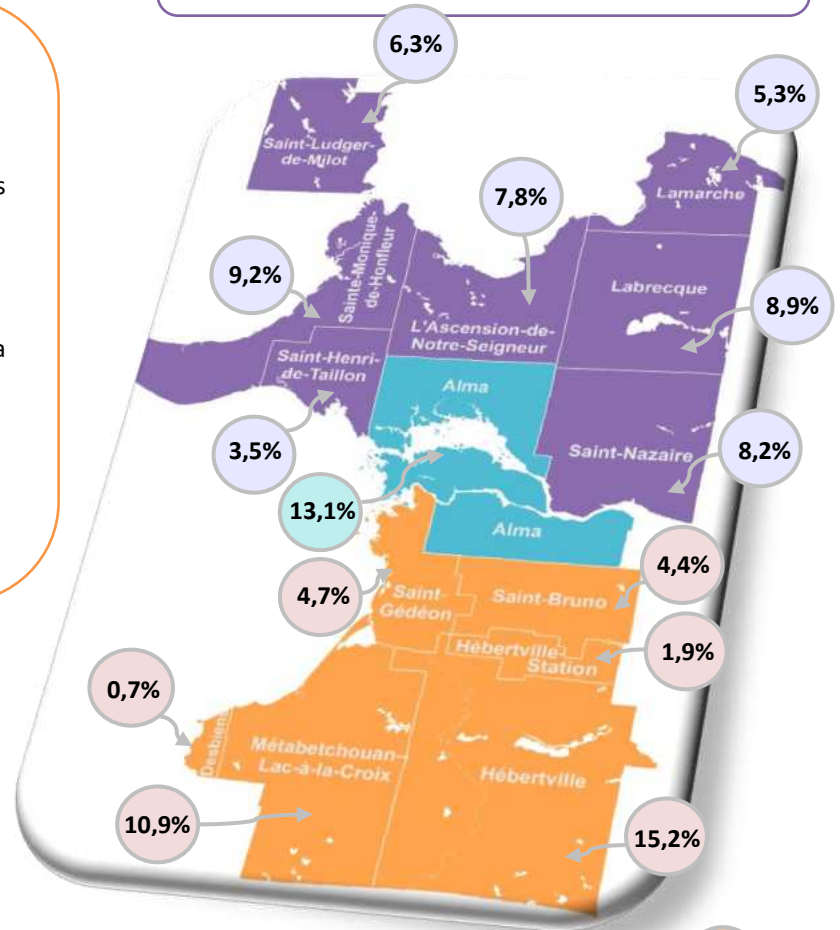
## Proportion de superficie de chacune des municipalités de la MRC

Si la population est majoritairement concentrée à Alma, il en va autrement de la superficie des territoires municipaux. Ainsi, la municipalité ayant le plus grand territoire est Hébertville avec 15% du territoire municipalisé de la MRC.

En ce qui concerne les différents secteurs de la MRC, la répartition est la suivante :

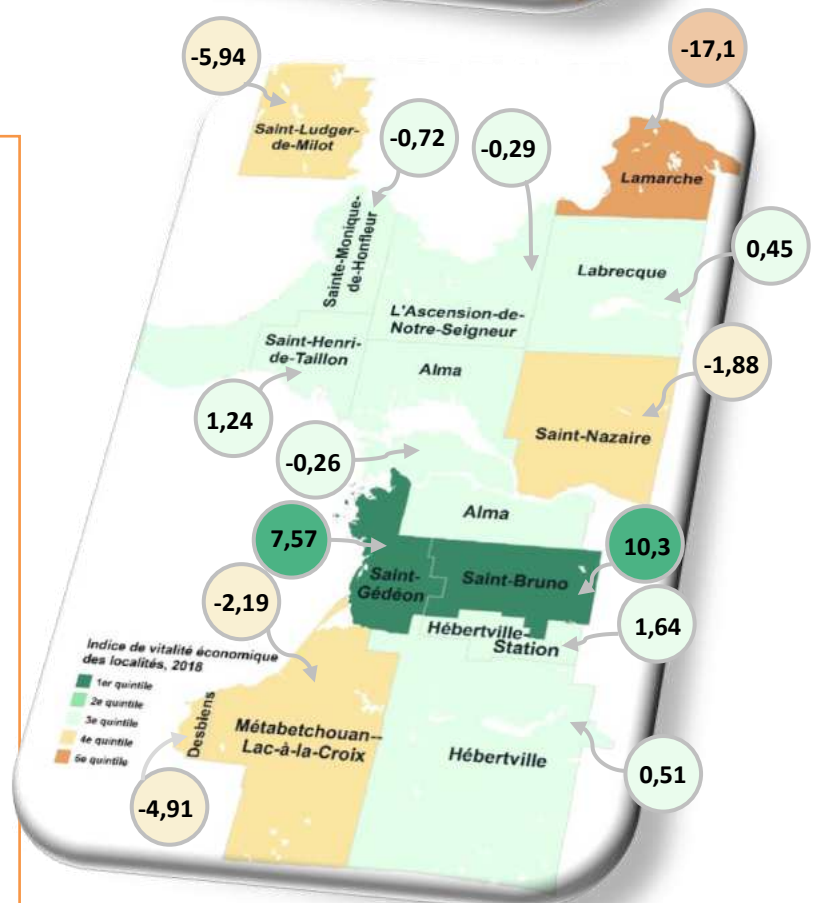
- Secteur nord - 49% du territoire municipalisé
- Secteur centre - 13% du territoire municipalisé
- Secteur sud - 38% du territoire municipalisé

## Proportion de superficie de chacune des municipalités de la MRC



L'indice de vitalité économique (IVE) sert à comparer les municipalités du Québec. Il est calculé par l'ISQ et comprend trois indicateurs: le taux de travailleurs des 25 à 64 ans, le revenu total médian des 18 ans et plus et le taux d'accroissement annuel moyen (TAAM) de la population sur cinq ans. Lorsque l'indice est positif, cela signifie que la localité est en avance sur les autres économiquement parlant, et l'inverse lorsqu'il est négatif. **La moitié des municipalités de la MRC ont un indice négatif.**

Des disparités importantes existent entre les municipalités de la MRC de Lac-Saint-Jean-Est. Plusieurs municipalités du secteur nord de la MRC, dont l'économie était jadis basée sur l'exploitation de la forêt, ont le plus souffert des bouleversements qu'a vécus ce secteur économique au cours des dernières décennies. Malgré des efforts importants de revitalisation économique déployés par le milieu, notamment au niveau agricole, ces disparités persistent.



Certaines municipalités du secteur Sud de la MRC ont, de leur côté, profité de la présence d'une agriculture dynamique et d'un secteur récréotouristique plus développé. Les municipalités de Saint-Gédéon et Saint-Bruno sont par ailleurs les seules municipalités de la MRC qui se classent dans le premier quintile au Québec. Leur localisation au centre de la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean pourrait expliquer en partie cette situation enviable, de même que le niveau de scolarité et les revenus des ménages plus élevés.

Les localités qui se classent dans le dernier quintile de l'indice sont généralement éloignées des agglomérations de recensement, sont de petite taille et se caractérisent par une population relativement âgée. Elles connaissent un déclin démographique important et affichent un revenu médian des particuliers ainsi qu'un taux de travailleurs largement plus faibles que les autres localités. Sur le plan financier, ces localités comptent sur une richesse foncière uniformisée plus faible qu'ailleurs et dépendent davantage des transferts de fonctionnement du gouvernement du Québec comme sources de revenus que les autres localités québécoises.

L'IVE ne tient pas compte de la vitalité sociale, culturelle, communautaire et entrepreneuriale (l'entrepreneuriat collectif notamment comme les coopératives) des communautés ni des préférences de lieux de vie des citoyens.nes de notre MRC.

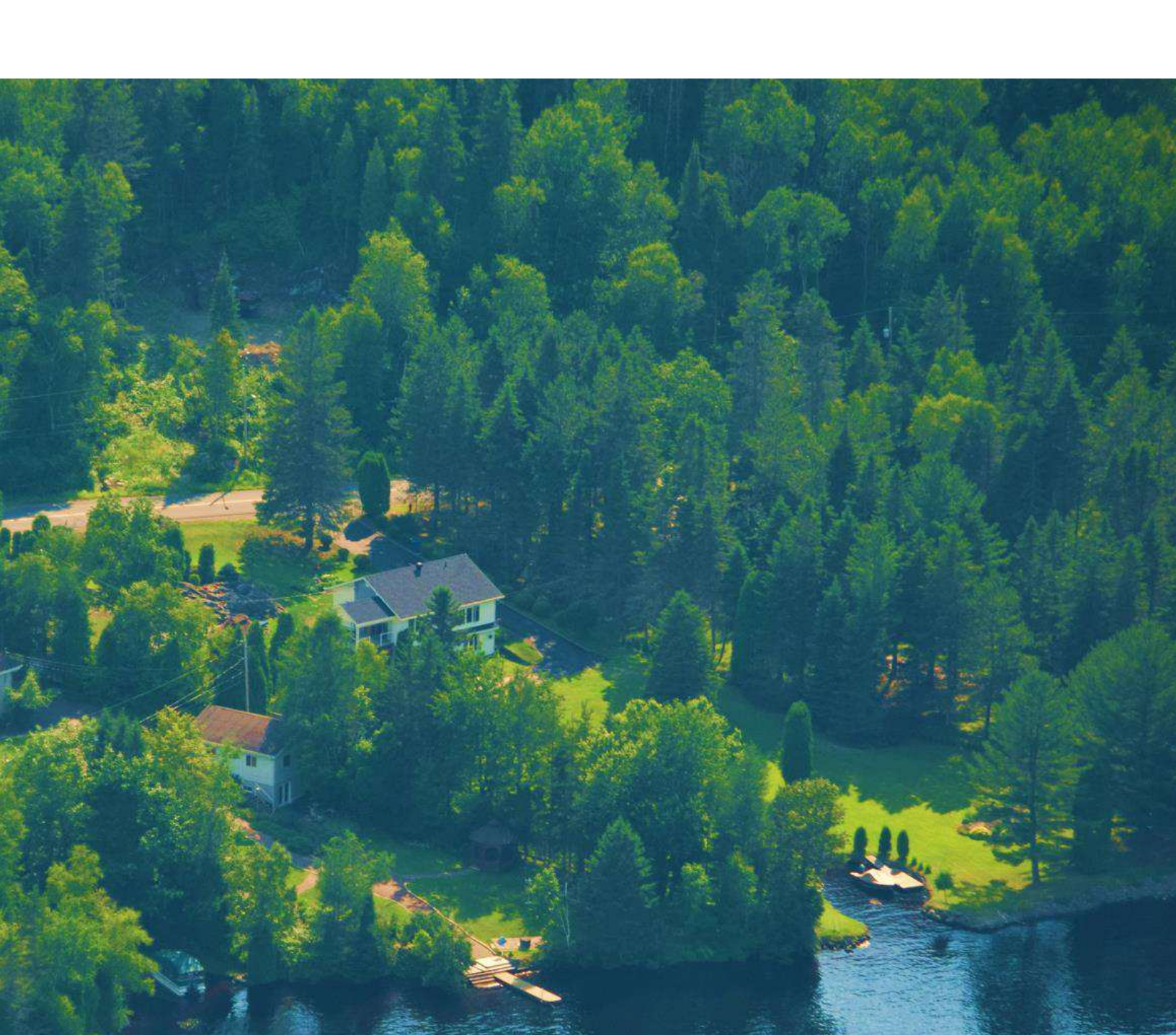
## Un nouvel indice du niveau de bien-être de nos collectivités

Pour une société solidaire, prospère et verte au Québec, le collectif G15+ <sup>1</sup>désire faire émerger une société qui place le bien-être de la population au cœur des décisions collectives. Les membres et organismes membres du collectif dévoilaient le 18 janvier 2022, un ensemble de 51 indicateurs partagés en 3 catégories et 17 sous-catégories :

1. Économie (prospérité, emploi, talents et compétences, innovation);
2. Société (pauvreté, égalité, logement, qualité de vie, santé et sécurité, culture);
3. Environnement (qualité de l'air et climat, énergie, eau, soutenabilité, mobilité durable, utilisation des terres, biodiversité).

Ces indicateurs permettraient une meilleure prise de décision des pouvoirs publics. Le G15+ a répondu à l'appel du gouvernement du Québec afin de rendre le Québec plus prospère, plus solidaire, plus vert, plus résilient (<https://g15plus.quebec>). La MRC partage cette approche qui englobe les trois dimensions du développement durable d'un territoire.





# LES CARACTÉRISTIQUES DÉMOGRAPHIQUES ET SOCIOÉCONOMIQUES

## 2. Les caractéristiques démographiques et socioéconomiques

### Population et projections démographiques

Longtemps affectée par les diminutions de population, la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean a connu un redressement de population entre 2006 et 2011 et est demeurée relativement stable depuis 2011. **Entre 2021 et 2041, l'Institut de la statistique du Québec (ISQ) prévoit une diminution de population de 2 % pour la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean et une diminution similaire de 1,8 % pour la MRC de Lac-Saint-Jean-Est (tableau ci-dessous). Durant la même période, la population du Québec devrait connaître un accroissement de 10,3%.** Le poids démographique de la région diminuera au profit des grandes régions métropolitaines.

Les projections de population de l'ISQ tiennent compte de la situation ayant prévalu durant la pandémie de COVID-19 et qui a été favorable à la région au niveau du bilan migratoire. Cette tendance étant très récente, il est difficile de savoir s'il s'agit d'un changement majeur ou passager. Le scénario de projection de référence A2022 de l'ISQ tient compte du contexte pandémique. Ainsi, si ce scénario se réalise, la région pourrait grandement en profiter et réussir à regagner une partie de la population perdue au cours des dernières décennies. Longtemps délaissées et ponctionnées de ses jeunes, les régions du Québec semblent regagnées en attractivité. La présence de milieux de vie dotés d'attraits naturels est en bonne partie responsable de ce regain d'attractivité.

**Population projetée des MRC du Saguenay–Lac-Saint-Jean selon le scénario le plus probable (scénario référence A2022 de l'ISQ)**

MRC	2021	2026	2031	2036	2041	Variation 2021-2041
Domaine-du-Roy	31 308	31 382	30 930	30 327	29 703	-5,1%
Maria-Chapdelaine	24 469	23 958	23 289	22 592	21 913	-10,4%
Lac-Saint-Jean-Est	<b>53 602</b>	<b>54 151</b>	<b>53 865</b>	<b>53 298</b>	<b>52 613</b>	<b>-1,8%</b>
Saguenay	147 174	149 590	149 132	147 671	145 875	-0,9%
Fjord-du-Saguenay	23 396	24 376	24 537	24 426	24 256	3,7%
Saguenay–Lac-Saint-Jean	279 949	283 457	281 753	278 314	274 360	-2,0%
Québec	8 604 495	8 952 555	9 167 487	9 341 994	9 489 377	10,3%

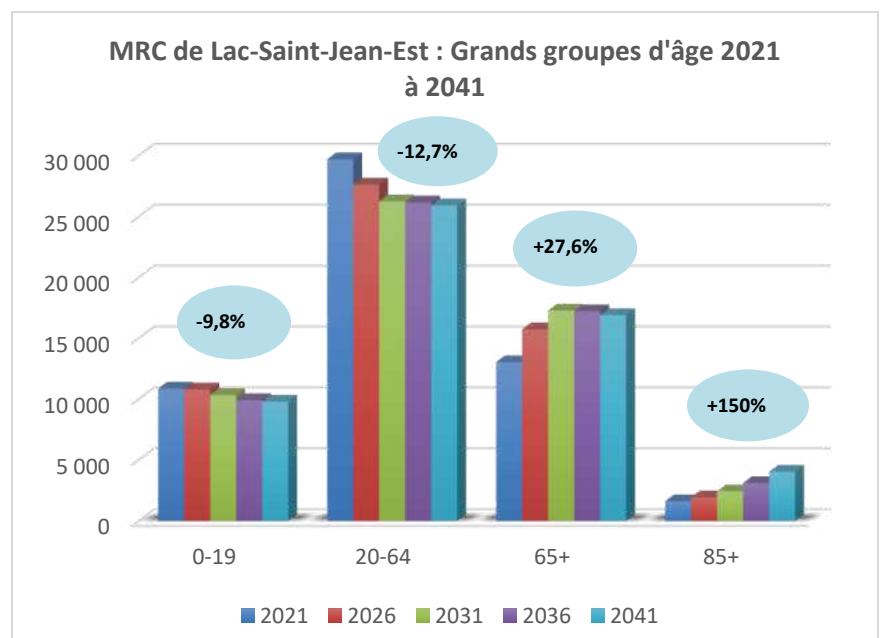
Source : <https://statistique.quebec.ca/fr/communiqué/mise-a-jour-projections-population-quebec-regions>

### Structure d'âge de la population

Les taux migratoires négatifs chez les jeunes, observés depuis des décennies, ont fait en sorte que **la population de la MRC a connu un vieillissement plus rapide que la moyenne provinciale**. Ce phénomène n'est toutefois pas propre à la MRC. Plusieurs régions du Québec sont aux prises avec ce même phénomène.

Dans les prochaines décennies, ce vieillissement affectera toutefois l'ensemble du Québec. Le graphique ici présenté, produit à partir des dernières projections démographiques de l'ISQ, permet de visualiser à quoi ressemblera la structure d'âge de la population de la MRC dans les prochaines années.

**La structure d'âge de la population révèle des enjeux importants notamment dans les services aux citoyens** qui devront s'adapter à cette situation et lors de la planification des nouveaux logements pour les deux prochaines décennies.



Source : ISQ. Population selon le groupe d'âge et le sexe, scénario Référence A2022, MRC du Québec, 2021-2041.

## Vieillesse de la population

La hausse de l'espérance de vie, conjuguée au phénomène du baby-boom, engendre un vieillissement rapide de la population. La région est tout particulièrement affectée par ce phénomène. La région, comme notre MRC, est l'une des rares où le nombre de décès surpasse celui des naissances.

**Le nombre d'ainés (65 ans et plus) augmentera de 33 % d'ici les dix prochaines années (2021-2031) alors que la population âgée de 65 ans et moins diminuera de 10%,** selon les plus récentes projections démographiques de l'ISQ. Par la suite et jusqu'en 2041, ces deux grands groupes d'âge ne connaîtront plus de grandes variations. Toutefois, **les 85 ans et plus augmenteront fortement soit de 66% entre 2031 et 2041.**

En 2031, les 65 ans et + représenteront :

32,1 % de la population de la MRC  
31,4 % de la population de la région  
23,7 % de la population du Québec

**La MRC est la seule de la région qui n'a pas de politique MADA (municipalité amie des aînés) pour l'ensemble de son territoire.** Plusieurs municipalités ont une telle politique lesquelles permettent de mieux répondre aux besoins des aînés. Cette situation fait ressortir d'autres enjeux intimement liés au vieillissement de la population tel l'accessibilité universelle, les bâtiments et les infrastructures accueillants et conviviaux, des services communautaires et de santé accessibles, des espaces publics sécuritaires. Ainsi que l'accès à du transport en collectif.

## Ménages

En ce qui concerne les ménages, l'ISQ a établi un scénario tenant compte des nouvelles tendances démographiques, notamment de la situation ayant prévalu lors de la pandémie de COVID-19. Dans ce scénario, les taux migratoires négatifs chez les jeunes observés depuis des décennies ont considérablement diminué. Ainsi, **il y aurait augmentation des ménages au cours des prochaines années mais avec un changement radical dans la structure d'âge de ceux-ci en raison du vieillissement de la population.** Ce phénomène n'est pas propre à la région puisque toute la province est touchée. Il en va de même de plusieurs États occidentaux.

Dans le graphique ci-dessous, deux grands groupes de ménages sont présentés, soit les 15 à 75 ans et les 75 ans et plus. Le premier groupe regroupe une grande partie de la population en âge d'occuper un logement. Le second, qui prendra progressivement une plus grande importance au cours des prochaines années, représente un groupe qui sera en forte croissance avec le vieillissement de la population. Ce choix de créer deux grands groupes de ménages est délibéré et vise à faire ressortir les changements radicaux qui se dessinent.

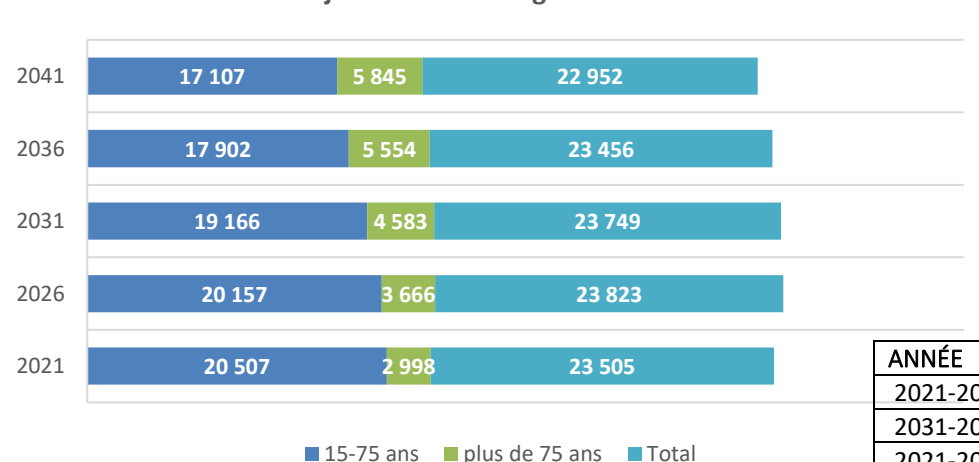
Bien qu'historiquement, le nombre de personnes par ménage ait toujours diminué, l'hypothèse de projection de l'ISQ indique que ce nombre demeurera constant à 2,3 personnes par ménage jusqu'en 2041. Par conséquent, si le nombre de personnes par ménage continuait de diminuer, la demande en logement serait plus forte. **La pénurie de logements actuelle peut sans doute s'expliquer par un nombre de personnes par ménage plus bas que ce que l'ISQ prévoyait.**

Ainsi, **dès 2031 le nombre de ménages formés de personnes de 15 à 75 ans devrait diminuer de 1 341 alors que ceux formés des 75 ans et plus augmentera de 1 585.** Cette situation engendrera des besoins croissants d'adaptation des types de logements et le recours à des services et des soins à domicile en plus de libérer des maisons dans les cœurs de villes et de villages.

### NOMBRE DE MÉNAGE EN 2031

Si 2,3 personnes par ménage : 23 749 ménages  
Si 2,1 personnes par ménage : 25 650 ménages

Projection des ménages 2021-2041



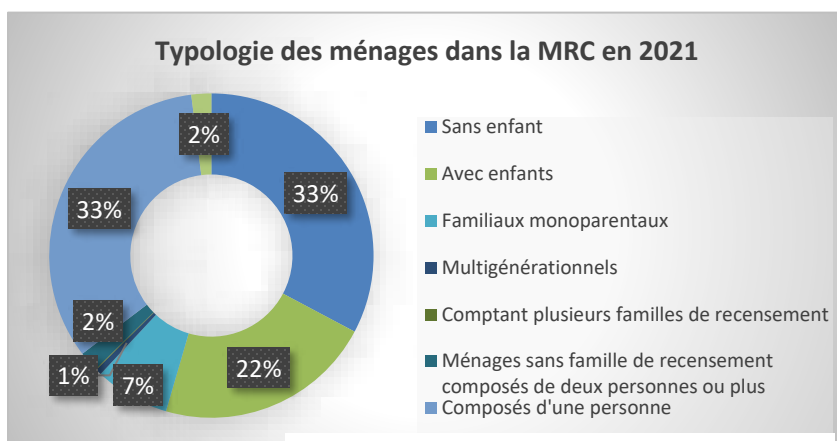
ANNÉE	15 à 75 ans	75 ans et +	TOTAL
2021-2031	-1 341	1 585	244
2031-2041	-2 059	1 262	-797
2021-2041	-3 400	2 847	-553

Source : ISQ.2021

## Typologie des ménages dans la MRC de Lac-Saint-Jean-Est

Durant la période 1996-2021, la taille moyenne des ménages a décru, passant de 2,8 à 2,2 personnes par ménage.

Sur les 23 495 ménages de la MRC, moins du quart comprenaient des enfants. De ce nombre, 14,6% sont des familles monoparentales (69% dans lesquelles les parents sont des femmes). Près du tiers des ménages de la MRC sont composés d'une seule personne.



Source : Statistique Canada. Profil de recensement 2021

## Logement

Intimement liée aux ménages, la situation du logement dans la MRC de Lac-Saint-Jean-Est est en pleine évolution, pour ne pas dire révolution. Ainsi, si la MRC vit actuellement une pénurie de logements, les changements majeurs prévus par l'ISQ dans la structure d'âge des ménages pourraient influencer sur la demande en logement. Combiné au manque de main-d'œuvre, le maintien à domicile des personnes en perte d'autonomie pourrait devenir de plus en plus difficile et amener un taux de vacance élevé du parc résidentiel formé majoritairement de résidences unifamiliales. Toutefois, la MRC de Lac-Saint-Jean-Est est celle qui s'en sort le mieux dans la région en ce qui a trait au maintien à domicile des aînés. Le dynamisme de la Coopérative de services à domicile Lac-Saint-Jean explique en grande partie cette situation enviable.

Ailleurs dans la région, plusieurs municipalités rurales vivent un exode massif des aînés vers la ville-centre. L'enjeu du maintien à domicile est particulièrement important pour les secteurs plus éloignés des périmètres urbains, tels les zones de villégiature. Ces secteurs pourraient subir les conséquences du vieillissement de la population alors que les personnes en perte d'autonomie chercheront à se rapprocher des services.

Près des trois quarts des logements disponibles (70%) sont des constructions résidentielles correspondant à des maisons : maison individuelle, jumelée ou en rangée (19 270 sur les 23 495 logements que compte la MRC). 58% des logements datent d'avant 1980. Très peu de ces logements sont de type locatif ce qui complexifie l'accueil de nouveaux travailleurs sur le territoire. En 2021, 72,2 % des ménages étaient propriétaire de leur logement alors que 27,8 % étaient locataires.

### État du marché du logement en 2021

Caractéristiques des logements	Nb. Logements	% Logements
Maison individuelle non attenante	14 505	61,7%
Autre logement attenant	4 765	20,3%
Maison jumelée	1 490	6,3%
Maison en rangée	360	1,5%
Appartement ou plain-pied dans un duplex	2 750	11,7%
Autre maison individuelle attenante	165	0,7%
Appartement dans un immeuble de moins de 5 étages	4 035	17,7%
Appartement dans un immeuble de 5 étages et plus	70	0,3%
Logement mobile	120	0,5%
<b>Total- Logements privés occupés par type de construction résidentielle</b>	<b>23 495</b>	<b>100%</b>

Source : Statistique Canada 2022. Profil de recensement 2021

En ce qui concerne les nouveaux arrivants, plusieurs quittent la région en raison d'une offre de logements inadaptée ou manquante. L'enjeu est complexe et peu documenté actuellement. D'autres MRC de la région travaillent à remédier à cette situation. Dans la MRC de Lac-Saint-Jean-Est, l'organisme *Portes ouvertes sur le Lac, Place aux jeunes Lac-Saint-Jean-Est* et les municipalités travaillent sur cette problématique mais l'enjeu demeure important puisqu'il devient difficile d'attirer de nouveaux travailleurs, des jeunes ainsi que des immigrants lorsque ceux-ci ne veulent pas ou ne peuvent pas acquérir une propriété résidentielle dès leur arrivée.

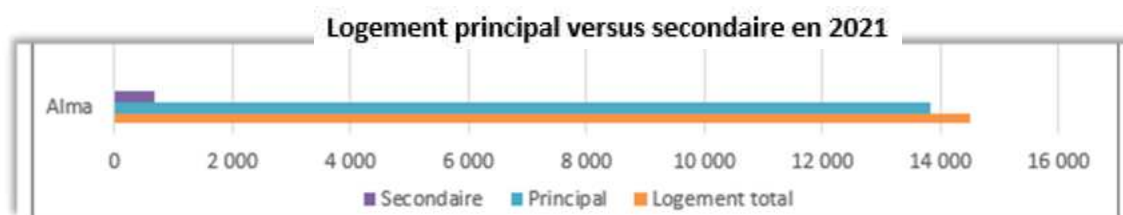
Par ailleurs, dans plusieurs municipalités de la MRC, certaines résidences pour personnes âgées affichent actuellement un taux de vacance élevé. Différents facteurs peuvent expliquer cette situation et les diminutions de revenus pour les propriétaires de ces résidences peuvent rendre précaire la survie de celles-ci. Les responsables se montrent ouverts à accueillir une clientèle différente, par exemple des travailleurs étrangers ou personnes seules, ce qui permettrait de combler à la fois les besoins en logement temporaire et la nécessité de maintenir des revenus suffisants pour maintenir en opération ces résidences. Actuellement, la SHQ ne permet pas

d'accueillir une clientèle différente, ce qui limite les possibilités, mais certains intervenants sociaux de la MRC militent pour faire changer certains critères jugés restreignant. **Dans un contexte où le taux d'inoccupation des logements se situe sous les 1% dans certaines municipalités de la MRC (0,3 % à Alma selon les données de la SCHL de janvier 2023), il s'avère nécessaire de revoir certaines pratiques.**

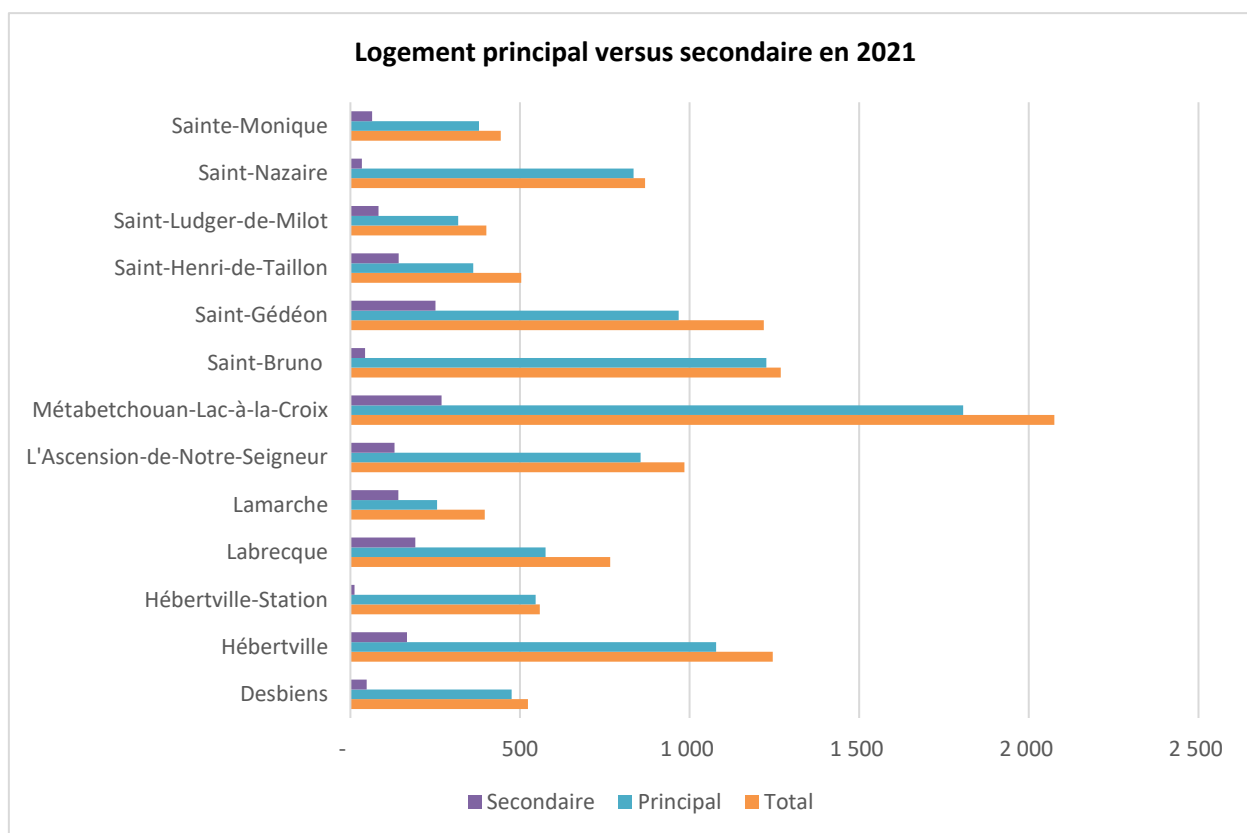
## Importance de la villégiature

Avec ses grandes rivières et les nombreux lacs, dont le lac Saint-Jean, **la MRC de Lac-Saint-Jean-Est se démarque avec un fort pourcentage de résidences secondaires sur le territoire, soit 8,75%**. Selon les données du dernier recensement (2021), **cinq municipalités ont un parc résidentiel composé à plus de 20% de résidences secondaires** (Lamarche, Saint-Henri-de-Taillon, Labrecque, Saint-Gédéon et Saint-Ludger-de-Milot). Comme **beaucoup de résidences secondaires ont été transformées en résidences principales au cours des dernières décennies** et que cette tendance est encore présente et a été amplifiée avec la pandémie de COVID-19, il n'est pas illusoire de croire que celle-ci se poursuivra encore au cours des prochaines années. D'ailleurs, un nombre grandissant de propriétés ou d'unités sont disponibles pour la location touristique affichées sur Airbnb (165 recensés en 2022).

Pour une question d'échelle graphique, Alma est présenté sur un graphique et les autres municipalités de la MRC le sont sur un second graphique.

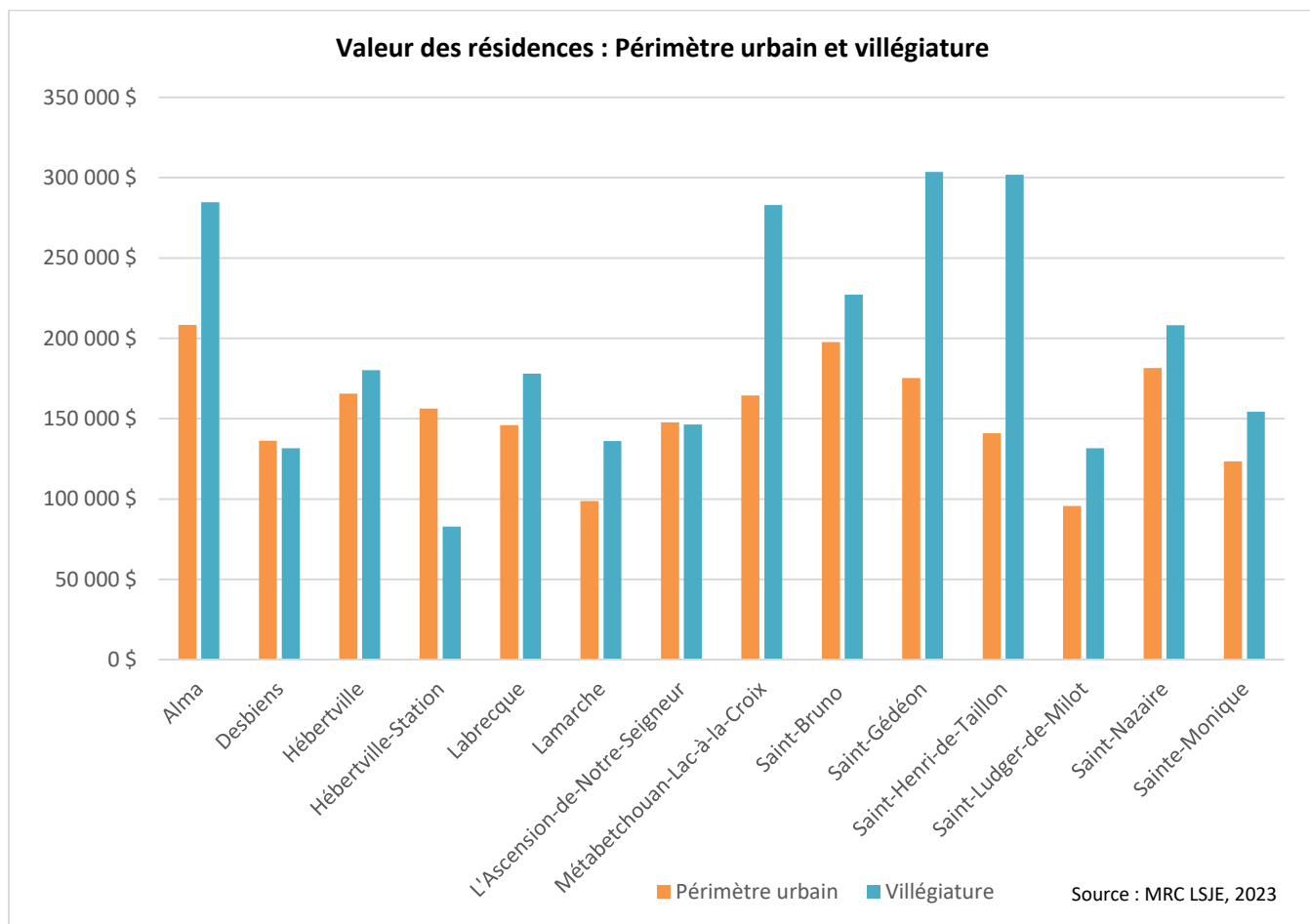


Source : Statistique Canada 2022. Profil de recensement 2021



**Dans la majorité des municipalités de la MRC de Lac-Saint-Jean-Est, la valeur des résidences est plus importante dans les secteurs de villégiature que dans les périmètres urbains (20% pour l'ensemble de la MRC).** En bordure du lac Saint-Jean les valeurs peuvent même être du simple au double. Par exemple, les valeurs moyennes sont au-dessus de 300 000\$ dans les municipalités de Saint-Henri-de-Taillon et Saint-Gédéon. Alma et Métabetchouan-Lac-à-la-Croix suivent avec des valeurs de près de 300 000\$. Ces deux villes ont également des secteurs de villégiature ailleurs qu'au pourtour du lac Saint-Jean et la valeur des résidences dans ces secteurs y est souvent moindre.

À l’opposé, certaines municipalités comme Hébertville-Station et Desbiens ont peu de secteurs de villégiature et les résidences ne sont, pour la plupart, non permanentes, ce qui explique la valeur moindre dans ces deux municipalités. Quant à la municipalité de L’Ascension-de-N.-S., le nouveau développement de la Baie Moreau comprend plusieurs dizaines de terrains et devrait avoir un effet à la hausse sur la valeur des propriétés sises dans les secteurs de villégiature de cette municipalité.

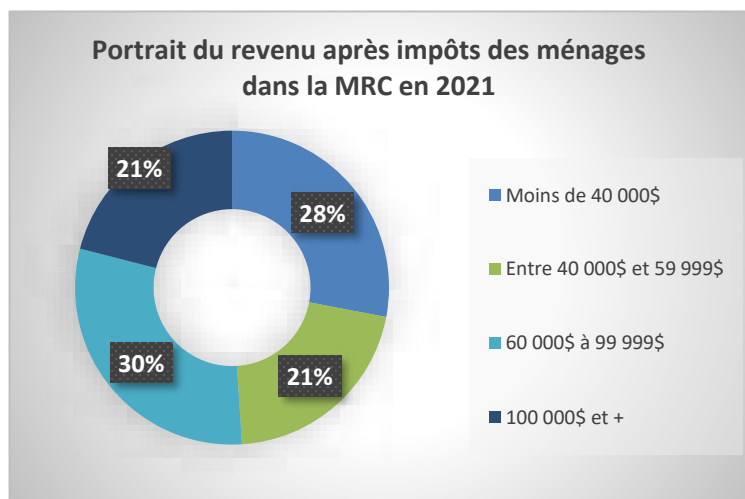


**Ces fortes valeurs foncières dans les secteurs de villégiature démontrent bien que ceux-ci se sont transformés en secteur de résidence permanente au cours des dernières décennies.** Dans un contexte de vieillissement de la population, des enjeux majeurs se dessinent quant aux services qu’il faudra à l’avenir déployer, non seulement dans les périmètres urbains mais partout sur le territoire, pour répondre aux besoins de ces populations vieillissantes. Comment maintenir des cœurs de villes et de villages dynamiques et offrir un niveau de services attendu par les citoyens.nes dans un tel contexte.

## Revenu des ménages

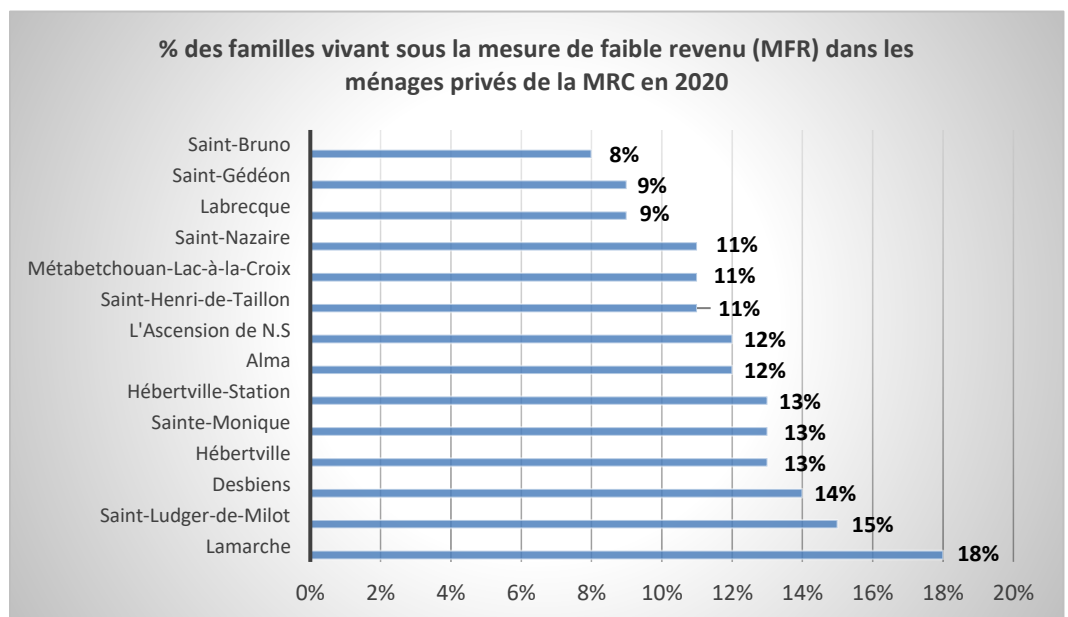
Près du tiers des ménages de la MRC avait un revenu après impôt total de moins de 40 000\$ en 2021, tandis que 21% avait un revenu compris entre 40 000 et 60 000\$. Les ménages ayant un revenu de plus de 60 000\$ représentent 30% tandis que ceux ayant un revenu de plus de 100 000\$ représentent 21%. Une situation similaire à celle du Québec sauf pour les ménages ayant un revenu supérieur à 100 000\$ (24% au Québec).

La forte proportion des ménages ayant un revenu de moins de 40 000\$ pourrait s’expliquer par la proportion de personnes âgées de 65 ans et plus dans la MRC. Le taux de scolarité de la population active pourrait également expliquer cette situation. **10% des ménages consacrent 30% et plus de leur revenu aux frais de logement en 2021 dans les municipalités de la MRC** (11% au Saguenay–Lac-Saint-Jean). Ce taux varie entre 7 à 13% selon les municipalités de la MRC.



Les personnes qui n'ont pas de logement ne sont pas dénombrées et sont généralement exclues des données. On observe par ailleurs, que **l'itinérance est de plus en plus marquée sur le territoire régional et dans la MRC.**

**Dans la MRC de Lac-Saint-Jean-Est comme au Saguenay-Lac-Saint-Jean, 12% des personnes vivaient sous la mesure de faible revenu (MFR) dans les ménages privés en 2020.** On observe une variation de 8% à 18% entre les municipalités. **Ce taux est à 23% pour les familles monoparentales et chez les personnes de 65 ans et plus.**



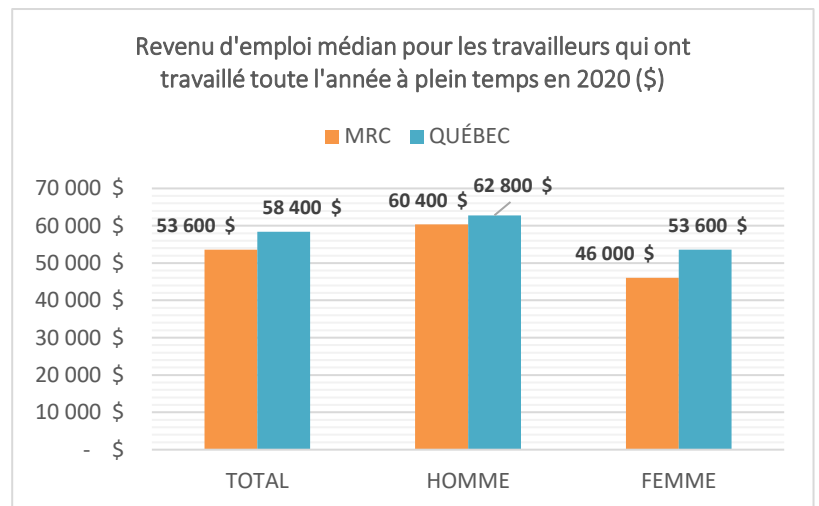
Source : Statistique Canada. Profil de recensement 2021

**Le revenu médian par ménage dans la MRC (69 500\$) est comparable à celui du Saguenay et du Québec.** Il est le plus élevé au Lac-Saint-Jean (65 000\$ pour les MRC du Domaine-du-Roy et de Maria-Chapdelaine).

**Toutefois, des différences significatives s'observent entre des municipalités ayant des IVE positifs ou négatifs.**

En ce qui concerne **la disparité de revenu homme/femme**, elle demeurerait encore importante en 2020 alors que le revenu d'emploi médian pour les travailleurs qui ont travaillé toute l'année à plein temps était de **46 000\$ pour les femmes et de 60 400\$ pour les hommes** dans la MRC. Bien que cet écart de 24% soit moins significatif que celui de 38% observé en 2013, il demeure préoccupant et supérieur à la situation au Québec (15% en 2020).

**La disparité du revenu entre les hommes et les femmes a des impacts sur la qualité de vie des femmes de notre MRC** et incidemment sur les familles monoparentales, lorsqu'elles en sont les responsables.



Source : Statistique Canada. Profil de recensement 2021

## Scolarité

**En matière de scolarisation, le bilan de la MRC diffère de celui de l'ensemble du Québec.** À la lumière du recensement de 2021, on observe que la population de la MRC de Lac-Saint-Jean-Est est moins scolarisée que celle de la province. Cette population est également légèrement moins scolarisée que celle de la région.

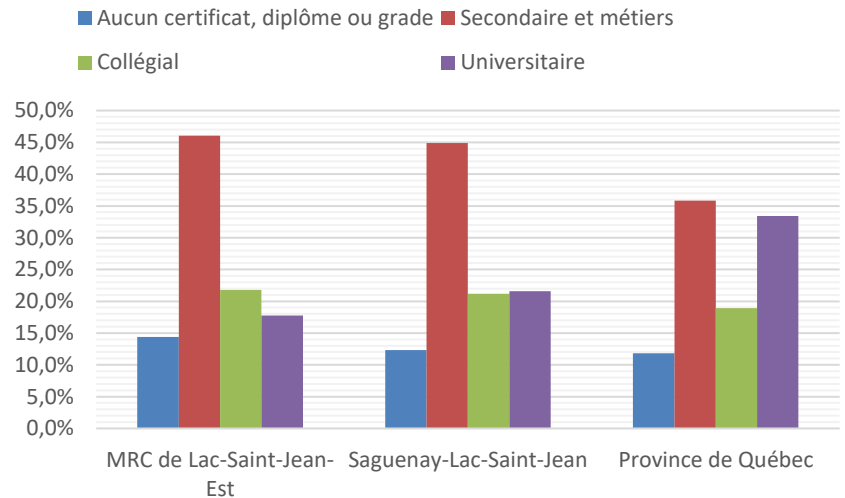
Ainsi, le graphique ici présenté montre que dans la MRC de Lac-Saint-Jean-Est, le taux d'obtention d'un diplôme universitaire est inférieur au reste de la région et du Québec. Ici, le profil d'emplois observé dans la MRC de Lac-Saint-Jean-Est explique en partie cet état de situation.

En effet, **la présence de grandes entreprises industrielles liées à l'exploitation des ressources naturelles a historiquement joué un rôle non négligeable sur la scolarité de la population.**

**Les taux de diplomation des écoles de métiers et des institutions collégiales sont plus élevés.** Divers programmes sont disponibles pour répondre aux besoins des entreprises de notre territoire et ce, tant au niveau des diplômes d'études professionnelles qu'au niveau des diplômes d'études collégiales.

Toutefois, 14% des 25 à 64 ans n'ont aucun diplôme, certificat ou grade en 2021 dans la MRC comparativement à 12% tant dans la région qu'au Québec. Ce taux variant entre 10 et 30% selon les municipalités. Dans certaines municipalités du secteur nord, 3 adultes sur 10 n'ont aucun diplôme. Par ailleurs, la Fondation pour l'alphabétisation dévoilait en janvier 2023, que **54,8% des Saguenéens et Jeannois, soit plus d'une personne sur deux, a de la difficulté à lire et comprendre des textes plus longs et complexes.** La moyenne québécoise étant de 51,6% et celle de l'agglomération de Montréal à 46,3%. Cette problématique de compétence en littératie serait influencée par l'actuelle pénurie de main-d'œuvre, qui entraîne une entrée plus précoce sur le marché du travail, et au vieillissement de la population, qui limite la croissance du profil scolaire de plusieurs MRC. Notre structure industrielle contribue également à cette situation. 67% des postes disponibles dans la MRC en décembre 2022 nécessitait une diplomation professionnelle, collégiale ou universitaire.

### Plus haut certificat, diplôme ou grade pour la population âgée de 25 à 64 ans dans les ménages privés



Source : Statistique Canada. Profil de recensement 2021

## Immigration

Fondée en 2003, l'OBNL *Portes ouvertes sur le Lac* (POL) possède l'un de ses bureaux satellites sur notre territoire (Alma). Voué à l'accueil, l'intégration et l'établissement durable des nouveaux arrivants issus de l'immigration et de la migration, POL offre un service adapté aux personnes immigrantes, aux entreprises, aux organismes publics et communautaires afin de favoriser le développement de l'employabilité ainsi que le potentiel humain, social, économique et communautaire de notre communauté.

Pour l'année 2022, 134 des 266 nouveaux foyers ont été créés dans la MRC de Lac-Saint-Jean-Est regroupant 164 adultes et 50 enfants. À ce nombre s'ajoute 63 étudiants internationaux. Selon les prévisions du Ministère, la MRC pourrait accueillir 200 nouveaux arrivants en 2023 et 250 en 2024.



- Aide à la recherche d'hébergement
- Recherche et maintien en emploi
- Démarches administratives
- Inscriptions aux services
- Accompagnement psychosocial
- Activités socio culturelles
- Jumelage interculturel
- Ateliers, formations et activités d'inclusion

Les personnes immigrantes établies en 2021 au Lac-Saint-Jean proviennent de 25 pays différents.

La rareté de main-d'œuvre crée un contexte où de nombreux employeurs sont dans l'incapacité de dénicher les personnes qualifiées pour des emplois particuliers ouvrant la porte au recrutement de travailleurs internationaux.

L'intérêt pour notre région par les candidats potentiels est bien présent. Si le principal facteur d'attractivité, d'intégration et de rétention des immigrants/nouveaux arrivants est l'emploi, les défis de l'intégration demeurent importants socialement : choc culturel, isolement-éloignement familial, accès au travail, difficultés financières, perte de repères, non reconnaissance des acquis scolaires et professionnels, offre restreinte de

### Provenance des personnes immigrantes établies en 2021 au Lac-Saint-Jean





logements abordables, accessibilité limitée aux moyens de transport, discrimination et exclusion sociale.

Toute la *Stratégie régionale de recrutement et d'attraction de main-d'œuvre Saguenay–Lac-Saint-Jean* est axée sur ces enjeux. Toutefois, il reste du travail à faire pour accueillir et surtout pour favoriser l'établissement durable des personnes immigrantes au Lac-Saint-Jean. En effet, les villes de Dolbeau-Mistassini et d'Alma ont les plus faibles taux de nouveaux arrivants au pays (statistiques Canada 2022). Les besoins sont énormes pour les 15-20 prochaines années et un effort particulier devra être consenti auprès des entreprises, surtout les très petites entreprises (TPE).

**Afin d'appuyer le travail réalisé par POL et Place aux jeunes Lac-Saint-Jean-Est, la MRC embauchera prochainement un agent d'intégration en immigration pour les municipalités locales du territoire.** Il s'agit d'outiller et de rendre plus autonomes les municipalités dans leur stratégie d'accueil de nouveaux arrivants au sein de leur milieu et d'ainsi améliorer l'attractivité des milieux de vie et contribuer au développement économique de la MRC. Il s'agit également d'assurer un arrimage constant des services avec les autres partenaires présents et supporter les municipalités dans leur stratégie d'accueil des nouveaux arrivants et ce, à long terme.

Trois municipalités de la MRC ont d'ailleurs participé au projet pilote de Municipalités attrayantes. **Alma, Métabetchouan-Lac-à-la-Croix et Saint-Nazaire ont développé leur politique d'accueil pour les nouveaux arrivants dans chacune de leur communauté.** Sainte-Monique et de l'Ascension-de-N.S ont aussi travaillé ensemble sur des politiques d'accueil.





# LES CARACTÉRISTIQUES ÉCONOMIQUES

# 3. Les caractéristiques économiques

**666** postes

vacants dans la MRC  
en décembre 2022.  
67% de ceux-ci  
nécessite un diplôme.

## Marché du travail

En 20 ans, le marché du travail du Saguenay–Lac-Saint-Jean a considérablement changé. La région est passée d'une situation de rareté d'emplois à une situation de rareté de main-d'œuvre.

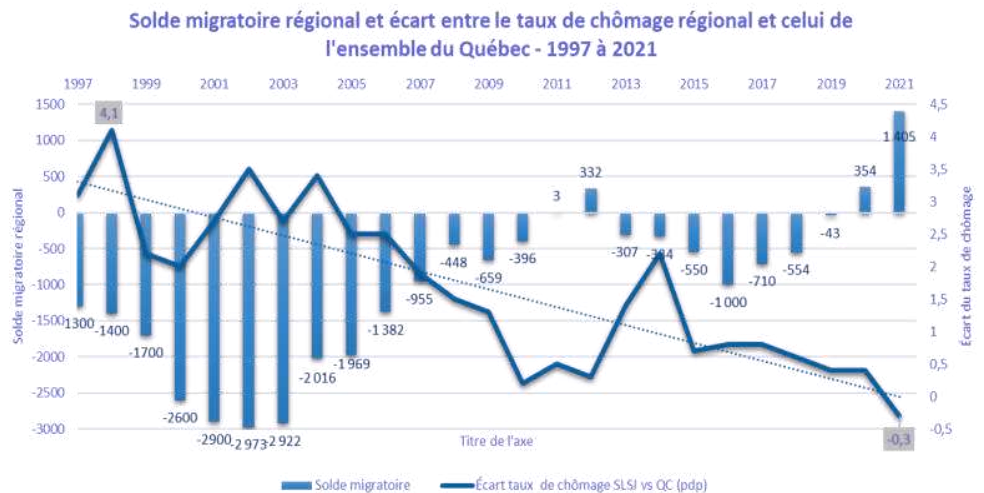
L'actuelle pénurie de main-d'œuvre est davantage attribuable au vieillissement de la population qu'à la création d'emplois. Bien que présent dans plusieurs régions, ce vieillissement a des caractéristiques spécifiques au Saguenay–Lac-Saint-Jean. En effet, cette situation a été amplifiée dans la région par un bilan migratoire négatif à la fin des années 1990 et au début des années 2000 (MESS, 2022).

## Taux d'activité, de chômage et solde migratoire

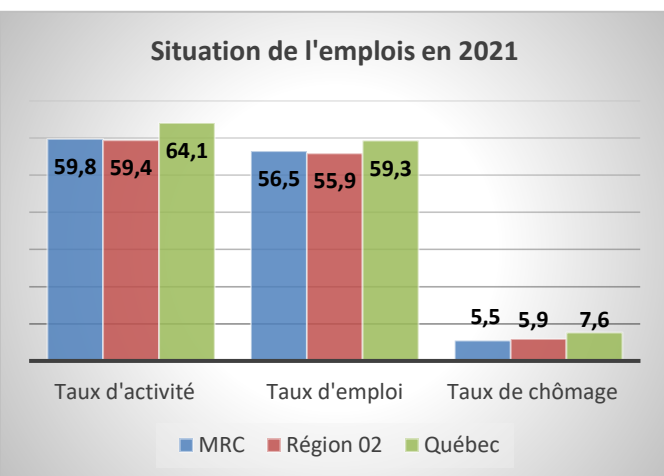
Sur le graphique ci-dessous, la courbe illustre l'écart du taux de chômage de la région avec le taux de chômage québécois au fil des années. À la fin des années 1990, la région affichait un taux de chômage d'environ 15 %, soit le plus haut taux après la Gaspésie. La région a alors connu une perte nette de 23 000 personnes entre 1997 et 2007. Ces personnes ont alors préféré migrer vers des régions où les perspectives d'emploi étaient plus favorables. L'écart du taux de chômage du Saguenay–Lac-Saint-Jean avec la moyenne québécoise était alors plus élevé comme le démontre le graphique.

Depuis quelques années, le taux de chômage régional se rapproche de celui de l'ensemble du Québec. Même que pour certains mois en 2022, le taux de chômage régional a été plus bas que celui du Québec. Cette situation a sans doute contribué à faire en sorte que la région a connu son meilleur bilan migratoire en 2021. Pour la MRC, le solde migratoire est de 298 en 2020-2021.

Si on s'attarde au taux d'emploi, soit le nombre de personnes occupées exprimé en pourcentage de la population âgée de 15 ans et plus, la MRC est légèrement au-dessus de la région mais sous la moyenne provinciale.



Sources : Statistique Canada, Enquête sur la population active et ISQ, solde migratoire et taux net de migration interrégionale, compilations spéciales de Services Québec



Source: Statistique Canada, recensement 2021

Entre 2016 et 2021 on observe sur le territoire de la MRC une :

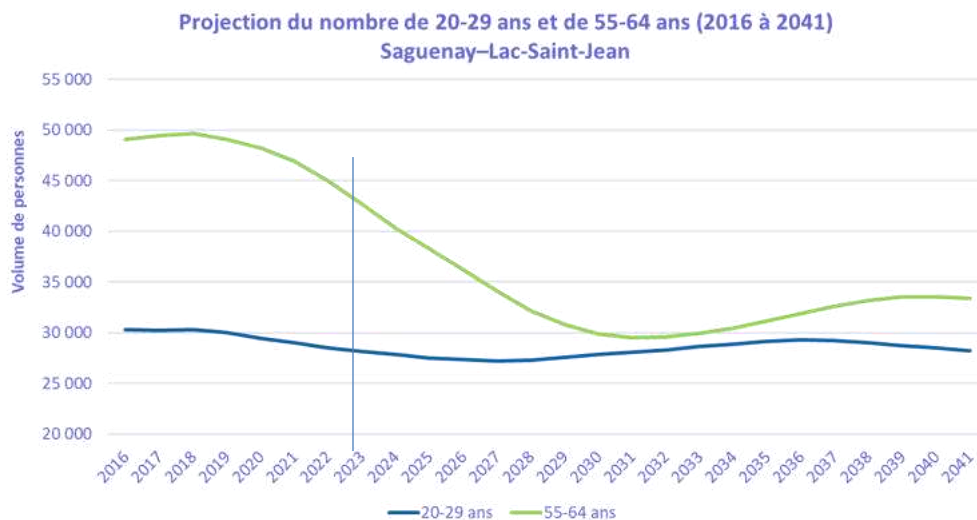
- Légère augmentation de la population active (130 personnes);
- Augmentation du nombre de personnes occupées (1 160 personnes);
- Diminution du nombre de chômeurs (-1 030 personnes)

	2016	2021	VARIATION
Population active	25 345	25 475	0,51%
Personnes occupées	22 915	24 075	5,06%
Chômeurs	2 425	1 395	-42,47%
Taux d'activité	59,4%	59,8%	0,67%
Taux d'emploi	53,7%	56,5%	5,21%
Taux de chômage	9,6%	5,5%	-42,71%

L'exode migratoire, notamment, entre 1997 et 2007, a bouleversé la structure démographique de la région. Le principal bassin de main-d'œuvre, soit la population âgée de 15 à 64 ans a ainsi diminué de près de 25 % en 15 ans.

La réalité démographique continuera ainsi d'avoir des effets importants sur le marché du travail au cours des prochaines années. Il sera important de suivre l'évolution du solde migratoire, notamment en ce qui concerne les changements induits par la pandémie de COVID-19 entre 2019 et 2022.

Selon les prévisions, environ 32 700 emplois seront à pourvoir au Saguenay-Lac-Saint-Jean entre 2021 et 2025. 76,5% de ces emplois seront à pourvoir à la suite de départs à la retraite (25 000) contre 23,5% pour les nouveaux emplois créés (7 700) pendant cette même période (MESS, 2022). Le graphique ici présenté illustre l'écart entre la tranche de population qui quittera le marché du travail (55-64 ans en vert) et ceux qui entrent sur le marché du travail (20-29 ans en bleu). Rappelons que 67% des postes disponibles dans la MRC en décembre 2022 nécessitaient une diplomation professionnelle, collégiale ou universitaire.

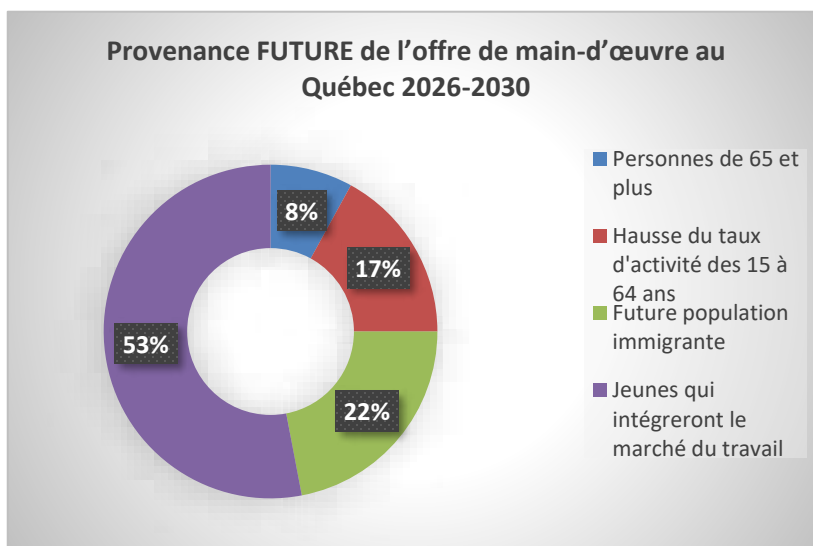


Sources ISQ, Perspectives démographiques, compilation spéciale Services Québec

La figure présente une projection de la provenance des bassins de main-d'œuvre pour répondre aux besoins du marché du travail au Québec pour la période 2026-2030 selon le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale (MTESS). Il s'agit ici d'une estimation pour le Québec.

Pour ce qui est du Saguenay-Lac-Saint-Jean, l'immigration ne devrait pas représenter plus de 22 % de la solution à la pénurie de main-d'œuvre compte tenu des résultats antérieurs. La MRC, comme la région, devra donc faire davantage d'efforts avec la mobilisation des personnes inactives et l'arrivée de travailleurs hors-région.

Afin de rehausser le taux d'activité des 15-64 ans, il faut explorer davantage des bassins de personnes qui rencontrent des obstacles lors de l'intégration en emploi ou qui sont plus éloignées du marché du travail. **Tous les types de bassins de main-d'œuvre se doivent d'être explorés, car aucun groupe à lui seul ne pourra suffire à solutionner la pénurie de main-d'œuvre.**



Source : État d'équilibre du marché du travail : À court et à moyen termes - Diagnostics pour 500 professions, Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale, 2022, p. 10

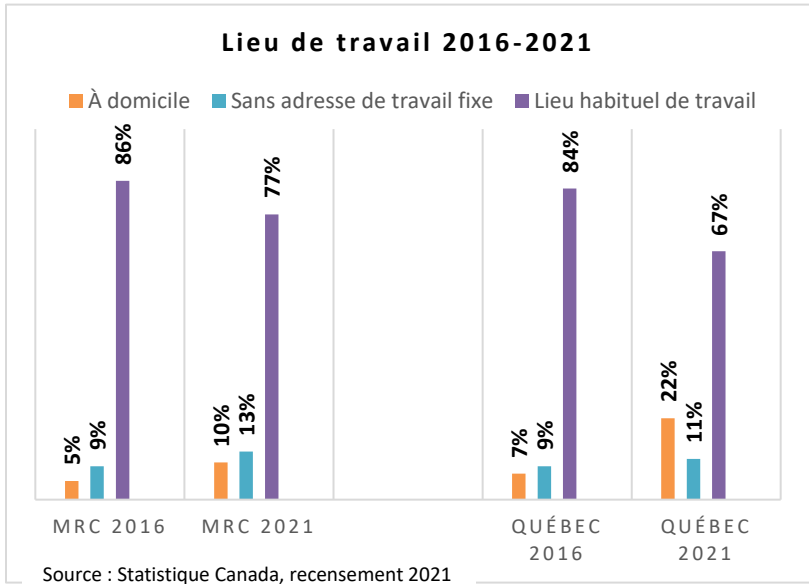
Les catégories qui suivent sont traditionnellement moins présentes sur le marché du travail ou dans certaines professions : femmes, jeunes, personnes autochtones, personnes handicapées, travailleuses et travailleurs expérimentés, personnes judiciairisées et personnes immigrantes déjà en région. Les entreprises seront appelées à accueillir des types de main-d'œuvre plus diversifiés qui requièrent l'adaptation des milieux de travail.

## Lieu de travail

Bien que la grande majorité des travailleurs exercent leurs activités en dehors de leur lieu de résidence, un changement s'est manifesté entre les recensements de 2016 et 2021 où le nombre de travailleurs.euses à domicile a doublé dans la MRC pour atteindre 10 %. Au Québec, ce nombre est passé de 7% à 20% pour la même période. Ici, la pandémie de COVID-19 a fortement accéléré ce phénomène. Celui-ci étant en grande partie lié aux mesures de confinement prises par les gouvernements, il est réaliste

de croire que le nombre de travailleurs.euses à domicile soit à la baisse lors du prochain recensement. Les récentes données de Statistique Canada sont d'ailleurs à cet effet (voir section sur la mobilité).

Exercé dans un contexte d'urgence nationale, ce mode de travail considéré comme marginal a été mis à l'essai dans une diversité d'activités. Si de nombreuses tâches ne se prêtent pas au télétravail, beaucoup de secteurs supposés non télétravaillables, le sont devenus (Vachon, 2022). Diverses modalités viendront entourer son exercice. **Le télétravail pourrait se présenter comme un nouveau levier pour le développement de notre territoire. Avec son grand territoire, son abondance de milieux naturels et d'activités de plein air et ses nombreuses zones de villégiature, la MRC de Lac-Saint-Jean-Est pourrait tirer parti de ce changement sociétal et tenter d'attirer ce type de travailleurs.euses.**

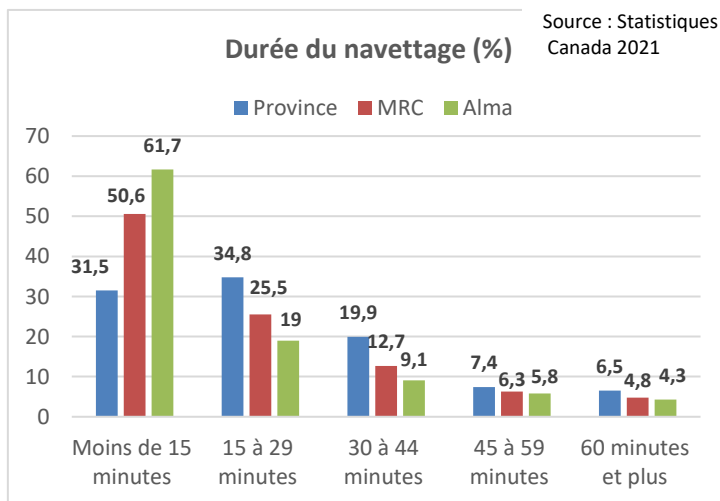
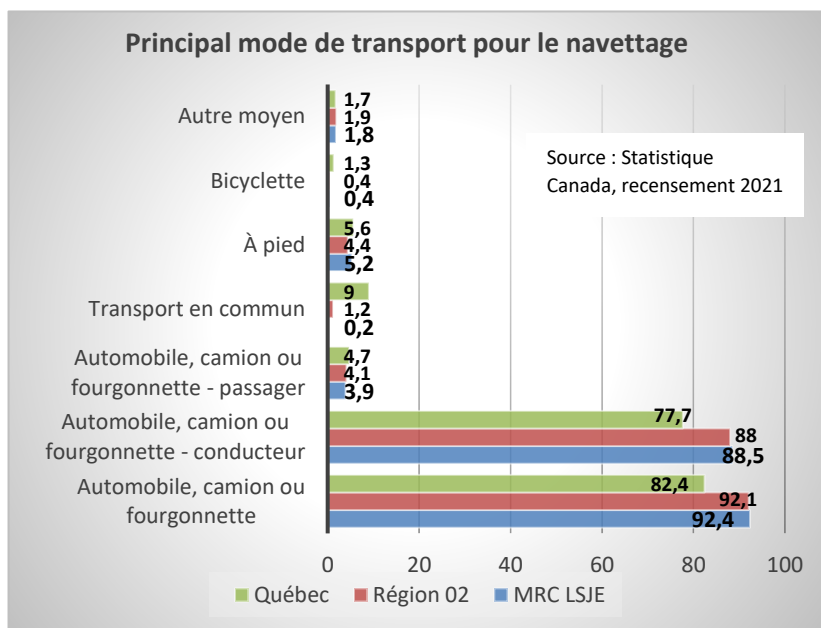


## Mobilité

Le territoire de la MRC de Lac-Saint-Jean-Est est en grande partie rural et accueille de nombreuses zones de villégiature. Un grand nombre de ces zones se sont transformées en zones de résidences permanentes au cours des dernières décennies.

**Le navettage est ainsi important sur le territoire de la MRC. Combiné avec les grandes distances à parcourir pour atteindre les lieux de travail et l'absence de transport en commun de même que de contraintes (ex : taxe supplémentaire sur l'essence, voies réservées, frais de stationnement, etc.), il n'est pas étonnant de constater la place occupée par l'automobile. Celle-ci occupe 92,4 % des déplacements dans la MRC contre 82,4 % dans la province.**

Le co-voiturage est également en retrait par rapport à la province alors que 3,9 % des automobilistes dans la MRC le pratiquait en 2021. Avec la disparition d'Option Transport, le seul service de transport en commun est TaxiBus. Celui-ci est offert par la Ville d'Alma pour l'ensemble de son territoire. Ce service de TaxiBus fonctionne très bien et répond aux besoins de nombreux utilisateurs. **L'absence d'un service de transport en commun a pour effet d'isoler d'avantage certaines populations dont la mobilité est réduite.** Une telle situation a des conséquences négatives sur la qualité de vie de ces individus. Cette absence limite également le déplacement des voyageurs présents sur le territoire, particulièrement la clientèle internationale qui souhaitent explorer le Saguenay-Lac-Saint-Jean.



**En ce qui concerne la durée des déplacements, ils sont inférieurs à ceux observés dans la province. Le réseau routier bien développé et l'absence d'embouteillage y sont pour beaucoup.** Pour le navettage vers la Ville d'Alma, les temps de déplacement sont encore plus bas alors que plus de 62% des navetteurs peuvent rejoindre leur lieu de travail en moins de 15 minutes. Pour les autres citoyens du territoire, 75% joignent leur lieu de travail en moins de 30 minutes.

Statistique Canada a récemment publié un dossier sur le navettage et un constat s'observe: plusieurs travailleurs avaient repris leurs anciennes habitudes en 2022. Ainsi, pour l'ensemble du Canada, le nombre de navetteurs utilisant une automobile

avait dépassé le niveau de 2016. Le nombre de navetteurs utilisant le transport en commun est lui demeuré bien en deçà des niveaux pré-pandémie.

**Le vieillissement de la population dans la MRC, comme au Québec d'ailleurs, entraînera des changements dans les habitudes de déplacement, notamment du fait de la croissance des déplacements pour motif de loisirs et de culture, générée par l'arrivée massive à la retraite des baby-boomers, une génération fortement motorisée.**

Plus de 70 % des déplacements de personnes sur l'ensemble du territoire du Québec sont effectués par mode routier. **92,4 % des déplacements dans la MRC contre 82,4 % dans la province se font en automobile, camion ou fourgonnette.** La dépendance à l'automobile est en partie la conséquence et la cause d'un étalement urbain vers les zones périurbaines, là où les services de transport collectif sont peu ou pas présents. **Une mobilité axée sur l'automobile contribue à une consommation accrue de carburants fossiles et à la croissance des émissions de GES. Le parc de véhicules personnels a augmenté de 59 % au Québec, triplant le taux de croissance démographique (+19 %) entre 1990 et 2016 (MTQ, 2016).** Entre 2016 et 2021, le parc automobile québécois a augmenté de 7%.

## Mobilité active dans la MRC de Lac-Saint-Jean-Est

La mobilité active correspond à tous les autres déplacements autres que ceux en automobile : la marche, le vélo et même le transport en commun puisqu'il faut souvent marcher pour se rendre aux arrêts du taxibus ou aux terminaux d'autocars. La mobilité active signifie surtout la facilité à réaliser tous ces déplacements.

Si les déplacements à pied sont comparables entre la MRC et le Québec, 5,2% contre 5,6%, **les citoyens.nes de la MRC utilisent plus fréquemment la marche que ceux de la région (4,4%).** Les déplacements à vélo sont toutefois similaires dans la MRC et la région (0,4%) contre 1,3% au Québec. En 2014-2015, seulement 35% des 15 ans et plus de la MRC ont utilisé un mode de transport actif au moins une fois par semaine (ISQ, 2014-2015). Plusieurs actions en aménagement du territoire peuvent être posées pour favoriser les transports actifs (voir encadré). La mobilité active est un enjeu du schéma d'aménagement et une priorité à l'intérieur des périmètres urbains.

### Exemples d'actions pour favoriser les transports actifs

- Favoriser la qualité et le caractère harmonieux des lieux piétons (qualité du cadre bâti, plantation d'arbres, sentiers en retrait de la chaussée).
- Favoriser le déneigement des rues et des trottoirs pour rendre la marche hivernale sécuritaire.
- Entretien des sentiers pédestres et des pistes cyclables toute l'année.
- Limiter la vitesse sur certaines rues pour assurer la sécurité des marcheurs et des cyclistes de tout âge
- Aménager des milieux de vie mixtes, où les résidents peuvent accéder facilement aux commerces, aux lieux de travail et aux écoles à pied ou à vélo.
- Voir au bon éclairage des rues.
- Offrir des trottoirs continus et des passages piétonniers.
- Limiter l'étalement urbain, densifier les zones avec infrastructures.

## Caractérisation du milieu industriel

Le territoire de la MRC de Lac-Saint-Jean-Est présente plusieurs spécificités qui le démarquent tant d'un point de vue régional que provincial. L'économie régionale est d'une impressionnante diversité. En effet, **l'assise industrielle composée de la 1<sup>ière</sup> transformation (forêt et aluminium) demeure solide malgré des facteurs externes** toujours favorables liés aux cycles économiques.

**Celle-ci fait également vivre une multitude de petites et moyens entreprises** (équipementiers et sous-traitants). **Le secteur manufacturier est également bien présent. Il est composé très souvent de moyennes entreprises qui sont à vaste majorité de propriété locale; ces entreprises sont historiquement le fer de lance dans la croissance économique (emplois et investissements) sur l'ensemble du territoire.** Cette présence industrielle (1<sup>ière</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> transformation) explique les variations au niveau de la formation de la main-d'œuvre (sur-représentation des métiers professionnels et techniques présentés dans la section scolarité). Ces besoins de main-d'œuvre, semi-spécialisés, sont particulièrement impactés par la pénurie de main-d'œuvre où la mobilité et les opportunités d'emploi n'ont jamais été aussi nombreuses.

### Faits saillants 2021

- Augmentation totale de 125 emplois (tous secteurs confondus). 25 345 emplois en 2016 pour 25 470 en 2021.
- Les proportions d'emploi entre les secteurs primaire, secondaire et tertiaire sont relativement demeurés les mêmes (stable).
- Perte d'emploi dans les catégories Services d'hébergement et de restauration (-310 = 19% par rapport à 2016)
- Augmentation de près de 500 emplois dans la catégorie Soins de santé et assistance sociale
- 29 entreprises de plus de 100 employés représentent 24.7% des emplois de la MRC
- La MRC est composée à 98.3% d'entreprises de moins de 100 employés

**L'autre grand secteur primaire qui traduit l'unicité de notre territoire est le monde agricole;** principal vecteur d'occupation durable du territoire. La production agricole importante offre des opportunités de transformer davantage. **Notre territoire présente des particularités distinctes sur fonds de nordicité et d'agro-boréalité. La MRC de Lac-Saint-Jean-Est compte la plus importante concentration de fermes laitière dans la région** ainsi que des zones climatiques plus tempérées que la moyenne selon les latitudes concernées. Cette réalité permet un éventail de potentiel pour différents types de production. Néanmoins, l'industrie serricole

demeure encore marginale et peu présente. **L'autonomie alimentaire de la région suppose le renforcement des capacités et de la volonté d'avoir accès à des aliments locaux, de qualité et abordables, et s'actualise dans une perspective de développement durable (économique, sociale et environnementale) du système alimentaire.** La MRC de Lac-Saint-Jean-Est fait partie des MRC les plus actives de la région. Le Plan de développement agroalimentaire de la MRC, adopté en 2015, a permis une prise de conscience de l'importance du secteur agroalimentaire pour la MRC. La MRC a par la suite contribué au développement d'initiatives favorisant l'autonomie alimentaire, tels Transport agro 02, le Créneau d'excellence AgroBoréal et la Coopérative de solidarité NORD-Bio.

En effet, **même si le poids économique de la 1<sup>ère</sup> et 2<sup>e</sup> transformation des matières première demeure d'importance, la tertiarisation (économie tournée vers les biens et les services) de l'économie de la MRC se poursuit et s'accélère** dans un proche avenir. Cette transition économique s'effectue dans l'ensemble des contrées occidentales. Nous observons certes un certain décalage, mais chiffres et tendances ne mentent nullement. **Le secteur tertiaire est déjà le principal secteur économique de notre territoire au niveau des emplois (santé et services sociaux, services professionnels, tourisme, enseignement, etc.),** celui-ci ne cessera de prendre de l'importance

**La nouvelle économie se caractérise par une augmentation de la proportion de gens scolarisés et spécialisés, une augmentation de l'importance du secteur des services, une innovation constante de la part des entreprises et une intégration massive des nouvelles technologies et du numérique.** Dans cette ère de mondialisation, ni la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean ni la MRC de Lac-Saint-Jean-Est n'échappent à ces tendances accélérant la tertiarisation de l'économie.

## Répartition des emplois et des entreprises

La structure industrielle de la MRC est à l'image de celle de la région, principalement tournée vers la foresterie, l'aluminium, la fabrication, l'agriculture et le tourisme.

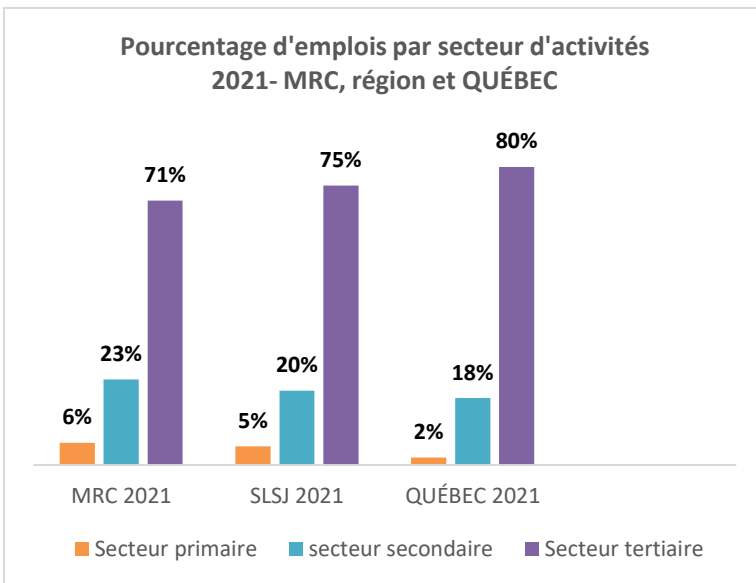
L'économie de la MRC de Lac-Saint-Jean-Est est principalement concentrée dans les secteurs du bois, des pâtes et papiers, de l'agroalimentaire et de l'aluminium. Le tourisme et la présence sur les grands chantiers du Québec sont également des forces. La filière forestière constitue un pilier de mise en valeur du territoire, avec près de 40 entreprises et 1 482 emplois directs. Du fait de l'importance des superficies, la MRC est au cœur de la production agricole régionale.

Le secteur de l'aluminium est bien représenté avec une usine de Rio Tinto, qui emploie plus de 800 personnes et qui produit annuellement plus de 440 000 tonnes d'aluminium. Les efforts de diversification commencent à porter fruit, à la suite de l'implantation d'une usine d'extrusion de l'aluminium permettant d'offrir un support aux PME du Québec pour accélérer la 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> transformation de l'aluminium.

Le territoire est bien doté en infrastructures touristiques avec des actifs multiples, répartis sur l'ensemble du territoire, de différents types et souvent d'intérêt national comme le parc national de la Pointe-Taillon. Le développement sur 4 saisons est un enjeu territorial et la région mise sur le développement durable de ce secteur économique et sur une valeur ajoutée qui dépasse les simples retombées économiques.

## Coup d'œil sur les plus grands employeurs de la MRC

Le tableau de la page suivante présente les principaux employeurs de la MRC. On constate que si la structure industrielle repose davantage sur les secteurs primaire et secondaire, comparativement à l'économie de l'ensemble du Québec et que les principales activités de fabrication sont axées sur la transformation des ressources naturelles, comme dans l'ensemble du Québec, le secteur tertiaire dominait l'économie de la MRC en 2021 et ce secteur



Source : Statistique Canada, recensement 2021



était principalement représenté par les services publics et les services aux ménages secteur était principalement représenté par les services publics et les services aux ménages.

### Liste des principaux employeurs dans la MRC en 2021 - Partie 1

Noms	Nb emplois
CIUSSS (Hôpital d'Alma)	942
Rio Tinto Métal Primaire	850
Groupe LAR Machinerie Inc.	450
Proco	398
Collège d'Alma	300
Produits Forestiers Résolu - Alma	282
Ville d'Alma	254
Béton Préfabriqué du Lac inc.	250
Arbec, Bois d'Œuvre Inc.	230
CIUSSS du SLSJ	212
Bleuets Sauvages du Québec Inc. (usine de congélation Saint-Bruno)	200

Source : BDE02. Janvier 2023

### Liste des principaux employeurs dans la MRC en 2021 – Partie 2

Noms	Nb emplois
Alimentation André Fortin inc. (Métro Alma)	170
Coopérative Forestière Petit-Paris	164
Chaîne de Travail Adapté Inc.	161
Les Entreprises G Larouche inc. (Excavations G. Larouche)	145
Coopérative de Services à Domicile Lac-Saint-Jean-Est	140
CIUSSS du SLSJ (Centre d'Hébergement Métabetchouan-Lac-à-la-Croix)	135
IGA Extra - Alma	130
Foresterie DLM	129
Centre de Services Scolaire du Lac-Saint-Jean (voir note)	120

**NOTE :** Étant donné le grand nombre de marques qu'elle regroupe, la **coopérative Nutrinor** n'apparaît pas dans le tableau des plus grands employeurs de la MRC. Toutefois, une grande partie des 983 emplois générés par Nutrinor sont dans la MRC de Lac-Saint-Jean-Est, ce qui en fait un des plus importants employeurs. Cette même observation vaut pour le **Centre de services scolaire de Lac-Saint-Jean, lequel compte 1 100 employés** lorsque l'ensemble de ses installations d'enseignement sont pris en compte.

## Entreprises d'économie sociale dans la MRC

En 2020, le Québec comptait environ 11 200 entreprises d'économie sociale employant près de 220 000 employés et générant 47,8 milliards de dollars. De ce nombre, 75% étaient des OBNL, 21% des coopératives non financières et un peu plus de 3% des coopératives financières ou des mutuelles (Vachon, 2022). La région du Saguenay–Lac-Saint-Jean abrite environ 670 entreprises d'économie sociale actives dans différents secteurs d'activités. **Le territoire de la MRC compte plus de 100 entreprises d'économie sociale**, pensons à la Coopérative Nutrinor, au Groupe CODERR, au CREDD, aux Jardins Mistouk, à Réemploi +, à la Coop de services à domicile Lac-Saint-Jean-Est, au Prisme Culturel, aux Serres Belle-de-Jour, à la Coop de solidarité Nord Bio, à la Coop forestière Petit Paris, au Parc de la caverne du Trou de la Fée, au camp musical du Lac-Saint-Jean, etc. Ces entreprises sont membres de ESSOR 02 afin de promouvoir, réseauter et informer les entreprises d'économie sociale au Saguenay–Lac-Saint-Jean.

Au-delà de leur expertise spécifique, elles se rassemblent par des valeurs communes qui sont orientées vers l'implication de leurs ressources humaines, le développement du savoir-faire de leur main-d'œuvre et la maximisation des richesses collectives qui découlent de leurs activités (site Internet ESSOR 02).

## Économie circulaire Saguenay–Lac-Saint-Jean

Économie circulaire Saguenay–Lac-Saint-Jean établit des liens entre les organisations du Saguenay–Lac-Saint-Jean pour leur permettre d'être plus productives, écoresponsables et compétitives. Ces liens prennent la forme de partenariats où des matières, de l'eau, de l'énergie, des ressources humaines et matérielles peuvent être mutualisées, partagées ou même vendues entre les partenaires. Plusieurs entreprises du territoire sont très avancées en économie circulaire: l'Orée des champs et la microbrasserie Riverbend, la ferme Tournevent, etc...



Plusieurs services sont offerts aux entreprises du territoire : identification des matières et ressources disponibles dans les entreprises pour une éventuelle synergie, priorisation des échanges potentiels avec d'autres entreprises et pistes de valorisation, s'il y a lieu, organisation et animation d'activités de maillages réunissant des offreurs et des demandeurs et accompagnement dans la mise en œuvre d'une synergie, de sa création jusqu'à sa concrétisation (site Internet Synergie Québec). Pour démocratiser le principe d'économie circulaire, le CQDD effectue des activités de maillage un peu partout dans la région, lesquelles sont gratuites. De plus le



créneau AgroBoréal vient de lancer la plateforme *l'Activateur*. Il s'agit d'une solution numérique développée pour permettre aux entrepreneurs de s'autoévaluer, planifier et communiquer leurs actions en développement durable.

## Secteur primaire

Comme illustré précédemment le secteur primaire occupe la plus petite part des emplois dans l'économie de la MRC. En 2021, 6,2% du nombre d'emplois sont dans le secteur primaire.

Sur un total de 164 entreprises œuvrant dans le secteur primaire, les établissements de production agricole sont au nombre de 158 selon la base de données de BDE02. Le territoire de la MRC se situe au cœur d'un écosystème intégré de la filière agricole régionale et ce, tant dans la production, la transformation, les circuits courts que dans les activités de transformation que celles de la restauration commerciale que du commerce de détail.

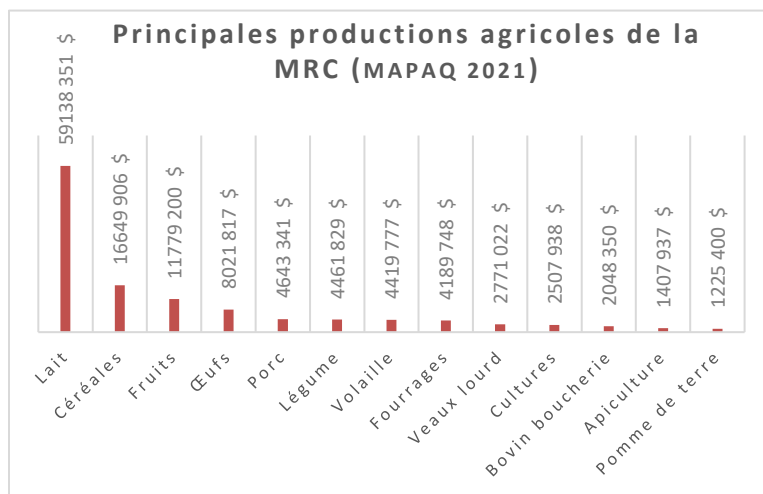
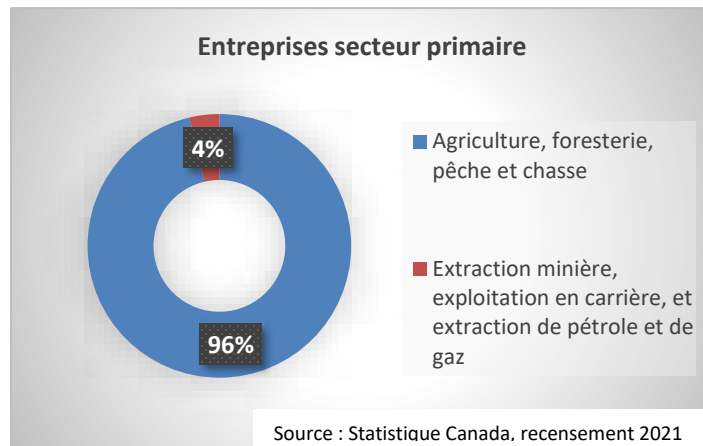
Le créneau d'excellence AgroBoréal vise à faire du Saguenay–Lac-Saint-Jean un leader en développement agroalimentaire boréal et durable. Il se caractérise par une forte concentration d'entreprises de production et de transformation exploitant le terroir boréal. L'image de marque pour l'industrie agroalimentaire régionale mise de avant par la stratégie de positionnement Zone boréale est signifiante puisqu'elle permet de s'adapter à des conditions climatiques plus limitatives mais distinctives. Avec plus de 200 entreprises et plus de 23 000 ha en régie biologique en 2021, le Saguenay–Lac-Saint-Jean occupe le deuxième rang au Québec en termes de superficies certifiées biologiques. L'industrie bioalimentaire représentait 7% du PIB régional et 12% des emplois en région en 2020 (MAPAQ, 2020).

D'un point de vue de l'offre et de la demande, l'augmentation de l'autonomie alimentaire de la région suppose le renforcement des capacités et de la volonté d'avoir accès à des aliments locaux, de qualité et abordables, et s'actualise dans une perspective de développement durable (économique, sociale et environnementale) du système alimentaire. La MRC de Lac-Saint-Jean-Est fait parties des MRC les plus actives de la région. Le Plan de développement agroalimentaire de la MRC, adopté en 2015, a permis une prise de conscience de l'importance du secteur agroalimentaire pour la MRC. La MRC a par la suite contribué au développement d'initiatives favorisant l'autonomie alimentaire, tels Transport agro 02, le Créneau d'excellence Écoaventure Boréale et la Coopérative de solidarité NORD-Bio.

La production laitière domine largement les revenus agricoles de la MRC en 2021 (47%), et ce, bien que le nombre de producteurs laitiers soit passé de 138 en 2012 à 113 en 2021 (MAPAQ, 2021). La production n'a pas diminué malgré la diminution du nombre de producteurs. Les autres principales productions agricoles sont les productions de céréales (11%), de petits fruits (9%), d'œufs (6%), de porcs (4%), de légumes (4%) et de volaille (4%).

### Faits saillants 2021

- En 2021, l'agriculture procurait 2 874 emplois au Saguenay-Lac-Saint-Jean et 854 dans la MRC, soit 30% des emplois agricoles associés au secteur primaire dans la région
- 77% des entreprises agricoles se trouvent dans le secteur sud.
- L'âge moyen des exploitant.es agricoles est de 52 ans et seulement 11% de ceux-ci déclarait avoir un plan de relève en 2021.
- Ce sont les 30-34 ans et les 35 ans et plus qui assument la grande majorité de la relève agricole, l'âge moyen étant de 32,7 ans en 2020 selon la Financière agricole du Québec.



- Diminution du nombre d'entreprises et concentration entre quelques gros joueurs notamment dans la production laitière et dans les grandes cultures.
- Augmentation marquée du nombre d'entreprises depuis une décennie dans les secteurs des fruits et des légumes.

L'exploitation forestière est également très présente tant dans les secteurs nord et sud de la MRC. L'exploitation des substances minérales, soit tourbières et carrières, y contribue également dans une moindre mesure.

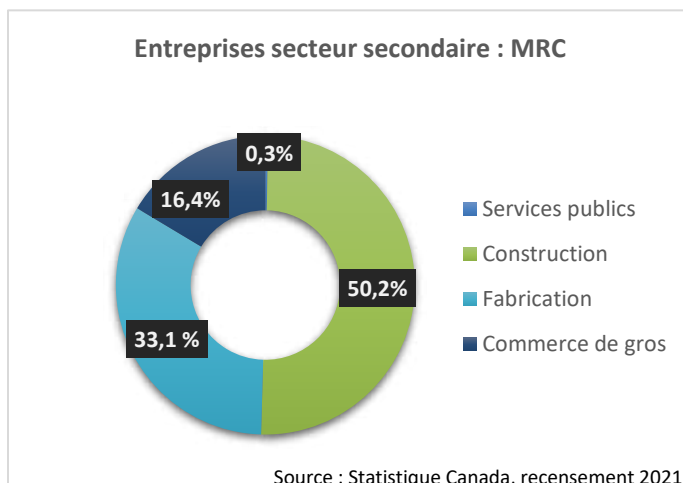
## Secteur secondaire

En ce qui concerne le secteur secondaire, **la présence de Rio Tinto et de grandes entreprises forestières axées sur la transformation des ressources naturelles fait en sorte que la MRC a un secteur secondaire plus important que le reste de la région et de la province.**

En 2021, le secteur secondaire occupe 23% des emplois dans la MRC (24 % en 2011). Selon la base de données BDE02, en décembre 2022, le secteur de la construction regroupe le plus grand nombre d'entreprises. La forte présence de l'industrie de l'aluminium et celle de la forêt a permis la création de plusieurs PME alors que les entreprises de fabrication présentes dans la MRC sont souvent associées à ces deux axes économiques.

### Faits saillants du secteur Industriel en 2021:

- 165 entreprises de construction employant 2 190 employé.es soit 9% de tous les emplois dans la MRC
- 109 entreprises de fabrication employant 3 305 employé.es soit 13% de tous les emplois dans la MRC
- 1 748 emplois sont offerts par 4 entreprises, Rio Tinto, Proco, BPDL et LAR (plus de la moitié – 53% - des emplois dans le secteur industriel)
- Quant à l'industrie agroalimentaire, elle générerait 800 emplois sur un total de 3 305 emplois du secteur secondaire, soit 24 %.



### Aluminium

- Expertise régionale élevée;
- Aluminium secondaire (recyclée) fait concurrence aux entreprises canadiennes: En 2015, ce type d'aluminium comblait 50% des besoins américains.
- La production d'aluminium primaire a trouvé un terrain fertile dans la région, notamment en raison de la disponibilité d'énergie électrique à prix compétitif.
- L'aluminerie Alma de Rio Tinto sera dotée en 2023 de la première installation de démonstration de la technologie d'anodes inertes de taille commerciale. ELYSIS œuvre à la commercialisation d'une nouvelle technologie de fabrication de l'aluminium qui permet de décarboner la production d'aluminium.
- On devrait voir en 2023 le début de la construction du centre de production de billettes d'aluminium à Alma. Des investissements de 240\$ millions sont prévus et les retombées économiques sont estimées à 65\$ millions pour la région et la création de 40 nouveaux emplois.
- Expertise et rayonnement mis en valeur par les visites industrielles offertes en saison estivale par l'équipe la Division Tourisme de la CIDAL. Seule usine au Québec du groupe Rio Tinto à offrir des visites touristiques.

### Industrie forestière

La forêt est un moteur socioéconomique indispensable pour la MRC comme pour le Saguenay–Lac-Saint-Jean. Plusieurs villes et villages dépendent de la forêt sur le territoire. L'écosystème autour de la forêt est intégré et diversifié. La région compte pour le quart des approvisionnements forestiers résineux du Québec. Voici les entreprises et emplois directs de la filière forestière de la MRC de Lac-Saint-Jean-Est en 2021.

En effet, le territoire de la MRC compte une papetière, des sociétés forestières privées œuvrant dans le bois d'œuvre et le sciage, des coopératives forestières, des sociétés sylvicoles, des entrepreneurs forestiers et sylvicoles, des équipementiers, des sous-traitants et fournisseurs qui sont liés à la forêt et qui contribuent au maintien de la vitalité économique de plusieurs des municipalités de la MRC.

Secteurs	Nbres d'entreprises	Nbres d'emplois
Aménagement forestier	13	381
1 <sup>ère</sup> transformation	9	529
2 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup> transformation/Valeur ajoutée	10	156
Pâtes et papier	1	372
Transport et produits forestiers	6	44
<b>Total</b>	<b>39</b>	<b>1 482</b>

Source: Développement économique 02. Liste industries commerces 2021

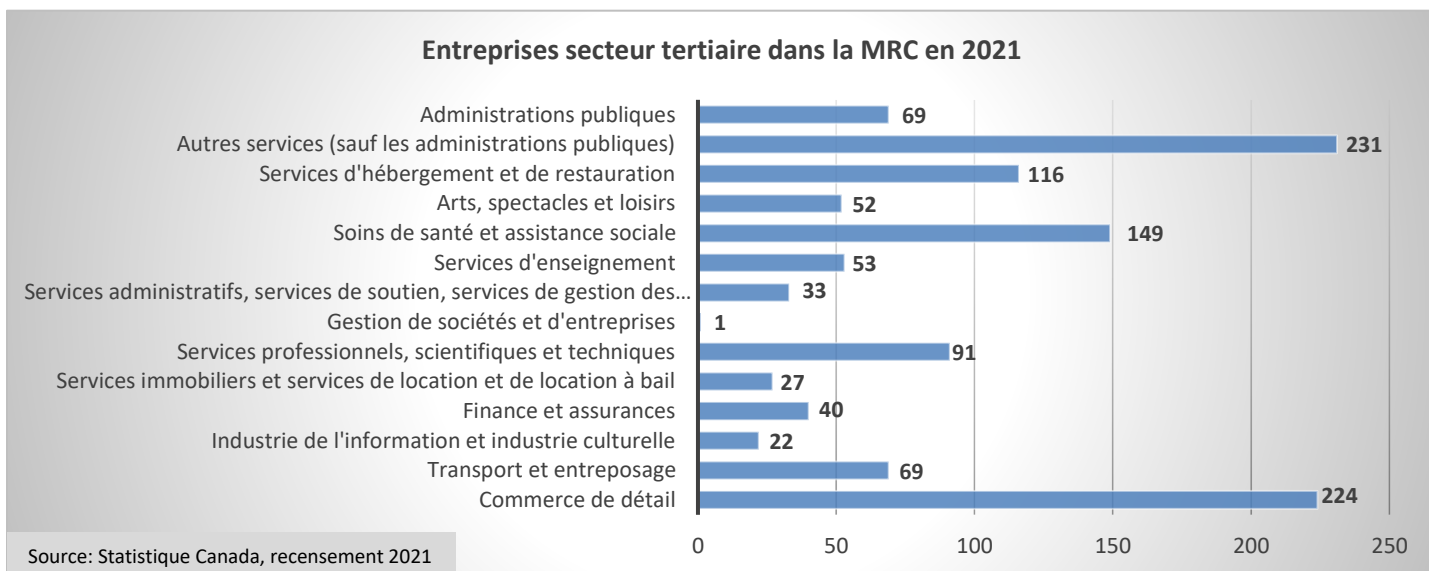
**La filière forestière de la MRC est composée de 39 entreprises qui comptent un grand total de 1 482 emplois directs en 2021.** Il y a plus de 3 700 travailleurs.euses dans le secteur forestier, incluant tous les emplois indirects et induits qui en découlent (ISQ, 2021).

Des enjeux majeurs d’approvisionnement liés au contexte économique (baisse de possibilité forestière, réduction des taux de récolte et impact de ces baisses sur les copeaux et les sciures de bois) pourraient avoir des conséquences socioéconomiques malheureuses pour plusieurs communautés de la MRC et sur le maintien des entreprises sur le territoire. Si de telles conséquences découlaient des orientations et choix de société à venir notamment sur les aires protégées et du plan Caribou, la MRC, les municipalités, les entreprises et les travailleurs.euses s’attendent à un plan de transition économique porteur et réaliste.

## Secteur tertiaire

**Le secteur tertiaire de la MRC qui occupe 70,5% des emplois est moins développé comparativement à la moyenne provinciale (80%).** La plus forte concentration d’emplois est dans la Ville d’Alma, qui est, rappelons-le, la plus grande ville du Lac-Saint-Jean. On y retrouve une grande diversité de commerces et de services professionnels, et ce, bien que le secteur commercial ait particulièrement souffert depuis la pandémie de COVID-19.

Selon le dernier recensement de Statistique Canada, le commerce de détail est le second générateur d’emplois dans la Ville d’Alma avec 14,9% des emplois alors qu’il est de 14,2 % dans la MRC. **Le plus grand employeur du secteur tertiaire est la santé et ses services associés, tant privés que publics, avec 15,8 % des emplois dans la MRC** selon le recensement de 2021 de Statistique Canada. Le secteur de la santé occupe effectivement une place majeure dans l’économie, tant en termes d’emplois que de dépenses (4 020 emplois dans le public et le privé). Pour le seul secteur public du RLSS Lac-Saint-Jean-Est on dénombrait effectivement 1 651 emplois en 2021 alors qu’au niveau régional, le CIUSS est le premier employeur toutes catégories confondues avec plus de 10 489 emplois.



### Tourisme

- Industrie touristique présente un vecteur de croissance important en plus de générer d’importantes retombées économiques (tertiaire moteur). En 2019, de nombreuses entreprises associées au secteur touristique sont dispersées sur le territoire du Saguenay–Lac-Saint-Jean et génèrent plus de 10 028 emplois à valeur touristique. En termes d’emplois liés au tourisme, notre région peut se comparer aux régions de Chaudière-Appalaches, de l’Outaouais et de Lanaudière.
- L’activité touristique est formée d’interactions territoriales qui relient ensemble les éléments socioculturels, naturels, patrimoniaux et techniques. Le tourisme n’est pas une industrie en vase clos. Une grande partie des entreprises touristiques sont comptées dans un autre secteur d’activité (agroalimentaire, restaurations, culturel, etc.).
- L’agrotourisme est important dans la MRC. Notre MRC offre le plus grand taux de satisfaction de la clientèle du Saguenay–Lac-Saint-Jean quant à l’expérience agrotouristique vécue notamment en lien avec les écomusées présents sur le territoire. Les tendances et les campagnes « manger local » favorisent la popularité de ces expériences touristiques sur le territoire.



- La région du Saguenay–Lac-Saint-Jean comporte la plus grande concentration d’entreprises œuvrant en tourisme d’aventure et écotourisme. La présence du créneau d’excellence en tourisme d’aventure, Écoaventure Boréale vise à structurer autour des communautés et des initiatives innovantes un produit d’attrait organisé et reconnu internationalement.
- Le périmètre du créneau d’excellence en tourisme d’aventure et écotourisme comprend 45 entreprises. 16 sont sur le territoire de la MRC. Présence de la seule agence de voyage réceptive du Saguenay–Lac-Saint-Jean, Équinox Aventure spécialisée en séjours à vélo, en kayak ou canoë et en motoneige.



#### Autres faits saillants en 2021

- Augmentation de 2% de la proportion d’emplois du secteur tertiaire privé (entre 2016 et 2021)
- Stabilité du nombre d’emplois dans le secteur public.
- Secteur de la restauration très touché par la COVID, l’augmentation du coût des aliments et la pénurie de main d’œuvre. Le modèle se transforme;
- Notre secteur fait face à un manque d’unités disponibles en hébergement commercial. La MRC a même perdu une centaine de chambres depuis la réalisation des études en 2019.
- 9,1 % de la population active de 15 ans et plus de la MRC sont des travailleurs autonomes (Saguenay–Lac-Saint-Jean : 9,2%, province de Québec : 12%);
- Caractéristiques des travailleurs autonomes: flexibles, possibilité de télétravail, contrat à contrat, pas de sécurité financière (pas d’avantages sociaux ni de régime d’assurances collectives), utiles aux entreprises avec des besoins spécifiques et temporaires.



## Contexte économique actuel dans la MRC

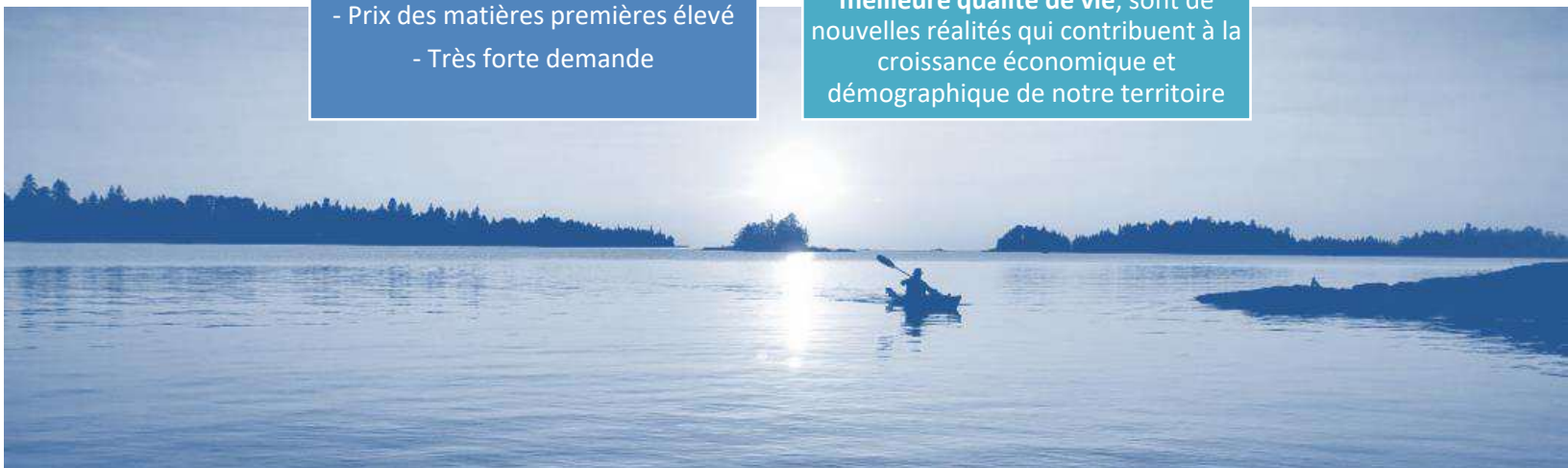
Niveau d’activité économique retrouvé dans la plupart des secteurs pré-pandémie

Secteurs plus impactés: services d’hébergement, restauration, industrie événementielle, transport et commerce de détail, mais:  
- 2 excellentes saisons touristiques (2020 et 2021) avec record d’affluence Véloroute des bleuets

Marché immobilier vigoureux et manque de logements locatifs

Excellente tenue du secteur manufacturier et des ressources naturelles:  
- Prix des matières premières élevé  
- Très forte demande

La dématérialisation de l’économie, les transitions numérique, écologique, énergétique et agricole, le télétravail, la quête d’une meilleure qualité de vie, sont de nouvelles réalités qui contribuent à la croissance économique et démographique de notre territoire





LES CARACTÉRISTIQUES DE  
L'OCCUPATION DU TERRITOIRE

# 4. Les caractéristiques de l'occupation du territoire

## Milieus naturels, humides et hydriques de la MRC

Le territoire de la MRC de Lac-Saint-Jean-Est recèle de nombreux milieux naturels, humides et hydriques. Le parc national de la Pointe-Taillon, est l'un des trois parcs nationaux de la région. Il représente le patrimoine naturel des basses terres du Saguenay-Lac-Saint-Jean.

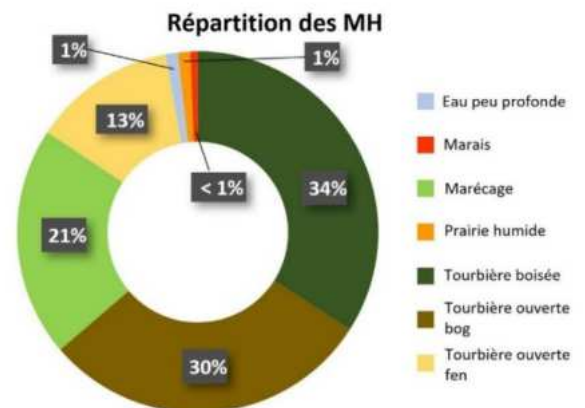
Depuis 2017, les limites du **parc national de la Pointe-Taillon** ont été modifiées en y ajoutant des terrains situés dans les municipalités de Saint-Henri-de-Taillon, de Saint-Gédéon et de la ville d'Alma, dont une trentaine d'îles et d'îlots sur le lac Saint-Jean. Haut lieu du récréotourisme au Saguenay-Lac-Saint-Jean, il comprend l'une des plages les plus connues du lac Saint-Jean. **Le parc préserve de vastes tourbières typiques de la forêt boréale, ainsi qu'une flore et une faune diversifiées. Par ailleurs, les îles nouvellement intégrées au parc représentent un patrimoine naturel exceptionnel.** Les milieux humides (tourbières, marécages et marais) représentent plus de la moitié de la superficie terrestre du parc national.

15 espèces de mammifères, autant d'espèces de poissons, quelques espèces d'amphibiens et près de 200 espèces d'oiseaux dans le parc national de la Pointe-Taillon



**Les milieux humides (MH) représentent 21% du territoire municipalisé de la MRC, soit 29 142 hectares (291 km<sup>2</sup>).** Une distinction importante s'observe entre les secteurs nord et sud de la MRC. Si les milieux humides couvrent une vaste superficie dans le secteur nord, notamment avec les grandes tourbières, le secteur sud présente peu de milieux humides.

La MRC de Lac-Saint-Jean-Est se distingue par la présence de nombreux et très vastes complexes de tourbières situés dans le secteur nord de la MRC. Une des particularités des tourbières ombrotrophes de la MRC est la présence de mares. Elles représentent un écosystème exceptionnel.



**On retrouve sur le territoire de la MRC 1 591 lacs, 53 réservoirs et 2 789 km de cours d'eau** compris au plan régional des milieux humides et hydriques (PRMHH). **Les cours d'eau présentent généralement une bonne qualité de l'eau dans les grandes rivières présentes sur le territoire.** Certaines problématiques sont observées dans les cours d'eau en milieu agricole surtout ceux ayant un bassin versant fortement occupé par l'agriculture. Le bassin versant de la Belle-Rivière, ceux de la Rivière Bédard, de la Mistouk et du ruisseau Grandmont sont les plus problématiques en termes de qualité de l'eau (qualité bactériologique, taux de phosphore, matières en suspension).

**Les 20 plus grands lacs sur le territoire de la MRC présentent une assez bonne qualité des eaux. Ils supportent une importante industrie touristique et la villégiature.** Toutefois, des problématiques s'observent dans le secteur sud au niveau des lacs compris dans le bassin versant de la Belle-Rivière (lac Vert, lac Kénogamichiche, les lacs à la Croix, lac Vouzier). On y note la présence récurrente de cyanobactéries sur les lacs en voie d'eutrophisation. Les espèces exotiques envahissantes (EEE) et les espèces aquatiques envahissantes (EAE) constituent par ailleurs une menace réelle pour plusieurs plans d'eau, dont le lac Saint-Jean.

**Le territoire de la MRC compte une des six réserves écologiques de la région.** Il s'agit de la réserve écologique de Couchepaganiche située à Métabetchouan-Lac-à-la-Croix (37,99 ha). La MRC compte **14 habitats fauniques** sur son territoire, dont neuf aires de concentration d'oiseaux aquatiques et cinq habitats du rat musqué. Le **seul refuge biologique** inscrit au registre des aires protégées

du gouvernement **mais 19 sur les terres publiques intramunicipales (TPI)**. Les sites fauniques d'intérêt identifiés par le MFFP sur le territoire de la MRC sont **les rivières à ouaniches** (rivière Métabetchouane et de la rivière Péribonka) et leurs tributaires fréquentés par l'espèce de même que les **frayères à éperlans et couloirs de migration ainsi que les frayères à doré jaune**.

## Territoires d'intérêt écologique au schéma d'aménagement révisé (SAR)

**La MRC de Lac-Saint-Jean-Est recèle plusieurs territoires et sites écologiques d'intérêt que ce soit au niveau faunique ou floristique** (ex :

nombreux marais dont les marais littoraux du lac Saint-Jean et des grandes rivières sur le territoire, réserve

écologique Couchepaganiche, les boisés d'intérêt, les kettles, les îles du lac Saint-Jean, etc.). Ces territoires sont reconnus au SAR, soit

pour leur fragilité, leur représentativité d'un milieu naturel particulier ou pour leur unicité. **Plusieurs sites présentent une valeur esthétique et touristique. Ces différents territoires ont également une importante valeur environnementale en raison de leur représentativité, de leur rareté et de leur richesse pour l'environnement.** Ils sont tous en lien avec les milieux humides et hydriques

lorsqu'ils ne sont pas eux-mêmes des milieux humides ou hydriques. Plusieurs de ces sites se retrouvent dans la liste des aires protégées sur le territoire ainsi que dans les sites fauniques d'intérêt identifiés par le MELCCFP. Ces différents sites et habitats jouent un rôle essentiel dans la reproduction de certaines espèces fauniques et floristiques sur le territoire de la MRC. Toutefois **le territoire de la MRC compte moins d'aires protégées que la région et que le Québec.**



## Organisation spatiale du territoire

Afin de mieux saisir les particularités de l'occupation du territoire et de la répartition des diverses activités humaines et économiques en voici un portrait sommaire.

**Une grande partie du territoire de la MRC est vouée à l'agriculture.** La MRC possède d'ailleurs **le plus grand nombre de terres agricoles dans la région**. Avec ses 100 000 hectares, **la zone agricole représente 36,91 % du territoire de la MRC**, incluant les territoires non organisés. Hormis le secteur Saint-Cœur-de-Marie de la Ville d'Alma, les terres en culture sont majoritairement situées dans le secteur sud de la MRC. **Dans le secteur nord**, on note la présence de bleuetières commerciales occupant de grandes superficies ainsi que de nombreuses petites bleuetières. La culture de la camerise d'y concentre, ainsi que celle d'autres petits fruits. Ailleurs dans le secteur nord de la MRC, les terres sont surtout forestières. On y observe aussi de grands complexes de tourbières. Au niveau industriel, les entreprises sont le plus souvent liées à l'exploitation de la forêt. De grandes scieries sont présentes et emploient plus de 500 employés. Quant à la population, elle habite souvent les secteurs de villégiature présents aux abords des nombreux lacs et de la rivière Péribonka. Les activités récréatives en forêt y sont d'ailleurs très populaires.

**Chacune des 14 municipalités de la MRC possède au moins un périmètre urbain où la densité d'occupation est évidemment plus importante et où l'on observe la présence de quelques-uns à plusieurs commerces de proximité et d'industries.** Par ailleurs, **la villégiature et les activités touristiques sont dispersées en bordure des lacs et des rivières partout sur le territoire.** Ces activités sont structurantes pour plusieurs municipalités.

**Avec sa population représentant plus de la moitié de la population de la MRC, la Ville d'Alma est la plus grande ville du Lac-Saint-Jean.** Une grande partie des services et commerces de la MRC s'y retrouve. Ceux-ci possèdent même un marché qui dépasse les limites de la MRC. Le périmètre urbain d'Alma accueille d'ailleurs certains des sites industriels les plus importants de la MRC, entre autres, l'usine Alma de Rio Tinto et l'usine de Produits forestiers Résolu (Papier excellence). Plusieurs PME se sont développées autour de ces deux grandes entreprises. Au niveau social, une grande diversité de services sont présents, que ce soit au niveau de la santé et des services sociaux, de la culture et des sports et loisirs. La MRC et particulièrement Alma, a maximisé les efforts depuis plus de vingt ans pour être reconnue comme point de départ de la Véloroute des Bleuets. 84% des usagers ont pris le départ de la MRC (68% d'Alma) selon le Profil cycliste 2021.

**Le secteur sud se distingue, entre autres, par sa vocation agricole.** Les terres agricoles y sont les plus fertiles de la région et également les plus nombreuses avec 39 850 hectares en culture (Plan agroalimentaire de la MRC de Lac-Saint-Jean-Est. 2015). Le climat est aussi plus propice à des cultures à unités thermiques élevées tel le soya et le maïs-grain. **Les fermes laitières sont dominantes** (113) mais on y retrouve également plusieurs types de productions animales et végétales, telles que l'élevage porcin, avicole et les productions

maraichères. Les entreprises industrielles présentes dans le secteur sud sont le plus souvent liées à l'agriculture, avec notamment le siège social de Nutrinor à Saint-Bruno. Un important écosystème basé sur l'agriculture est présent dans la MRC. Il en constitue le cœur de la région. On retrouve également quelques entreprises industrielles liées à l'exploitation de la forêt. Le principal parc industriel, soit le Parc industriel du secteur Sud, est toutefois peu développé, notamment en raison de la présence de milieux humides. Il s'agit du seul parc industriel de la MRC desservi par le chemin de fer, hormis les sites de Rio Tinto et PFR.

**Le secteur sud possède également de nombreux attraits récréatifs, touristiques et culturels. La présence du lac Saint-Jean y est pour beaucoup** et plusieurs terrains de camping et marinas s'y sont développés. De nombreuses zones de villégiature sont également présentes et occupent une grande partie des berges du lac Saint-Jean. Des secteurs de villégiature sont également présents autour de certains lacs, notamment les lacs Vert à Hébertville et les lacs-à-la-Croix à Métabetchouan-Lac-à-la-Croix. Ces zones de villégiature se sont progressivement transformées en zone de résidence permanente au cours des dernières décennies.

## Services et infrastructures

### Milieu scolaire

Le territoire de la MRC de Lac-Saint-Jean-Est comprend divers lieux d'enseignement répartis sur l'ensemble du territoire et ce, du niveau préscolaire au niveau universitaire.



Ainsi **plus de 9 000 élèves jeunes** (4 106 pour le préscolaire et primaire, 2 678 pour le secondaire) **et adultes fréquentent les établissements du Centre de services scolaires du Lac-Saint-Jean** où ont recours à la formation en ligne chaque année (*Site Internet du Centre de services scolaire du Lac-Saint-Jean*) et ce, en tenant compte des étudiants du seul établissement privé de la MRC, le Séminaire Marie-Reine-du-Clergé.

**Le Collège d'Alma offre plus de 32 programmes d'études à 1 400 étudiants.** Plusieurs étudiantes et étudiants en provenance des quatre coins du globe le fréquente. Issu de la volonté du milieu agroalimentaire et d'un partenariat régional, le **Centre de recherche et de développement en agriculture** (CRDA) a été créé en 1996 par le Collège d'Alma. Reconnu par le gouvernement du Québec à titre de centre collégial de transfert de technologie (CCTT) en agriculture, **AgriNova** est dédié à la recherche appliquée menée en partenariat avec les entreprises et les organisations du milieu. Le collège est également le seul cégep au Saguenay-Lac-Saint-Jean **porteur du créneau de la culture numérique**. Un vaste centre de recherche en innovation sociale et culture numérique (**COLab**) a récemment été implanté au cœur du cégep. **Entreprises et collectivités** (anciennement *Expertis*) offre des formations avec plusieurs contenus pertinents aux acteurs du milieu socioéconomique, aux entreprises et aux organisations.



**L'Université du Québec à Chicoutimi fait partie du plus grand réseau universitaire du Canada, celui de l'Université du Québec.** L'UQAC accueille chaque année plus de 6 500 étudiants, dont plus de 1 500 sont issus d'une cinquantaine de pays à travers le monde. Ce sont 33% d'étudiants étrangers qui composent sa clientèle. **Bien que l'UQAC permettait depuis 1971, à la population de la MRC d'étudier dans son milieu, le centre d'études** (au Collège d'Alma pour le territoire de la MRC), conçu afin de faciliter l'accès aux études universitaires, **n'est plus fonctionnel.** La proximité avec la ville de Saguenay semble responsable de cette situation. Ces centres offrent des programmes dans des domaines diversifiés selon des modalités favorisant les études à temps partiel.

## Garderies

Comme dans bien d'autres territoires, **l'adéquation entre l'offre et la demande des places en garderie représente un enjeu sur le territoire de la MRC de Lac-Saint-Jean-Est.** Le type de service privilégié est la garde à temps complet. Le besoin est majeur pour la clientèle des 0-18 mois, mais tout aussi pour les enfants aux besoins particuliers qui nécessitent une place liée à un protocole. Les garderies en milieu familial sont recherchées, mais sous représentées sur notre territoire et ce, bien que de nombreuses places sont disponibles pour les responsables en services de garde qui voudraient mettre en place une telle garderie. Le statut de travailleur autonome des gestionnaires de services de garde en milieu familial semble être un frein à ce déploiement.

Le contexte de pénurie de main-d'œuvre ici aussi, est un des principaux enjeux limitants tant le développement de projets de garderies que l'augmentation de l'offre actuelle. Il est aussi à noter qu'il y a un décalage au niveau de la variété et la quantité de l'offre entre les milieux urbains et les milieux ruraux. Les investissements nécessaires pour la mise en place d'une garderie en installation dans une petite municipalité sont un enjeu en soi.

**L'étendue du territoire de la MRC jumelé à la mobilité omniprésente de la population active, notamment pour le travail, engorge les listes d'attente de certaines municipalités situées le long d'axes routiers achalandés.** De plus, l'éloignement des garderies lié à l'enjeu du transport fragilise davantage la situation des familles vulnérables. Enfin, les nombreux projets domiciliaires, commerciaux et industriels à venir sur notre territoire pourraient amplifier cette problématique.

## Santé

Le territoire de la MRC est situé en plein cœur du Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux (CIUSSS) du Saguenay–Lac-Saint-Jean. Le CIUSSS est né de la fusion de 9 établissements de santé et de services sociaux et il dispose de 62 installations réparties dans l'ensemble de la région, dont **15 sur 62 situées sur le territoire de la MRC.** Notre territoire compte pour 16% des employés de la région.

**66%** des installations dans la MRC sont sur le territoire de la ville d'Alma principal pôle de population et de services de la MRC.

Les installations situées sur le territoire de la MRC de Lac-Saint-Jean-Est, comprennent **1 centre hospitalier** (l'Hôpital d'Alma), **4 centres d'hébergement et de soins de longue durée** (CHSLD), **1 centre de protection et de réadaptation pour les jeunes en difficulté d'adaptation** (CPRJDA), **4 centres locaux de services communautaires** (CLSC), **5 centres de réadaptation en déficience intellectuelle et trouble du spectre de l'autisme** (CRDI-TSA). 89.6% de la population de la MRC avait accès à un médecin de famille en 2021.

## Protection incendie

Le territoire de la MRC est desservi par le service d'incendie d'Alma et par les régies de sécurité incendie du secteur nord et du secteur sud. Depuis la mise en place du premier schéma de couverture de risques en sécurité incendie en 2007, le service d'incendie d'Alma et les deux régies incendie assurent la desserte du territoire en ce qui concerne les services incendies et les autres risques tels la désincarcération et le sauvetage hors route. **Le territoire compte 15 casernes réparties sur l'ensemble du territoire.**

La dernière révision du schéma de couverture de risques en sécurité incendie réalisée 2022-2023, oblige à réfléchir aux défis des ressources humaines et matérielles et à revoir les délais d'intervention pour certains périmètres urbains. Le développement de la villégiature en milieu forestier et aux abords des lacs et cours d'eau d'intérêt du territoire a pour conséquence d'augmenter le nombre de risques faibles dispersés sur le territoire. L'accès parfois difficile de ces secteurs de villégiature peut influencer les délais d'intervention.

## Matières résiduelles

**La Régie des matières résiduelles du Lac-Saint-Jean (Régie) est un organisme intermunicipal qui gère l'ensemble des matières résiduelles des trois MRC du Lac-Saint-Jean, dont la MRC de Lac-Saint-Jean-Est.** Créée en 2008, la Régie a comme rôle de préparer et mettre en œuvre le *plan de gestion des matières résiduelles* (PGMR).

Pour ce faire, **les élus.es ont décidé d'être propriétaires et opérateurs de l'ensemble des sites où sont acheminées les diverses matières résiduelles.** Ce modèle a permis de

INFRASTRUCTURES		
	Nbre	Emplois
Écocentres	2	8
Point de dépôt	1	1
Centre de transfert	1	2
LET	2	10
Centre de compostage	1	2
Quincaillerie réemploi	1	5

développer une panoplie d'activités novatrices afin d'atteindre les cibles environnementales telle la mise en place des Quincailleries du réemploi dont l'une est située à Alma afin de détourner plus de 5 000 tonnes de matières de l'enfouissement.

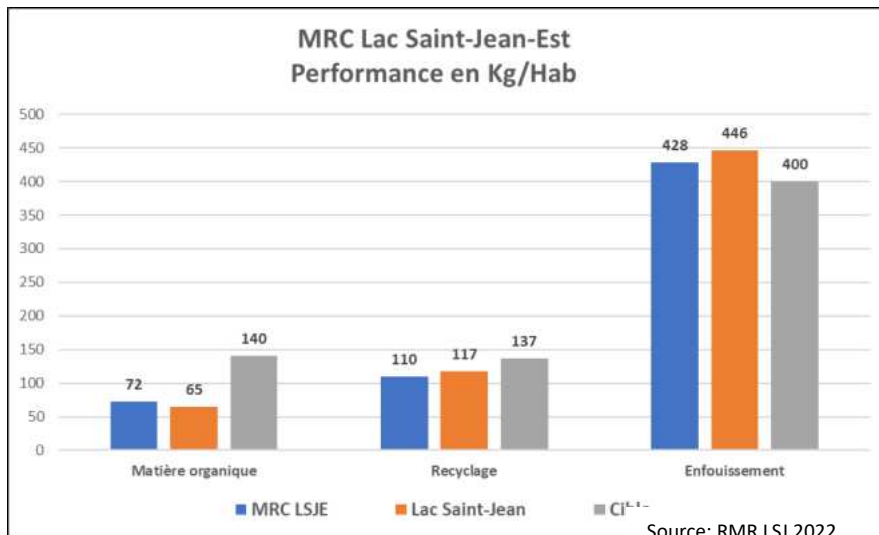
**Ce modèle, en plus de développer une expertise en la matière, a créé une réelle économie verte au Lac-Saint-Jean avec plus 72 millions de dollars en immobilisation dont 53 millions dans la MRC de Lac-Saint-Jean-Est.** La Régie opère avec un budget d'environ 35 millions dont 12 millions proviennent de la taxation municipale. Plus d'une centaine d'employés sont répartis dans 20 plans d'opération sur le territoire.

#### PROGRAMMES ET SERVICES

- Jean Pile
- Quincailleries du réemploi
- Produits d'hygiène personnelle
- Sapin de bon sens
- Récupération du polystyrène
- Récupération de matelas et sommiers
- Une Porte, un bac
- Une Ère solidaire
- L'Escouade Bleue
- Formation en compostage
- ÉcoDon
- Service d'éco conseillère

La population de la MRC se distingue quant à son taux d'adhésion aux différentes collectes.

La performance en Kg par habitant le démontre sur le graphique.



## Transport

**La MRC de Lac-Saint-Jean-Est possède une infrastructure de transport terrestre diversifiée couvrant l'ensemble de son territoire.** Les routes nationales 169 et 170, régionale 172, ainsi que l'ensemble des collecteurs routiers (liant les municipalités rurales au réseau régional) sont les principales artères sur lesquelles repose le transport routier dans la MRC.

**Le réseau routier à la charge du MTQ couvre 271,5 km de route.** La route 169 constitue 70 % de ce total tandis que les collecteurs routiers en représentent 26 %. À peine 2 % du réseau de voirie donne accès à la ressource forestière. **Les municipalités locales, quant à elles, s'occupent de l'entretien de 64 % du réseau routier tertiaire situé à l'intérieur de leurs limites territoriales soit 424 km.** Différentes améliorations ont été apportées à ce réseau structurant. Le maintien et l'amélioration de l'état des routes et des infrastructures contribuent à la vitalité du développement touristique, commercial, industriel ou tout simplement dans notre quotidien. Un projet de route touristique officielle faisant le Tour du lac Saint-Jean est en cours de planification. Par ailleurs, **le projet de réaménagement de la route 170 à Saint-Bruno et de la route 169 vers Alma est la dernière étape de la construction du lien rapide entre Alma et l'arrondissement de La Baie, à Saguenay.** En plus d'améliorer la sécurité et la fluidité de la circulation, le contournement aura pour effet de diminuer le bruit, les vibrations ainsi que le nombre de véhicules lourds qui circulent dans cette municipalité. **Le parachèvement de l'autoroute Alma-La Baie est primordial.**

**Le territoire de la MRC de Lac-Saint-Jean-Est est traversé par deux réseaux ferroviaires :** celui du Canadien National (CN) et celui de Roberval-Saguenay, une filiale de Rio Tinto (RT). Ce dernier est utilisé principalement par Rio Tinto pour le transport des matières premières et des lingots d'aluminium pour alimenter ses usines. D'autres compagnies utilisent également ce réseau, dont les papetières. **L'augmentation du volume de transport pourrait engendrer plus d'entraves pour la circulation routière aux passages à niveau notamment dans les municipalités locales situées sur le long du tracé.** En plus des inconvénients, il y a un réel enjeu de sécurité. Un réseau moins efficace engendre inévitablement un déplacement vers le transport routier, ce qui va surcharger le réseau régional. Le transport ferroviaire n'est pas accessible aux petites entreprises en raison de besoins plus limités et d'une tarification élevée et volatile. Dans une perspective d'exportation ou même d'échange, et compte tenu des prérogatives du gouvernement du Québec, l'amélioration du réseau routier régional est une priorité favorisant la compétitivité des entreprises. **L'accès au réseau ferroviaire représente un enjeu important pour assurer la compétitivité de nos entreprises via un accès aux marchés nationaux et internationaux.**

**Le réseau de transport aérien dans la MRC se limite à un seul équipement de portée régionale. Il s'agit de l'aéroport d'Alma géré par le CIDAL depuis 2017.** Cette Infrastructure de qualité comprend une piste asphaltée de 5 000 pieds pouvant accueillir des appareils de 50 passagers. **L'aéroport dispense des services essentiels d'évacuations médicales vers les**

**Moyenne de 240 passagers par mois (en croissance).**  
**Type de clientèle passagers :** travailleurs Fly-in Fly-out, gens d'affaires.  
**Moyenne de 400 mouvements aériens par mois (en croissance).**  
**Type de clientèle aéronaves :** compagnies de nolisement de passagers ou de cargo, d'inspections d'infrastructures, d'évacuations médicales, de loisirs, services d'urgence, écoles de pilotage, aviation d'affaires

grands centres hospitaliers (une trentaine à chaque année) **en plus d'être la base d'opération de recherche et sauvetage pour la sûreté du Québec (SQ). Le centre d'excellence des drones (CED)** est une communauté d'intérêts et un OSBL travaillant au développement, à la gestion et à la promotion d'une gamme de services, d'expertise et de compétences liées au secteur des drones. Il est situé sur le territoire de l'aéroport.

**La Véloroute des bleuets** traverse les municipalités riveraines du lac Saint-Jean sur le territoire. Ce produit d'appel permet le déploiement 3 des 4 réseaux associés: Parc national de la Pointe-Taillon (48 km), Ville d'Alma (14 km) et le Horst de Kénogami (71 km entre Hébertville et Saguenay / arrondissement Jonquière).

**La Véloroute des Bleuets jouit d'un rayonnement international** grâce à différents partenariats avec la Belgique, la France ainsi qu'avec l'Association des réseaux cyclables du Québec (ARCQ), une référence provinciale. Elle assure un rôle de leader régional et québécois afin que l'Expérience vélo au Saguenay-Lac-Saint-Jean soit reconnue comme *LA destination vélo* par excellence en Amérique du Nord. Il s'agit d'une portion de la Route Verte du Québec. **La Véloroute contribue activement au maintien des saines habitudes de vie de nos populations locales tout en offrant un produit d'appel touristique. L'offre de vélo de montagne et Fatbike figure maintenant dans l'expérience vélo valorisée par la corporation et ses partenaires. Toutefois, le réseau cyclable utilitaire est moins bien développé dans la MRC.**



Elle assure un rôle de leader régional et québécois afin que l'Expérience vélo au Saguenay-Lac-Saint-Jean soit reconnue comme *LA destination vélo* par excellence en Amérique du Nord. Il s'agit d'une portion de la Route Verte du Québec. **La Véloroute contribue activement au maintien des saines habitudes de vie de nos populations locales tout en offrant un produit d'appel touristique. L'offre de vélo de montagne et Fatbike figure maintenant dans l'expérience vélo valorisée par la corporation et ses partenaires. Toutefois, le réseau cyclable utilitaire est moins bien développé dans la MRC.**

**Un vaste réseau de sentiers de motoneige et de QUAD** est présent sur le territoire de la MRC. Les réseaux permettent de relier entre eux les sentiers provinciaux, régionaux et locaux assurant ainsi des liens entre les municipalités, les MRC et les régions. **Plusieurs équipements récréotouristiques dans la MRC augmentent leur rentabilité grâce à cette clientèle hivernale.** La pratique récréotouristique de la motoneige a généré un impact global de 112,5 M\$ dans l'économie régionale durant la saison 2016-2017. Pour le QUAD, bien que la pratique touristique soit en croissance, le niveau de dépense des usagers est moindre que la motoneige.

Nombre de Km de circuits motoneige: **475** km  
Nombre de Km de circuits QUAD: **255** km  
Nombre d'utilisateurs : **membres et visiteurs en croissance**

**Le covoiturage est également en retrait sur le territoire de la MRC par rapport à la province alors que 3,9 % des automobilistes le pratiquait en 2021.** En 2015, le CREDD, en collaboration avec divers organismes du milieu, lançait un projet de stationnements incitatifs pour encourager le covoiturage et d'autres modes de transport alternatifs à l'autosolo dans certaines municipalités de la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean. Les stationnements incitatifs mis en place à l'époque par *Option transport*, demeurent et constituent un atout indéniable pour favoriser le covoiturage. **Plus de 180 cases de stationnement sont répartis dans 6 municipalités** (Alma, Desbiens, Hébertville, Métabetchouan-Lac-à-la-Croix, Saint-Bruno et Saint-Henri-de-Taillon). Avec la disparition d'Option Transport, **le seul service de transport en commun sur le territoire de la MRC est le TaxiBus. Celui-ci est offert par la Ville d'Alma pour son seul territoire.** Ce service de TaxiBus fonctionne très bien et répond aux besoins de nombreux utilisateurs.

La création de stationnements incitatifs facilite la pratique du covoiturage sur un vaste territoire et constitue un moyen efficace pour réduire les coûts et l'empreinte écologique des déplacements.

**Le Transport adapté Lac-Saint-Jean-Est dessert 13 des 14 municipalités de la MRC.** Il s'agit d'un service de transport collectif qui répond aux besoins spécifiques des personnes vivant avec un handicap. La ville d'Alma est mandataire de ce service donné à contrat. **Ce service vise à favoriser l'intégration sociale, scolaire et professionnelle des personnes vivant avec un handicap.** Le transport adapté est offert à partir d'un lieu d'embarquement et de débarquement déterminés.

En plus du service Taxibus et du service de Transport adapté, **les citoyens.nes de la MRC peuvent utiliser les services du Centre d'action bénévole du Lac pour un service d'accompagnement et de transport.**

**Toutefois, l'absence d'un service de transport en commun a pour effet d'isoler davantage certaines populations dont la mobilité est réduite.** Ailleurs en région et au Québec, la fusion taxi, autobus et transport adapté a permis d'optimiser la mobilité des citoyens.nes tout en diminuant leur empreinte carbone. Les instances municipales sont directement imputables et responsables du transport. Cette responsabilité les amène à réfléchir et à se concerter sur une vision commune pour l'ensemble du territoire. **Actuellement, aucun plan de mobilité durable intégrant les divers modes de transport n'est déployé sur le territoire.** Les solutions à venir devront intégrer les différentes clientèles (résidents, immigrants, touristes, etc.). Le CREDD tenait en collaboration avec l'équipe du *Grand dialogue* régional sur la transition socio-écologique en mai et octobre 2022, le premier *forum sur la mobilité durable au Saguenay-Lac-Saint-Jean* et les conclusions de celui-ci seront publiées prochainement. L'intérêt est présent tant régionalement que pour le territoire de la MRC.

**Le territoire de la MRC est desservi par le transport interurbain régional.** Celui-ci a subi de nombreux changements dans ses horaires durant la pandémie. Ainsi, seuls 4 départs hebdomadaires vers les grands centres urbains de Québec et de Montréal demeurent et ce, à une fréquence réduite (lundi, jeudi, vendredi et dimanche). Il est aussi possible de se rendre à Saguenay et d'en revenir selon cette même fréquence.

Le gouvernement du Québec prévoit 1 500 000 véhicules électriques sur une flotte de véhicules qui sera d'environ 6 772 200 selon la tendance linéaire observée actuellement. **Le taux ciblé pour 2030 est de 22,15 % de VÉ sur le total de véhicules automobiles du Québec.** Le déploiement d'un réseau performant de bornes électriques devra suivre cette tendance.

## Culture, sports, loisirs, récréotourisme et santé

### Culture

**La MRC de Lac-Saint-Jean-Est bénéficie de la présence de nombreux acteurs.trices du milieu culturel, qu'il s'agisse d'organismes culturels, d'artistes ou d'institutions. De nombreux organismes œuvrent et rayonnent depuis plusieurs décennies sur le territoire,** ce qui alimente des collaborations étroites et des retombées positives cumulées dans le temps. **L'écosystème culturel est réparti de façon inégale sur le territoire, notamment au niveau de l'offre culturelle, de la diversité des pratiques culturelles, en plus du nombre et du rayonnement des activités. Toutefois, le territoire compte sur un nombre important de fêtes, de festivals et d'éléments culturels et sportifs.**

**Les arts visuels et publics sont très présents à Alma, tandis que les arts vivants (danse, musique, théâtre) sont offerts sur une plus grande partie du territoire,** surtout à travers des activités et pratiques amateurs. Bien que riche historiquement, la discipline du théâtre ne compte aucun porteur professionnalisé sur le territoire.



Comme toutes les MRC du Saguenay–Lac-Saint-Jean, **la MRC de Lac-Saint-Jean-Est peut compter sur le Réseau BIBLIO pour administrer des bibliothèques dans l'ensemble des municipalités, sauf Alma, qui compte son propre service de bibliothèque.**

Tant les municipalités que les organisations culturelles du territoire permettent aux personnes qui habitent le territoire d'avoir accès à des activités de loisirs culturels. Les comités et commissions des loisirs sont d'autant plus importants qu'ils permettent aux résident.es des municipalités rurales de participer à la vie culturelle locale, sans être obligés de se déplacer dans le centre urbain d'Alma. La MRC a d'ailleurs adhéré à la *Charte d'engagement d'inclusion et d'ouverture à la diversité culturelle au Lac-Saint-Jean* en février 2023.

**Le secteur centre et le secteur sud de la MRC** comprennent les principaux pôles culturels. Le territoire de ville d'Alma en représente le principal, avec la présence de diffuseurs publics et privés et d'organismes culturels de domaines variés (patrimoine, arts visuels, arts contemporains, impressions, lettres, art éphémère et médiation culturelle, danse, etc.). Dotée d'une politique culturelle depuis 1996, la ville est elle-même actrice culturelle à travers son mandat d'accompagnement des organismes culturels et de diffuseuse de spectacles.



**Le deuxième pôle au secteur sud est moins densément réparti.** Dans plusieurs municipalités, les organismes œuvrent en musique, en danse, en muséologie et en patrimoine autochtone. Ce secteur bénéficie également d'un grand nombre d'entreprises agroalimentaires très dynamiques pendant la saison estivale.



**Quant au secteur nord, le nombre d'organisations œuvrant de près ou de loin en culture est en augmentation,** avec l'inauguration de deux économusées agroalimentaires et l'émergence d'un centre d'artistes en arts actuel. **La MRC offre la plus grande concentration d'économusées au Saguenay–Lac-Saint-Jean** (égalité avec la région de Québec) : Camerise Mistouk; Miel des Ruisseaux; Cristal du lac; À l'Orée des champs; Tournevent.

En concertation avec ville d'Alma et en collaboration avec les partenaires du territoire, la MRC a entamé les démarches d'élaboration de sa première politique culturelle en 2021. Prévues au printemps 2023, son adoption permettra d'affirmer le rôle de la MRC en développement culturel, de mettre en œuvre le plan d'action et de financer des projets grâce à son Entente de développement culturel cofinancé avec le ministère de la Culture et des Communications. Cette collaboration avec la Ville d'Alma est une force. Le déploiement des services qu'elle offre plus largement sur l'ensemble du territoire apparaît comme une opportunité afin de desservir tous les citoyens.nes.

Pour jouer adéquatement son rôle de leader culturel, la MRC devra miser sur les acteurs en place; travailler à consolider leurs acquis; et développer des stratégies et outils pour bonifier son soutien. Un travail de sensibilisation auprès des élus.es et des partenaires d'autres secteurs sera nécessaire pour assurer un développement culturel attractif et inclusif. Enfin, miser sur le fort sentiment d'appartenance au territoire et à la fierté qu'il représente pour tous et toutes sera aussi un atout important. Le prochain schéma d'aménagement et de développement intégrera celle-ci.

L'espace occupé par les œuvres d'art public est important. On trouve plus de 100 œuvres sur le territoire, dont 31 créées dans le cadre de la Politique d'intégration des arts à l'architecture et à l'environnement des bâtiments et des sites gouvernementaux et publics, en plus de la mise en valeur de celles situées sur le territoire d'Alma grâce à son Circuit d'œuvres d'art public.



## Sports, loisirs, récréotourisme

Le territoire de la MRC compte de multiples équipements sportifs, culturels, éducatifs aptes à favoriser les apprentissages individuels et collectifs.

Les différents parcs et espaces verts sont de plus en plus adaptés aux différents clientèles et groupes d'âge.

Ils ont été restaurés, rajeunis et bonifiés dans la dernière décennie par les municipalités via différents programmes gouvernementaux.

**6** sites pour le ski alpin, le ski de fond et le vélo de montagne répartis sur le territoire

+ de **377** ateliers culturels et scientifiques ont été réalisés dans les écoles primaires et secondaires

**21** patinoires extérieures ou couvertes, **4** arénas, **20** Sentiers de ski de fond, de raquette, pédestre et de vélo de montagne et **21** rampes de mise à l'eau

Des bibliothèques et gymnases dans les **14** municipalités de la MRC

**168** parcs, espaces verts et terrains de sports

Plusieurs municipalités ont identifié à leur réglementation municipale des sites d'intérêt récréatif et écologique voués à la conservation en sus de ceux identifiés au SAR de la MRC. Souvent, ce sont de grands parcs, des parcs linéaires, des secteurs dédiés aux activités de plein air sur quatre saisons et/ou offrant de la formation. Ces espaces identifiés au zonage municipal longent souvent des milieux humides ou hydriques. On y observe aussi fréquemment des milieux humides à l'intérieur de ces territoires. Ces milieux naturels permettent d'atténuer les impacts des changements climatiques et offrent une multitude de services écologiques gratuits: activités récréatives et sportives, pollinisation, rétention des eaux de ruissellement, amélioration de la qualité de l'air, stockage et séquestration de carbone, etc. activités récréatives et sportives, pollinisation, rétention des eaux de ruissellement, amélioration de la qualité de l'air, stockage et séquestration de carbone, etc.

Dans la MRC de Lac-Saint-Jean-Est, certaines plages bordant le lac Saint-Jean sont identifiées comme faisant partie des plus belles plages du Québec dans diverses publications. Les plus fréquentées sont à Saint-Henri-de-Taillon, à Métabetchouan–Lac-à-la-Croix et à Saint-Gédéon. Il s’agit d’un positionnement touristique important pour notre MRC.



Le lac Saint-Jean et plusieurs de ses tributaires constituent des milieux privilégiés pour la faune aquatique. Les berges du lac et de ses tributaires recèlent également de nombreux marais et d’herbiers propices à la reproduction de la sauvagine. Le lac et ses tributaires sont également des milieux privilégiés pour la pêche sportive et la pêche blanche. La MRC est partenaire de la corporation LACTivité pêche depuis sa création. Celle-ci encadre la pêche sportive au lac Saint-Jean pour y assurer la pérennité des ressources halieutiques et optimiser les retombées économiques de l’activité, principalement à l’égard de la ouananiche dont la renommée déborde largement les frontières régionales.



**La présence de milieux humides d’intérêt dans certains périmètres urbains** (Petit Marais, marais le Rigolet, marais Saint-Georges, marais de la Petite et de la Grande Décharge et du Saguenay), **de milieux hydriques d’intérêt dans plusieurs périmètres urbains** (lac des Habitants, Lac Labrecque, Lac Serein, lac Ferdinand, lac Saint-Jean, les lacs à la Croix, Lac Vouzier) et de **cours d’eau d’intérêt dans plusieurs périmètres urbains** (rivière Métabetchouane, rivière Couchepaganiche, rivière des Aulnaies, rivière Noire, rivière Saint-Ludger, rivière Péribonka, rivières Petite et Grande Décharge, rivière Saguenay) **contribue à la qualité des milieux de vie (récréation, activités physiques, qualité de l’air, maintien de saines habitudes de vie, etc.) dans et à proximité des milieux urbains**

## Santé et bien-être de la population

Les municipalités de la MRC interviennent de plusieurs façons pour assurer le bien-être de leur population et promouvoir de saines habitudes de vie. Elles disposent de plusieurs moyens pour développer l’économie locale, préserver l’environnement, dynamiser la vie communautaire, voir à l’inclusion sociale et à l’accès au logement. Elles prennent des décisions d’aménagement du territoire et s’activent à la création et à l’entretien d’infrastructures de sports et de loisirs telles que les parcs, les sentiers pédestres, les pistes cyclables. Ainsi, **les acteurs municipaux deviennent des promoteurs de la santé, en développant des environnements favorables pour encourager les citoyens à faire des choix de modes de vie sains pour leur santé** (tableau page suivante).

Les municipalités de la MRC contribuent également à créer des environnements favorables à la santé et à la qualité de vie en contexte de rétablissement postpandémique.

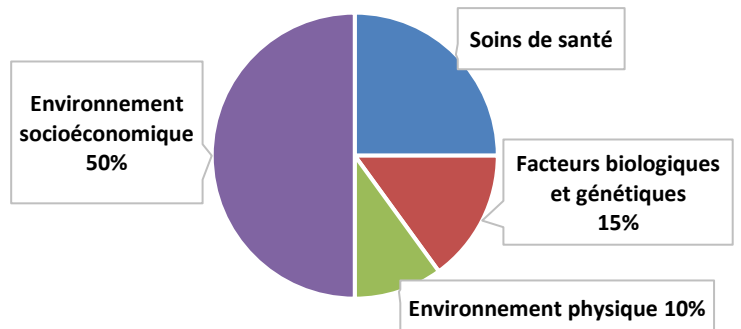
Bien que le bilan général de la santé s’améliore, la population de la MRC doit faire face à un certain nombre de défis. Voici quelques éléments d’intérêts :

- Un adulte sur trois (33%) est sédentaire dans ses activités. C’est-à-dire qu’elle pratique moins d’une fois d’activité physique par semaine (ISQ, 2014-2015)
- Chez les 65 ans, 58% (presque 3 personnes sur 5) rapportent être parfois ou souvent limités dans leurs activités quotidiennes en raison de leur état de santé (ISQ, 2018)

### Déterminants de la santé selon INSPQ

« La santé s’explique par un ensemble de facteurs individuels, sociaux, économiques et environnementaux. Ces facteurs, appelés déterminants de la santé, sont interreliés et agissent les uns avec les autres tout au long de la vie. Le maintien ou l’amélioration de la santé d’un individu ou d’une population ne dépend donc pas seulement de la qualité des soins et de l’accès au système de soins de santé. En fait, la littérature scientifique démontre même que les environnements ainsi que les comportements individuels influencent davantage l’état de santé d’une personne que les soins cliniques et les services de santé »

Estimation de l’incidence des déterminants de la santé sur l’état de santé de la population



Source : Comité sénatorial permanent – Affaires sociales, sciences et technologie (2001) [3].

- En 2018, 13% des adultes rapportaient vivre de l'insécurité alimentaire en raison d'un manque d'argent. Cela représente environ 5 600 habitants de la MRC/RLS (ISQ, 2018).

La figure ci-dessous illustre l'influence des principaux champs d'intervention des municipalités (zone bleue) sur l'économie locale, la communauté, les habitudes de vie et, ultimement, sur la santé et le bien-être de la population.

### Déterminants de la santé et du bien-être dans les municipalités



Source : Tremblay, Évaluation d'impact sur la santé- Guide pour les municipalités Montérégie : Direction de santé publique de la Montérégie; Agence de la santé et des services sociaux de la Montérégie

**En signant la charte régionale sur les saines habitudes de vie, la MRC et l'ensemble des municipalités de Lac-Saint-Jean-Est se sont engagées au développement et au maintien d'une saine alimentation et d'un mode de vie physiquement actif chez leurs citoyens.nes.** La création d'environnements favorables aux saines habitudes de vie est un levier à la disposition du milieu municipal permettant d'améliorer la santé et à la qualité de vie des citoyens, autant pour certains groupes de la population (les jeunes enfants, les élèves du primaire et du secondaire, les adultes) que pour l'ensemble de la population, des visiteurs et/ou des touristes.

### Exemples d'actions municipales pour créer des environnements favorables aux saines habitudes de vie

Activité physique pour tous	Aménagement du territoire	Saine alimentation
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Offrir des activités sportives gratuites ou à faible coût.</li> <li>• Soutenir les organismes locaux à améliorer la qualité de vie des citoyens.</li> <li>• Participer à la reconnaissance des bénévoles.</li> <li>• Organiser des activités sportives et de plein air avec des partenaires.</li> <li>• Prêter ou louer du matériel et des locaux communautaires</li> <li>• Soutenir le développement de services de vélo-partage et installer plus de supports à vélo</li> <li>• Aménager des aires de repos à l'abri des intempéries et entretenir leur accès en toute saison</li> <li>• Favoriser l'accessibilité aux parcs et espaces verts et fournir des aménagements pour diverses activités physiques et sociales</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Aménager des milieux de vie mixtes où les résidents peuvent accéder facilement aux commerces, aux lieux de travail et aux écoles à pied ou à vélo.</li> <li>• Généraliser le respect des principes de l'accessibilité universelle</li> <li>• Voir au bon éclairage des rues.</li> <li>• Offrir des trottoirs continus et des passages piétonniers.</li> <li>• Porter une attention particulière aux secteurs où il y a une grande densité de piétons ou de personnes plus vulnérables (ex. CPE, écoles, hôpitaux, etc.)</li> <li>• Limiter l'étalement urbain, densifier les zones avec infrastructures.</li> <li>• Promouvoir l'utilisation des transports collectifs en collaboration avec les entreprises de transport et favoriser des déplacements sécuritaires pour tous les groupes d'utilisateurs</li> <li>• Offrir une diversité d'espaces publics extérieurs pour socialiser, travailler, apprendre ou jouer librement</li> <li>• Favoriser l'installation de terrasses commerciales, la fermeture de segments de rues ou stationnements pour mettre en place des rues partagées, des ruelles vertes et actives</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Favoriser l'accessibilité physique et géographique à une offre alimentaire nutritive de qualité et durable</li> <li>• Privilégier l'offre d'aliments sains dans les installations municipales et lors des événements populaires (fêtes, festivals, activités de loisirs, compétitions sportives).</li> <li>• Installer des fontaines d'eau dans les lieux publics.</li> <li>• Encourager les marchés publics, les kiosques de fruits et de légumes.</li> <li>• Soutenir des initiatives d'agriculture urbaine en offrant différents lieux extérieurs ainsi que du soutien varié (ex. dons de semis, accès à l'eau facilité, plate-bande comestible).</li> <li>• Utiliser la réglementation en matière d'urbanisme pour favoriser l'accès physique à une offre alimentaire de qualité et soutenir notamment de nouveaux lieux de vente de fruits et légumes</li> <li>• Soutenir les organismes communautaires locaux offrant du soutien alimentaire et explorer des façons novatrices d'offrir ce soutien (ex. dépannage alimentaire, cuisines collectives, groupes d'achats alimentaires, épiceries solidaires, coopératives alimentaires)</li> <li>• Soutenir la création de lieux communautaires dédiés à la saine alimentation (ex. regroupement de services en sécurité alimentaire)</li> <li>• Inclure dans la programmation municipale des activités de développement d'habiletés culinaire</li> </ul>
<p><b>Transports actifs</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Favoriser le déneigement des rues et des trottoirs pour rendre la marche hivernale sécuritaire.</li> <li>• Entretien des sentiers pédestres et des pistes cyclables toute l'année.</li> <li>• Limiter la vitesse sur certaines rues pour assurer la sécurité des marcheurs et des cyclistes de tous âges.</li> </ul>		

Sources : Réseau québécois de Villes et Villages en santé, 2014 et INSP 2023

**La population de la MRC peut compter sur plusieurs facteurs de protection en termes de santé.** Notamment :

- **65%** des adultes ressentent un très fort ou plutôt fort sentiment d'appartenance envers leur communauté locale;
- **23%** se disaient totalement d'accord que leur communauté locale était dynamique et que les gens s'impliquaient et se préoccupaient de l'avenir de la communauté. Cette perception est significativement plus élevée comparativement à la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean où 18% des adultes sont totalement d'accord quant au dynamisme leur communauté locale.

**Bien que les municipalités n'aient pas d'obligation en matière de santé, elles peuvent exercer leurs compétences et leurs pouvoirs pour agir sur les environnements et les comportements afin d'améliorer le bien-être et la santé de leurs populations.** Conformément à l'article 4 de la Loi sur les compétences municipales, les municipalités locales ont compétence dans huit domaines tels que les loisirs, les activités communautaires et les parcs, le développement économique local, l'environnement, la salubrité, les nuisances, la sécurité et le transport. Dans les limites de ces domaines, les municipalités peuvent mobiliser leurs pouvoirs de réglementation, de taxation et de consultation pour favoriser la création de milieux de vie sains et sécuritaires ainsi que pour améliorer les services offerts à leurs citoyens.



**Le territoire de la MRC peut compter sur la Corporation de développement communautaire (CDC) de Lac-Saint-Jean-Est** laquelle est un regroupement d'organisations communautaires qui œuvrent dans divers champs d'activité sur notre territoire, dont la mission est d'assurer la participation active du mouvement populaire et communautaire au développement socioéconomique du milieu, ainsi que d'en valoriser la contribution. **Elle contribue par ailleurs à la solidarité sur notre territoire.**

**Les représentations** sont un des principaux mandats des CDC. Les CDC représentent leurs membres dans différentes instances des milieux communautaire, socioéconomique et politique. En outre, sont prioritaires les représentations auprès des instances locales et régionales de développement, auprès du milieu municipal et au sein de diverses tables de concertation.

Par son leadership, la *CDC LSJE* renforce l'identité communautaire et les relations proactives entre les membres et les partenaires. La concertation des organismes communautaires, l'information, la formation, le soutien et les services aux membres, le soutien à l'économie sociale et solidaire, la consolidation et le développement communautaire, la promotion de l'action communautaire, le travail en partenariat et la recherche sont les multiples engagements de la CDC envers le milieu.

## Patrimoine

### Patrimoine bâti

Les origines historiques du patrimoine bâti de la MRC de Lac-Saint-Jean-Est s'étendent des balbutiements de la colonisation du milieu du XIX<sup>ème</sup> siècle jusqu'aux trente glorieuses. **Le patrimoine bâti et les paysages culturels de la MRC illustrent la transformation des modes de vie qui s'y sont succédés.** Ils témoignent des grandes étapes de développement et des courants d'organisations spatiales qui en découlent : la vie agropastorale, l'exploitation forestière intensive, les bouleversements industriels, la villégiature et le tourisme, l'entre-deux-guerres jusqu'au développement extensif des trente glorieuses.

Ils résultent également d'un héritage de différents groupes socioculturels et des acteurs qui y ont été influents et qui marquent toujours le cadre bâti actuel : l'Église catholique et protestante, les congrégations religieuses, le commerce dans les cœurs de village, les industries, les différentes classes sociales, les quartiers anglo-protestants et franco-catholiques, les services des paliers gouvernementaux et municipaux, les organisations communautaires et cléricales, les instances responsables de l'éducation, etc.





**Les enjeux en patrimoine bâti concernent de prime abord la documentation, la connaissance et l'analyse des valeurs patrimoniales et de l'état de conservation des immeubles.** Il existe très peu d'outils de connaissance, de compréhension et de sensibilisation pour les acteurs.trices du milieu. La réponse à ces enjeux permettrait ensuite de développer un encadrement opportun et la protection des immeubles et secteurs patrimoniaux charnières pour l'identité, la qualité de vie et l'attractivité de Lac-Saint-Jean-Est.

Agissant à titre d'interlocutrice pour les responsabilités et les compétences qui lui sont confiées, la MRC est désireuse de se conformer au nouveau cadre légal de la loi sur le patrimoine culturel.

## Patrimoine religieux

Sur le territoire de la MRC, la grande majorité des églises sont situées au centre des noyaux villageois traditionnels, en bordure des artères commerciales principales. Quelques exceptions figurent sur le territoire de Ville d'Alma, où des églises de quartier ont été construites au courant du XIXe siècle. De confessions catholiques ou protestantes, ces lieux de culte ont été pendant des décennies des lieux d'échanges et de cohésion sociale pour la communauté.

Or, ces dernières années, la baisse de la pratique du culte, le vieillissement de la population la plus pratiquante, les conséquences de la COVID-19 et les annexions des Fabriques ont accentué la baisse des revenus de fabrique et le besoin de trouver des solutions pour le transmettre et sauvegarder le patrimoine religieux des municipalités. Pour les fondements de l'identité locale des communautés, les lieux de culte dans Lac-Saint-Jean-Est possèdent tous un caractère patrimonial pour leur valeur historique, artistique, architecturale, anthropologique, etc. Construits entre 1881 et 1962, ils se retrouvent dans l'inventaire des lieux de culte du Québec. D'autre part, plusieurs éléments du patrimoine religieux sont cités par les municipalités locales en vertu de la Loi sur le patrimoine culturel : l'église et le presbytère Saint-Joseph (Alma), l'église Sainte-Monique (Sainte-Monique), l'église Saint-Antoine-de-Padoue et la fresque de son chœur (Saint-Gédéon), le presbytère de Saint-Nazaire (Saint-Nazaire) et l'église Notre-Dame-de-L'Assomption et l'ensemble du site patrimonial du Carré Hébert (Hébertville).



Des 23 lieux de culte construits sur le territoire de la MRC :

- 1 a été démoli;
- 5 ont été requalifiés;
- 1 est en voie de requalification à court terme;
- 4 font l'objet de réflexions actives;
- 12 sont fermés ou maintiennent des pratiques religieuses.

La requalification des anciens lieux de culte comporte son lot de défis. Cependant, la « transition » nécessaire dans chacune des communautés est une opportunité pour développer le dynamisme, la créativité, la résilience et le rayonnement à la fois local et territorial.

## Sites d'intérêt historique, patrimonial et culturel au SAR

Outre les bâtiments patrimoniaux identifiés plus haut, la MRC identifie dans son schéma d'aménagement révisé de 2001 plusieurs sites d'intérêt historique, patrimonial et culturel. Ces sites sont :

### Intérêt - Territoire ou site

#### Historique et patrimonial

La poudrière de Desbiens  
La gare d'Hébertville-Station  
Le moulin Vézina et la chapelle  
Les sites archéologiques

#### Intérêt - Territoire ou site

##### Culturel

Les églises, presbytères et places de l'église  
Le Centre d'histoire et d'archéologie de la Métabetchouane  
Le Centre d'interprétation de l'agriculture et de la ruralité  
Le Camp musical du Lac-Saint-Jean  
Le cœur institutionnel de la ville d'Alma

##### Esthétique


Les quartiers Riverbend et Isle-Maligne à Alma  
Le centre-ville de Métabetchouan–Lac-à-la-Croix  
Certaines perspectives visuelles  
Certains corridors boisés et corridors visuels



Cette liste devra évidemment être revue et bonifiée lors de la révision du schéma d'aménagement, notamment en fonction des nouvelles obligations de la *Loi sur le patrimoine culturel*. **En 2022, la MRC a reçu une aide financière du Ministère de la Culture et des Communications pour son projet d'études et d'identification des secteurs et des immeubles à potentiel patrimonial pour l'ensemble de son territoire.** Aux fins de cette exercice, la MRC sera en mesure d'intégrer ces informations au SAD.

La MRC a d'ailleurs mandaté le SARP afin de réaliser l'inventaire des bâtiments et sites patrimoniaux. Une première ébauche est attendue au printemps 2023.





# LES IMPACTS ACTUELS ET FUTURS DES CHANGEMENTS CLIMATIQUES SUR LE TERRITOIRE

# 5. Les impacts actuels et futurs des changements climatiques sur le territoire

Les municipalités du territoire de la MRC feront face aux conséquences économiques, sociales et environnementales liées aux effets des changements climatiques, et notamment à l'augmentation du nombre de sinistres qui en découleront. Ces effets négatifs pourraient être réduits ou évités grâce à une meilleure connaissance des risques sur leur territoire et des mesures d'adaptation qui peuvent être mises en place. Par ailleurs, les changements climatiques peuvent aussi être à l'origine de nouvelles occasions de développement, reliées par exemple au tourisme ou au secteur bioalimentaire.

## Gestion de l'eau (qualité et quantité d'eau) (eau potable, eaux usées, eaux pluviales)

### L'eau souterraine

- **12 des 14 municipalités de la MRC s'alimentent en eau souterraine.** L'eau est généralement de bonne qualité, mais nécessite une attention particulière pour en assurer la pérennité.
- **Certains puits municipaux exploitent un même milieu aquifère** (les municipalités du secteur nord et celles du secteur sud). Enjeu lié à la vulnérabilité des eaux souterraines à la contamination de surface. **Les activités anthropiques pouvant altérer la qualité de l'eau doivent ainsi être suivies de façon rigoureuse.**
- L'utilisation de l'eau dans le secteur résidentiel est passée de 251 litres par personne par jour en 2011 à 215 litres en 2019, ce qui représente une baisse de 14 %. Le secteur résidentiel demeure toutefois le principal utilisateur d'eau (statistiques Canada, 2021).

Les ressources hydriques jouent par ailleurs un rôle très important dans l'économie de notre MRC comme dans celle du Saguenay–Lac-Saint-Jean, notamment parce qu'elles alimentent en énergie l'industrie forestière et métallurgique en plus de servir et de supporter l'industrie touristique du territoire.

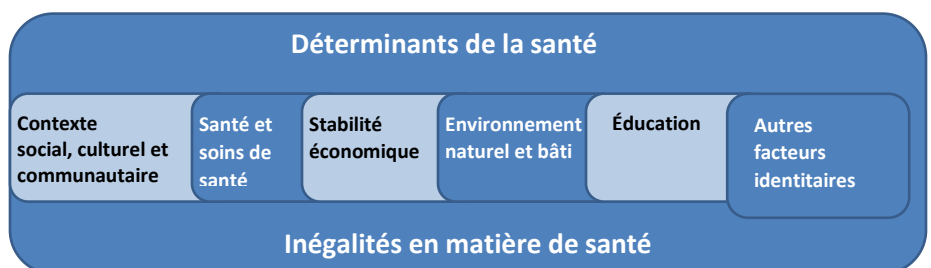
### Les réservoirs

Un imposant réseau de réservoirs et de barrages hydroélectriques a été aménagé dans la région afin de profiter du fort débit des rivières. Selon les projections climatiques se basant sur un scénario d'émissions modérées à élevées, le débit des cours d'eau de la région devrait augmenter en hiver et au printemps, et peut-être légèrement en été.

La MRC compte au total 53 barrages, dont 29 ouvrages à forte contenance et 24 ouvrages à faible contenance ou petits barrages. Rio Tinto possède 15 barrages hydroélectriques, tous de forte contenance, alors que huit municipalités possèdent 18 barrages dont la majorité sert ou a servi de prise d'eau. Les plus importants barrages sont évidemment ceux appartenant à Rio Tinto à l'embouchure des rivières Grande Décharge et Petite Décharge, ainsi que sur la rivière Péribonka.

## Sécurité et santé de la population

Les changements climatiques ont déjà des effets nuisibles sur la santé. La hausse des températures entraîne davantage de vagues de chaleur, de feux de forêt, de décès liés aux tempêtes violentes et aux inondations, ainsi qu'une augmentation des maladies respiratoires liée à la mauvaise qualité de l'air comme l'asthme et l'expansion des zoonoses comme la maladie de Lyme. Sans effort concerté et majeur, les changements climatiques vont entraîner une augmentation des blessures, des maladies et des décès. **Les inégalités sociales viennent accentuer la capacité à être résilients face à ces changements.** La MRC et les municipalités collaborent avec la santé publique afin d'intervenir sur les déterminants à la santé, et ce, par divers moyens. **L'aménagement du territoire joue un rôle majeur sur ces inégalités.**



### Messages clés pour notre territoire

Hiver	↑ Température Précipitations totales (- de neige, + de pluie) Cycle gel-dégel/redoux
	↓ Froids extrêmes (fréquence, durée, intensité)
Printemps	↑ Température Crue printanière hâtive Précipitations totales (- de neige, + de pluie)
Été	↑ Température Chauds extrêmes (fréquence, durée, intensité) Pluies extrêmes (fréquence, intensité) Étiages (durée, sévérité)
Automne	↑ Température Pluies extrêmes (fréquence, intensité) Étiages (durée, sévérité)

## Îlots de chaleur

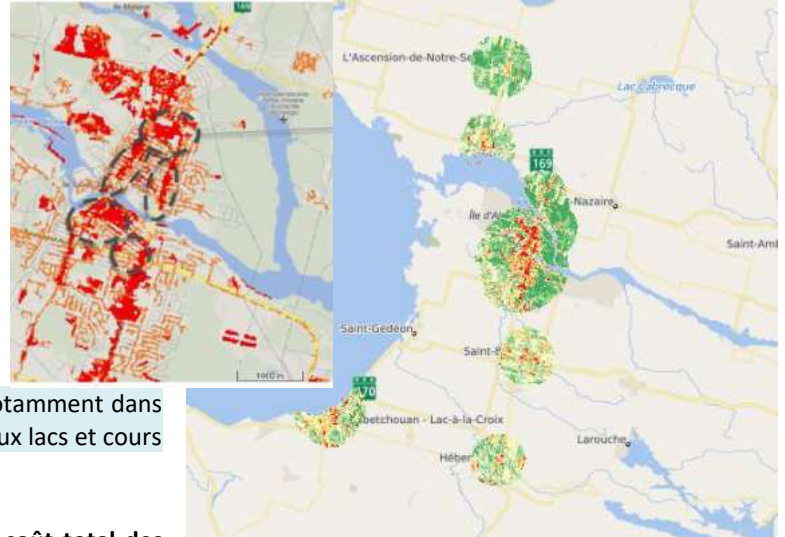
Cette hausse constante de la température observée et projetée accentuera un problème déjà connu : l'effet d'îlot de chaleur urbain. Le territoire de la MRC compte déjà plusieurs îlots de chaleur. On y observe des températures estivales plus élevées en milieux urbains que dans les zones rurales environnantes (INSP, 2012). De plus, les îlots de chaleur sont plus nombreux dans les secteurs matériellement et socialement très défavorisés.

Les îlots de chaleur urbains désignent une zone intra-urbaine dont la température de surface est plus élevée que dans les autres zones du milieu urbain.

## Effets sur les infrastructures municipales

**Les événements de précipitations intenses, qui seront plus fréquents avec les changements climatiques, pourraient dans certains cas surcharger les infrastructures actuelles.**

Bien que les projections climatiques ne laissent pas entrevoir un accroissement de la fréquence des inondations, il est possible que des coups d'eau d'importance ou encore des averses intenses et rapides provoquent des surcharges destructrices sur le territoire, notamment dans la gestion des réseaux routiers et dans les milieux riverains aux lacs et cours d'eau. Les glissements de terrain pourraient s'accroître.



L'étude produite pour le compte de l'UMQ indique que **le coût total des changements climatiques varie selon la région, l'exposition au risque, le stock d'actifs, et la taille de la population.** Dans ce contexte, les solutions basées sur la nature sont des alliées des municipalités. Accentuer la végétalisation des municipalités pourrait notamment permettre d'absorber les volumes d'eau pluviale supplémentaires et réduire proportionnellement la demande pour des infrastructures grises coûteuses, tout en générant divers cobénéfices (WSP, 2022). En voici un large extrait.

**495\$/habitant** Coûts annuels par habitant des changements climatiques sur les infrastructures municipales pour la période 2025-2035 sur le territoire de la MRC.

Tableau 1 Coûts annuels par habitant des changements climatiques aux infrastructures municipales

	RÉGIONS CLIMATIQUES REPRÉSENTATIVES				
	Sud-ouest	Ouest	Sud-est	Est	Nord
<b>2025-2035</b>	233 \$	495 \$	399 \$	155 \$	522 \$

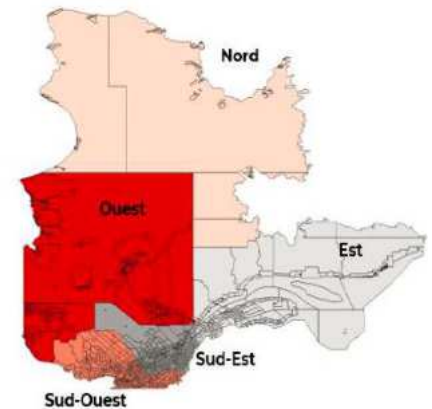


Figure 5 Régions climatiques représentatives sélectionnées

**Les revenus des municipalités sont dépendants de l'imposition foncière et des transferts gouvernementaux.** La Figure A illustre la répartition moyenne des sources de revenus par habitant, pour toutes les municipalités du Québec, en 2020. On peut y constater que **les taxes représentent 60 % du total, suivies de loin par les transferts avec 26 %.**

La tarification des services rendus, l'imposition de droits, les amendes et pénalités, les quotes-parts et les autres revenus composent la troisième partie des recettes, totalisant ensemble environ 14 %. Les revenus des taxes sont composés à 75 % par les revenus de l'imposition foncière et la balance par les taxes forfaitaires liées à l'utilisation de différents services (collecte de déchets, eau potable, etc.) (WSP, 2022).

Répartition des sources de revenus moyens par habitants, en 2020

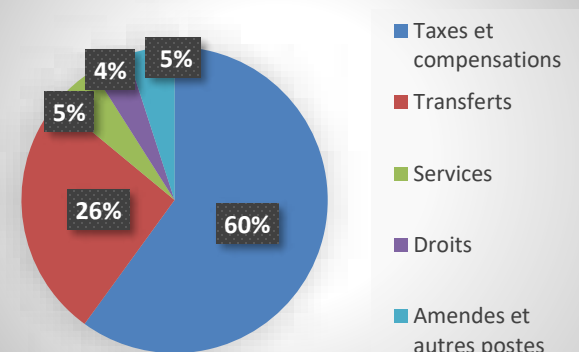
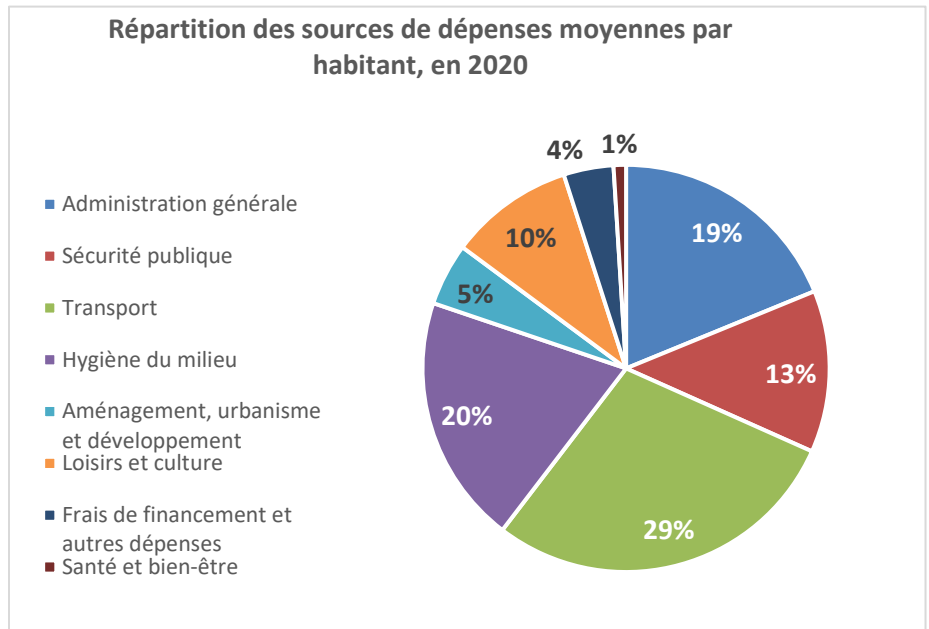


Figure A Répartition des sources de revenus moyens par habitants, en 2020. Source : Rapport financier, 2020 (UMQ), compilation : WSP

Les sources de dépenses sont quant à elles beaucoup plus diversifiées. La figure ci-dessous illustre la répartition moyenne des sources de dépenses par habitant, pour toutes les municipalités du Québec, en 2020. **On peut y constater que les postes de dépenses sont plus diversifiés et distribués plus uniformément que les sources de revenus.** On y constate aussi que le transport, l'hygiène du milieu et l'administration représentent la majorité des dépenses avec 68 % du total, suivi de loin par la sécurité publique avec 13 %, les loisirs et la culture avec 10 %, et 5 % pour l'urbanisme. Les autres postes, comme la santé et bien-être, les frais de financement et les autres dépenses, constituent la balance.

**Les routes locales, les canalisations d'eaux pluviales et usées et autres installations de traitement des eaux seront les infrastructures les plus coûteuses à entretenir, à mettre à niveau et à remplacer en contexte de changements climatiques** (WSP, 2022).

Les **dépenses de transport** comprennent l'ensemble des activités reliées à la planification, à l'organisation et à l'entretien des réseaux routiers et de ses accessoires périphériques, ainsi qu'au transport de personnes et de marchandises (MAMH, 2021). Ce poste est le plus important en matière de dépenses (entre environ 1800\$ à 4000\$/an/habitant). **Les dépenses de transport sont susceptibles d'être exposées à la fois aux risques chroniques et aux risques événementiels liés aux changements climatiques.** Par exemple, les changements de températures et précipitations moyennes, la fréquence des cycles gel-dégel (risques chroniques), l'augmentation de la fréquence et de l'intensité des événements extrêmes tels que les épisodes de chaleur ou de précipitations extrêmes (risques événementiels), peuvent tous influencer les dépenses requises en réparations et en maintenance du réseau routier municipal pour conserver l'intégrité du service. Les **dépenses de sécurité publique** des municipalités sont fortement susceptibles d'être impactées par les changements climatiques.



Les **dépenses en hygiène du milieu** comprennent l'ensemble des activités relatives à l'eau et aux égouts, aux matières résiduelles, aux cours d'eau et à la protection de l'environnement (MAMH, 2021). Ces dépenses sont susceptibles d'être impactées par les changements climatiques, principalement concernant les précipitations et les températures. Notons également les dépenses liées à la protection de l'environnement sont également susceptibles d'augmenter en fonction de l'évolution de certains risques climatiques tels que l'accroissement de l'étendue des espèces envahissantes et des ravageurs en raison de la hausse des températures. Cette même observation va pour **les dépenses en loisirs et en culture, en aménagement, en urbanisme et en développement** afin d'adapter les infrastructures et les planifications en amont (zones de contraintes).

Les **dépenses en hygiène du milieu** comprennent l'ensemble des activités relatives à l'eau et aux égouts, aux matières résiduelles, aux cours d'eau et à la protection de l'environnement (MAMH, 2021). Ces dépenses sont susceptibles d'être impactées par les changements climatiques, principalement concernant les précipitations et les températures. Notons également les dépenses liées à la protection de l'environnement sont également susceptibles d'augmenter en fonction de l'évolution de certains risques climatiques tels que l'accroissement de l'étendue des espèces envahissantes et des ravageurs en raison de la hausse des températures. Cette même observation va pour **les dépenses en loisirs et en culture, en aménagement, en urbanisme et en développement** afin d'adapter les infrastructures et les planifications en amont (zones de contraintes).

Les **dépenses de bien-être et de santé** représentent en moyenne moins de 1% des dépenses totales des municipalités. Elles comprennent l'ensemble des activités relatives aux services d'hygiènes publiques et de bien-être reliés aux personnes, tels que le logement social (MAMH, 2021). Ces dépenses sont susceptibles d'être impactées par les changements climatiques dans la mesure où ils pourraient influencer les coûts relatifs aux logements sociaux (ex. coûts de construction, coûts de maintenance des coopératives d'habitation) et les dépenses en santé communautaire (ex. rétablissement post-sinistre).

## Effets sur le tourisme

Que ce soit pour profiter de ses attraits naturels ou patrimoniaux, de ses installations familiales ou de ses expériences culturelles, de plus en plus de visiteurs choisissent le Saguenay–Lac-Saint-Jean et particulièrement notre territoire comme lieu de vacances. De façon générale, les changements climatiques sont susceptibles de créer des occasions de développement pour cette industrie, mais aussi de générer quelques défis. En effet, **l'allongement de la saison estivale et l'augmentation des températures moyennes pourraient accentuer la demande de services récréotouristiques** durant cette saison. **Cependant, le réchauffement des eaux pourrait avoir des Répercussions sur leur qualité** (épisode d'algues bleu-vert) obligeant la fermeture de certaines plages à la baignade. **De nombreux emplois de l'industrie touristique dans notre MRC dépendent de la santé de nos écosystèmes.**

« Parmi les mesures d'adaptation dont l'impact est immédiat, mentionnons la conservation des tourbières, des milieux humides, des prairies et des forêts » (GIEC, 2019)

Ces bouleversements s'ajoutent aux nombreux défis économiques, démographiques et de main-d'œuvre auxquels elle doit faire face. Des impacts se feront également ressentir sur les opérations quotidiennes et la planification annuelle des activités touristiques qui sont dépendantes des saisons.

#### Des impacts sur les 4 saisons

**Au printemps**, il sera plus ardu pour les industries touristiques situées dans les zones vulnérables aux inondations de planifier leurs activités en raison des crues plus hâtives. **En été**, l'augmentation d'épisodes de fortes chaleurs entraînera des impacts sur la santé et la sécurité de la clientèle pour les activités ayant lieu à l'extérieur. **À l'automne**, le dommage des infrastructures lié à des épisodes de pluies extrêmes plus intenses pourrait avoir un impact sur l'accessibilité du territoire et les infrastructures. Finalement, **en hiver**, en raison de la saison écourtée et des épisodes de redoux, le maintien de la qualité de l'offre, ainsi que l'accès aux sentiers et la sécurité de la pratique sur les lacs et rivières seraient également touchés.

Parmi les initiatives mises en place par l'industrie, mentionnons par exemple la diversification de l'offre d'activité pour s'adapter à différentes conditions hivernales et différentes clientèles comme le vélo sur roue surdimensionnée et la randonnée hivernale qui attirent de plus en plus d'adeptes et se pratiquent lorsque les conditions de sports de glisse comme le ski ne sont pas optimales (Ouranos, 2020).

## Effets sur l'agriculture

Le territoire de la MRC est dans une région où l'agriculture et l'élevage seront potentiellement avantagés par les changements climatiques attendus. **L'allongement de la saison de croissance** ainsi que les **températures plus chaudes** permettent d'anticiper un meilleur rendement des productions maraîchères et céréalières de même que des occasions de développement agricole par l'introduction de nouvelles cultures et variétés adaptées à un climat plus chaud. **Par contre, l'augmentation des températures pourrait se traduire par une présence accrue d'insectes ravageurs et nuire à certaines cultures nécessitant un climat plus frais comme le canola et la gourgame.**

De surcroît, une augmentation de la fréquence et de l'intensité d'événements climatiques extrêmes, tels que les **précipitations intenses**, les périodes de **sécheresse**, comme celle survenue en 2018, ou encore les épisodes de grêle détruisant les cultures, pourront causer des dommages aux exploitations agricoles dans le futur si des mesures adaptatives ne sont pas déployées pour les prévenir. Les **redoux hivernaux**, qui seraient plus fréquents, pourront aussi causer des dommages aux bleuetières et aux cultures fourragères pérennes en raison de la réduction du couvert de neige.

« **La vulnérabilité des systèmes agricoles et alimentaires aux aléas climatiques aura entre autres pour effet: d'accroître les risques de baisse de la production agricole locale et mondiale; d'augmenter les prix des denrées alimentaires et leur volatilité; d'accroître les risques de conflits liés aux ressources; de causer des répercussions directes sur la santé; et enfin d'augmenter l'insécurité alimentaire et la malnutrition.** » Ouranos, 2020.

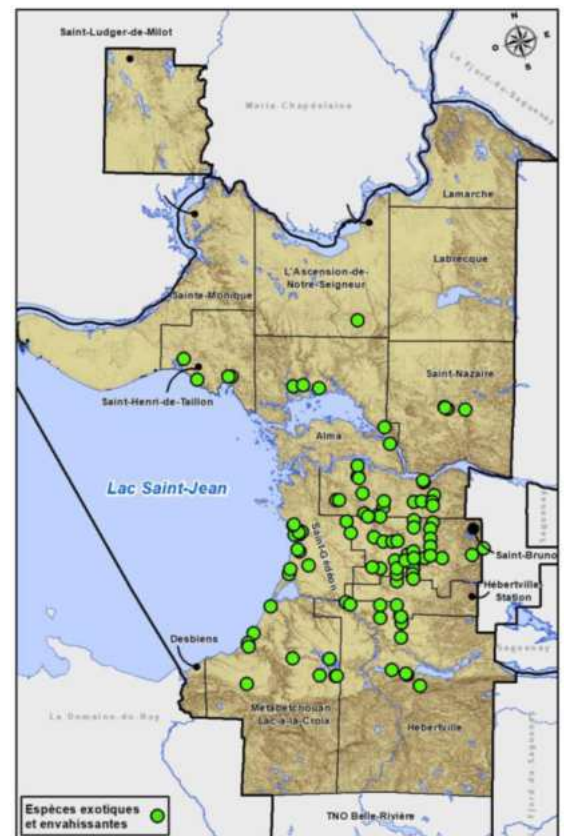
## Espèces exotiques envahissantes

L'implantation de plantes exotiques envahissantes (PEE) nuisibles peut occasionner de graves conséquences environnementales, sociales et économiques en plus de mettre en péril l'intégrité de certains écosystèmes. Un plan d'action régional pour contrer les espèces exotiques envahissantes (EEE) sous l'égide du CREDD et des OBV est en préparation et la MRC est partenaire de cette démarche.

123 observations sur un total de 363 ont ainsi été cartographiées sur le territoire de la MRC. **Une grande proportion des observations se trouve en milieu résidentiel et agricole, des environnements réputés pour favoriser la dispersion.** La portion la plus à risque de la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean se trouve dans le parc national de la Pointe-Taillon, en raison de sa grande valeur écologique.

**Les agriculteurs de notre MRC participent activement avec Agriculmat à s'adapter aux impacts actuels et futurs des changements climatiques.** Ils sont également à déployer avec l'UPA, un projet d'accompagnement des producteurs pour de meilleures pratiques environnementales.

**Plusieurs participent au Pacte agricole durable Nutrinor et plusieurs producteurs se prévalent des mesures agroenvironnementales du plan de développement durable de l'agriculture du MAPAQ.**



**Le risque d'amener des espèces envahissantes (ex : myriophylle en épi) et autres EEE dans les écosystèmes supportant les activités récréatives mettant en péril les usages de l'eau et les revenus des entreprises.** Lorsqu'une espèce aquatique envahissante (EAE) colonise un plan d'eau, il est impossible de l'éradiquer. Il est donc impératif d'appliquer le principe de précaution. Pour nos plans d'eau douce, c'est le transport de bateaux et d'équipements nautiques qui constitue le principal risque d'introduction. Le moyen le plus facile et le plus efficace pour prévenir l'introduction d'espèces aquatiques envahissantes (EAE) est de nettoyer son embarcation, sa remorque, ses accessoires et équipements (site Internet *Un lac pour tous*). L'implication des acteurs de l'eau pour le développement d'un réseau de stations de lavage des bateaux est essentielle pour limiter la propagation des EEE et des EAE dans les plans d'eau du territoire. Les municipalités et la MRC sont partenaires avec la CLAP et *Un lac pour tous* afin de voir ce projet se réaliser.

## Perte de biodiversité

La préservation de la biodiversité est à la base de tous les biens et services écosystémiques : l'accès à l'eau, la production alimentaire, la fertilité des sols, la pollinisation, etc. La biodiversité joue également un rôle majeur dans l'atténuation des changements climatiques: séquestration de carbone, augmentation de la résilience des écosystèmes, réduction des impacts des canicules et des inondations en plus des bienfaits pour la santé physique et mentale.

Les zones humides représentent non seulement des cœurs de biodiversité, mais fournissent également un grand nombre de services écosystémiques à la société. **Ces milieux supportent également de nombreuses activités touristiques ou récréatives socialement et économiquement importantes pour les municipalités de la MRC.** Les municipalités locales et la MRC sont les interlocutrices privilégiées de la collectivité, puisqu'elles portent une part de responsabilité dans l'éducation des citoyens.nes et leur sensibilisation à l'importance de protéger la biodiversité (MAMOT, 2010).

**En agriculture, l'adoption de bonnes pratiques peut avoir un impact positif sur la biodiversité à la ferme, augmenter les services écologiques et permettre d'en retirer des bénéfices bien concrets.** Les milieux naturels, tels que les boisés de ferme, les bandes riveraines boisées, les haies brise-vent, les milieux humides et les bordures de champs contribuent au maintien des divers alliés de l'agriculteur. En outre, ils fournissent de nombreux autres services écologiques (réduction de l'érosion éolienne et riveraine, diminution des odeurs, prévention des inondations et des sécheresses, maintien d'habitats pour la faune indigène, propices à la pêche, à la chasse et au piégeage, maintien de la qualité de l'eau, production de fruits, production de bois, etc.). Il importe non seulement de maintenir des milieux naturels diversifiés dans le paysage agricole, mais aussi de créer des liens entre eux par l'établissement de corridors boisés. Cette mesure permet de réduire la fragmentation des habitats, une des causes du déclin actuel de la biodiversité.



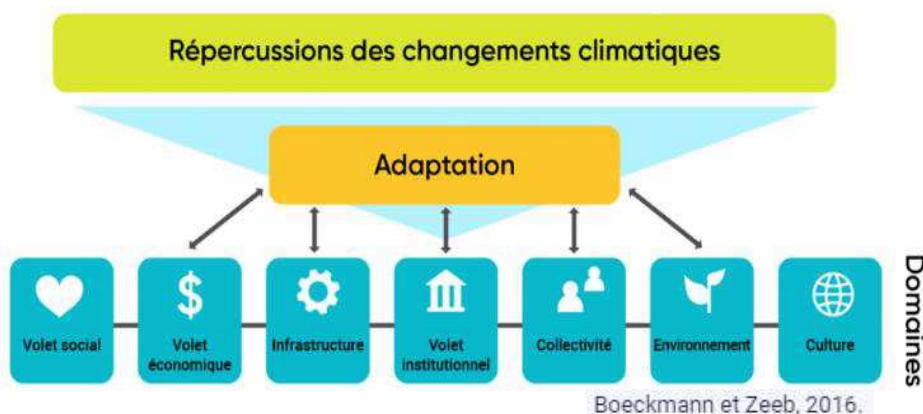
La nature est un élément essentiel dans la lutte aux crises associées aux changements climatiques et à la perte de biodiversité.

Certaines études ont évalué la valeur monétaire des services rendus par les milieux humides et hydriques comme s'ils étaient internalisés à l'économie de marche (Somda et Awaiss, 2013) (Dupras, Revéret, et He, 2013 (Bergevin, 2020).

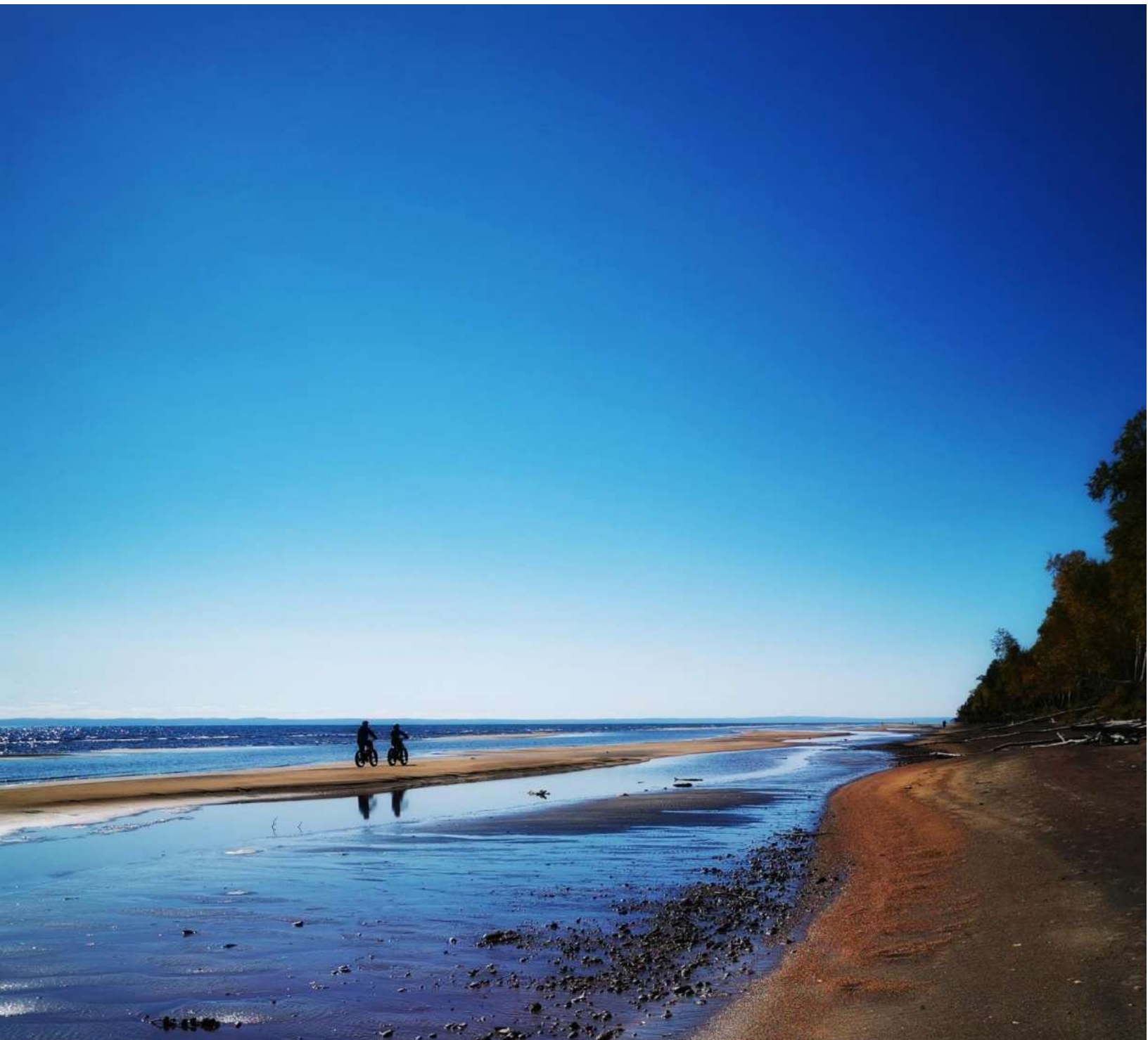
	Marais.....11 200\$/ha/an		Forêts.....4 800\$/ha/an
	Friches.....2 700\$/ha/an		Haies et petits boisés...1 500\$/ha/an
	Plans d'eau.....1 400\$/ha/an		Parcs urbains.....800\$/ha/an

## Répercussions des changements climatiques

En résumé, **les répercussions des changements climatiques sur la santé imposeront un fardeau économique important sur les citoyens et les institutions.** « Le verdissement des milieux de vie, la déminéralisation des surfaces, la protection des sources d'eau et des rives, l'adaptation des bâtiments et un aménagement du territoire mieux contrôlé sont toutes des solutions à la portée des institutions publiques, privées ou communautaires pour améliorer la santé des populations les plus défavorisées dans un contexte de climat en changement » (Santé Canada 2022).







## PARTIE 2

# LES ENJEUX ET LES DÉFIS DU TERRITOIRE AUJOURD'HUI ET DEMAIN

# 6. Les enjeux et les défis sur le territoire aujourd'hui et demain

---

## Des enjeux et des défis nationaux

Dans le but de guider son exercice d'élaboration d'une vision stratégique territoriale, la MRC de Lac-Saint-Jean-Est a recueilli plusieurs données lui permettant de dresser un portrait synthèse de son territoire. Ce portrait servira d'outils d'information qui permettra de documenter et d'extraire les enjeux et les défis auxquels la MRC est et/ou sera éventuellement confrontée. Voilà donc les premiers résultats d'une réflexion menée à l'interne avec l'aide du CQDD, consultant choisi pour accompagner la démarche, et bonifiée par les membres du comité technique créé pour travailler à l'élaboration du portrait et de la vision.

Avant de lister les enjeux identifiés, il nous paraît important de rappeler ceux retenus par la Fédération québécoise des municipalités (FQM) et de l'Union des municipalités du Québec (UMQ) qui résultent d'une concertation nationale et ceci dans le but de préciser que nous souscrivons à ces préoccupations et que nous en tiendrons compte, à notre échelle, lors de nos interventions :

- La globalisation qui aiguise la concurrence et renforce l'interdépendance des villes et municipalités.
- L'adaptation des territoires et la lutte aux changements climatiques qui imposent des stratégies d'ajustement à l'échelle locale.
- La transformation numérique qui modifie les comportements et accélère les changements sociaux et organisationnels.
- Les changements démographiques qui accélèrent le vieillissement des populations et accroissent la diversité culturelle.
- Contrer la pénurie de la main-d'œuvre et favoriser l'immigration dans la région.
- La transition énergétique qui aura des impacts sur les comportements en termes de mobilité, de localisation et de technologie de recharge.
- Intérêt social pour le local et la force d'agir localement.

## Les enjeux sur le territoire de la MRC de Lac-Saint-Jean-Est

Les enjeux sur lesquels nous avons mis l'accent sont transversaux et viennent toucher toutes les sphères de développement d'une communauté, d'un territoire : l'économie, la culture, l'environnement et le social. Ils sont composés de défis qui commandent des actions complexes dont la réalisation est tributaire d'un engagement collectif, d'un respect des valeurs de la communauté et des capacités de résilience du territoire.

Les changements climatiques, les nouvelles technologies, les changements démographiques majeurs, etc., ces bouleversements ont imposé de nouvelles approches, ils sollicitent les capacités d'adaptation des organisations, des personnes et des territoires qui se traduisent pour la plupart par des « transitions » et des « transformations » : transition socio écologique, transformation numérique, transition verte, transition énergétique, etc. Autant de mots qui donnent un nom aux changements.

Les municipalités, les entreprises, les citoyens sont toutes et tous interpellé(e)s par ces stress socioéconomiques. Notre volonté de changer et les efforts que nous sommes disposés à investir vont conditionner la façon dont le territoire sera occupé dans les prochaines décennies ainsi que la manière d'assurer le développement de la diversité de ce même territoire. Voici donc ces enjeux qui se dégagent du portrait actuel de la MRC de Lac-Saint-Jean-Est.

### Enjeu 1 - La ruralité

La dématérialisation de l'économie, le télétravail, les transitions numérique et écologique, la promotion de l'autonomie alimentaire, la quête d'une meilleure qualité de vie sont autant de réalités qui font émerger un modèle mieux distribué de la croissance économique et démographique entre grandes villes et régions. Ce rééquilibrage territorial aura pour assise les villes secondaires et tertiaires qui seront autant de pôles d'équilibre. Les territoires ruraux, recomposés à travers une diversification planifiée et maîtrisée d'une ruralité multifonctionnelle, ajouteront au dynamisme et à l'attractivité des régions.

La fuite des grandes villes et l'engouement pour les régions soulèvent un certain nombre de questions :

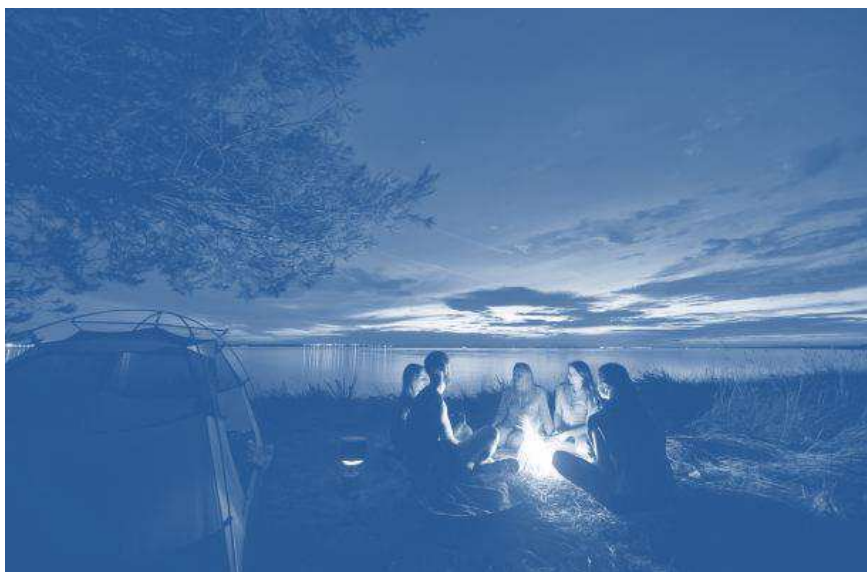
- L'arrivée de nouveaux résidents en région confronte les municipalités d'accueil à offrir des logements, des infrastructures et des services qui répondent à leurs besoins. De quels moyens et de quelles ressources disposent-elles pour y faire face?

- Quelle vision, quels outils et quel encadrement des autorités locales en matière d'urbanisme et d'architecture peuvent-elles mettre en place pour éviter que les villes et les milieux ruraux ne subissent un développement anarchique modifiant et compromettant la qualité des cadres de vie?

Est-ce que les MRC devraient devenir des bassins de vie, d'emploi et de services dotés d'un haut niveau d'autonomie de proximité?

Aujourd'hui, ces régions deviennent de plus en plus attractives. Leur éloignement des grands centres, auparavant décrié, devient un avantage. L'étendue de leurs territoires, et plus important encore, la densité de la population qui les habite, les rendent plus humaines, loin des tensions urbaines des métropoles. Par sa nature même, la MRC de Lac-Saint-Jean-Est incarne bien la définition de cette ruralité par l'existence, en son centre, d'une ville intermédiaire dynamique entourée par l'agriculture, la forêt et l'eau, et surtout par ces villages qui assurent l'occupation de ce vaste territoire et qui constituent des milieux de vie originaux, précieux et patrimoniaux.

*« La création de milieux de vie à échelle humaine qui répondent aux besoins des communautés qui les habitent doit être priorisée et renforcée. Dans les villes comme dans les villages, cela transite par la planification et l'aménagement de milieux permettant à la population d'avoir accès aisément à de nombreux services de proximité (ex. : lieu d'approvisionnement alimentaire de qualité, pharmacie), équipements et espaces publics (ex. : école, terrain de jeu) ainsi qu'à des milieux naturels, qui sont des facteurs de cohésion sociale. L'accès à une diversité d'usages et de services diminue les distances et les temps de déplacement, ce qui limite les impacts sur l'environnement, notamment par la réduction des émissions de GES, en plus de permettre aux individus de maintenir de saines habitudes de vie et de répondre efficacement et de façon plus économique à leurs différents besoins » (PNAAT, 2022).*



Cependant, plusieurs enjeux découlent de l'éloignement de ces milieux de vie par rapport aux grands centres : délai de livraison de marchandise plus grand, approvisionnement plus difficile, offre culturelle plus limitée, services spécialisés minimaux, etc. Ce concept de ruralité devra être considéré dans toutes les orientations de développement adoptées par les élus.es de la MRC de Lac-Saint-Jean-Est afin d'en assurer une réponse adéquate et permettre l'émergence d'une nouvelle occupation durable du territoire avec des communautés dynamiques, des milieux de vie de qualité et attractifs afin d'habiter les espaces de façon optimale en préservant les milieux naturels et le patrimoine agricole.

La condition essentielle pour permettre de faire face à cette nouvelle conjoncture réside dans une **gouvernance territoriale forte, collaborative et transparente** qui mettra de l'avant l'attractivité, l'innovation et l'instauration d'un climat favorisant l'entrepreneuriat et la vie communautaire.

**Trois sous-enjeux sont liés à la ruralité:**

### 1.1 Des milieux de vie sains, durables et abordables

Des milieux de vie attrayants qui répondent aux besoins et aspirations de toutes les générations. Dans une optique de développement durable et responsable, l'attractivité et la vitalité des milieux nécessitent d'abord l'appropriation de ceux-ci par leurs résidents. Une ville, un noyau villageois où il fait bon vivre, attirera autant des familles, des entreprises, des voyageurs d'affaires que des touristes.

De même, le transport collectif doit prioritairement être considéré. La capacité de se déplacer correctement d'un bout à l'autre du territoire constitue un enjeu important touchant la mobilité des travailleurs.euses, des citoyens.nes, des touristes et des personnes en pertes d'autonomie qui seront de plus en plus nombreux.

La MRC et les municipalités peuvent, par leurs pouvoirs de réglementation, de taxation et de consultation, favoriser la création de milieux de vie sains et sécuritaires ainsi qu'améliorer les services offerts à leurs citoyens permettant ainsi de contribuer à une meilleure qualité du milieu de vie. *« La façon dont nous développons et aménageons le territoire à une influence directe sur notre bien-être, notre*

santé, notre façon de nous déplacer et de consommer. Aménager notre territoire... c'est façonner des milieux de vie à notre image » (PNAAT, 2022).

### Des défis associés :

- Revalorisation des cœurs de villes et de villages
- Des collectivités dynamiques, scolarisées, prospères et en santé
- Une offre de logements diversifiée sur le territoire répondant aux besoins actuels et futurs de la population et aux nouveaux arrivants de même qu'aux touristes
- Des bâtiments durables et une architecture adaptée à l'évolution des besoins des communautés
- Une adéquation entre l'offre et la demande des places en garderie
- Des services et des commerces de proximité attractifs et structurants avec une diversité d'usages entraînant une diminution des temps de déplacement
- L'autonomie alimentaire et de la diversité agricole
- Une saine alimentation
- Prévention en santé
- Un meilleur aménagement du territoire pour favoriser l'accès aux modes de transport actif et collectif
- Des services de santé, des services sociaux, communautaires et éducationnels de qualité répartis sur tout le territoire
- Accessibilité à des soins spécialisés sur le territoire
- Inclusion et diversité culturelle et de genres
- Accessibilité à la culture sous toutes ses formes sur tout le territoire
- Ouverture d'esprit de la communauté à toutes les formes de diversité citoyenne
- Identifier, connaître, diffuser, protéger et pérenniser les immeubles et les secteurs patrimoniaux
- Accessibilité aux espaces publics et aux milieux naturels
- Consolidation du bénévolat
- Requalification des espaces commerciaux et industriels
- Sécurité publique : protection des personnes et des biens



## 1.2 Un développement économique durable

La pénurie de main-d'œuvre pousse les entreprises primaires et secondaires à investir massivement en automatisation (industrie 4.0). Leur compétitivité ne cesse d'augmenter tout en ayant besoin d'une main-d'œuvre qui va en diminuant. La croissance économique passe aujourd'hui par les secteurs à potentiel d'innovation et des services de toute nature (particuliers ou entreprises) qui impliquent l'implantation de nouvelles technologies/outils numériques ou de procédés innovants (même dans les secteurs dits plus traditionnels comme le tourisme/hébergement et le commerce de détail). Ceci implique plus que jamais une main-d'œuvre spécialisée.

Une mutation importante du marché du travail est bel et bien en cours. Elle se traduit par une augmentation du télétravail, du nombre de travailleurs autonomes et d'une mobilité accrue où les frontières physiques s'effacent. L'attractivité des régions n'a jamais été aussi forte avec une augmentation de population à plusieurs endroits après des décennies de décroissance. Le marché de la villégiature, déjà sous pression à certains endroits, va voir son attrait toujours plus renforcé et ses impacts seront grandissants. L'éloignement des grands marchés de consommation demeurera néanmoins toujours un défi. La qualité et l'accès aux différents modes de transports (routiers, ferroviaires et aériens) demeurent primordiaux pour préserver et améliorer la compétitivité des territoires.

Une nouvelle transition est apparue dans la dernière décennie et ne cessera de prendre de l'ampleur : la décarbonation de notre économie. Les enjeux de décarbonation des industriels sont aussi bien techniques, économiques, financiers que sociétaux. La stratégie qui en découle doit aller de pair avec le développement de l'entreprise, en complément de sa transition numérique, et inscrite dans

la trajectoire décarbonée de son territoire. Les industriels qui s'organisent dès aujourd'hui en optant pour des investissements et des procédés favorisant l'efficacité énergétique et plus largement la décarbonation seront ceux qui :

- Préservent le mieux leur compétitivité et, notamment, l'impact des émissions de GES sur le prix de leurs produits;
- Éviteront l'obsolescence environnementale de leurs outils de production;
- Gagneront la confiance de nouveaux clients avec des preuves concrètes de leurs actions en faveur de la réduction de leurs émissions de GES.

Que ce soient le transport des marchandises qui entrent et sortent du territoire ou encore le transport de personnes, l'enjeu que cela sous-tend affecte plusieurs secteurs d'activités. Des projets comme l'autoroute Alma-La Baie auront un effet structurant sur l'économie et la trame socioéconomique de la MRC. Une plus grande accessibilité à des moyens de transports alternatifs, à des infrastructures intermodales, permettrait une meilleure flexibilité et une plus grande diversité dans le mouvement des marchandises et des personnes.

Des enjeux générationnels, où l'autonomie locale, l'occupation durable du territoire, l'économie circulaire et l'électrification des transports n'ont jamais été aussi mises de l'avant. Cette transition, pour qu'elle soit réussie et qu'elle réalise tous ses potentiels, repose sur le tissu entrepreneurial du milieu. Une communauté entrepreneuriale forte et dynamique sera toujours synonyme de vitalité et de prospérité pour un devenir collectif.

#### Des défis associés :

- Accroître la diversité des types d'entreprises sur le territoire
- Entreprises innovantes
- Intégration et rétention des nouveaux arrivants
- Délocalisation des emplois en région (enjeux de services et de logement)
- Emplois de qualité
- Développer l'entrepreneuriat, l'économie sociale et l'économie circulaire
- Formation d'une main-d'œuvre qualifiée et diversifiée
- Connectivité des territoires - couverture cellulaire et Internet à haute vitesse sur l'ensemble du territoire
- Consommation d'énergie soutenable
- Le touriste comme un utilisateur de services contribue au maintien de solutions durables
- Le rayonnement, le nombre et le caractère unique de certaines activités culturelles sur le territoire
- Assurer la multifonctionnalité des espaces ruraux
- Transition économique dans le secteur forestier
- Des moyens de transport plus efficaces



### 1.3 Un développement territorial respectueux de l'environnement et de la biodiversité

La biodiversité est un patrimoine dont nous avons hérité et nous avons le devoir de le léguer en bon état à nos successeurs (Boucher et Fontaine, 2010). Les zones humides représentent non seulement des cœurs de biodiversité, mais fournissent également un grand nombre de services écosystémiques à la société en contribuant au maintien et à l'amélioration de la qualité de l'eau, à la régulation des régimes hydrologiques ou encore à la régulation du climat local et global. Ces milieux supportent également de nombreuses activités touristiques ou récréatives socialement et économiquement importantes (Ouranos, 2017).

La préservation des milieux naturels et de la biodiversité, composant l'environnement d'un territoire, sont à la base de tous les biens et services écosystémiques : l'accès à l'eau, la production alimentaire, la fertilité des sols, la diversité faunique, la pollinisation, etc.. La biodiversité joue un rôle majeur dans l'atténuation des changements climatiques : séquestration de carbone, augmentation de la résilience des écosystèmes, réduction des impacts des canicules et des inondations en plus des bienfaits pour la santé physique et mentale.

Dans un contexte où les gouvernements de proximité, que sont les municipalités, et où la gouvernance territoriale nécessite des

arbitrages, les élus.es municipaux doivent justifier leurs choix d'aménagement du territoire. Considérer les biens et services écologiques dans les décisions est une façon de faire face à des situations complexes et à des attentes importantes de la population. Celle d'aujourd'hui et celle de demain. Puisque la gouvernance territoriale force à faire des choix difficiles, mieux vaut tenir compte des services écologiques dans la gestion et la planification du territoire.

### Les défis associés :

- Augmenter notre résilience alimentaire
- Adaptation des infrastructures municipales et des entreprises aux changements climatiques actuels et futurs
- Utilisation responsable des infrastructures existantes en matière d'eau potable et d'eaux usées.
- Protection de la biodiversité (éviter de nouvelles pertes)
- Protection des milieux naturels, humides et hydriques :
  - Protection des grandes tourbières sur le territoire – lien avec la captation de carbone (GES)
  - Préservation de l'eau potable quant à son usage, la quantité consommée et sa qualité
  - Exploitation durable des ressources naturelles dans le respect de la capacité des écosystèmes
  - Maintien de la qualité des infrastructures de plein air disponibles sur le territoire (éviter la perte économique associée à la dégradation du milieu naturel)
  - Soutenir le développement durable d'un tourisme 4 saisons
- Préoccupation quant à la durabilité du développement
- Décarboner notre économie
- Protection du patrimoine agricole et transmission des savoir-faire et des connaissances
- Préservation des paysages à haute valeur économique et sociale
- Favoriser des formes d'aménagement du territoire qui limitent les émissions de GES
- Accentuer le virage vers un tourisme plus responsable.



## Enjeu 2 - Les changements démographiques

Entre 2021 et 2041, l'Institut de la statistique du Québec prévoit une diminution de la population de 2 % pour la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean et une diminution similaire de 1,8 % pour la MRC de Lac-Saint-Jean-Est. Durant la même période, la population du Québec devrait connaître un accroissement de 10,3 %. Par cette hypothèse, le poids démographique de la région se verra diminuer au profit de celui des grandes régions métropolitaines impliquant moins de suffrages auprès des décideurs politiques et, comme conséquence, un rapport de force affaibli quant à son poids politique, donc, moins considéré dans la répartition de l'aide gouvernementale.

Quelques chiffres étayant les enjeux ciblés pour ce défi territorial pour 2040 :

- Baisse de 1,8 % de la population entre 2021 et 2041 (52 613 pers.)
- 32,1 % de la population sera âgée de 65 ans et plus dans la MRC dès 2031 (17 291 pers.) contre 20 % actuellement (10 720 pers.)

- Entre 2031 et 2041, les 85 ans et + augmenteraient de 66 %, ce qui porte leur poids démographique total à 7,7% de la population totale
- Diminution de 12 % des 65 ans et moins d'ici 2041
- 76,5 % des emplois affichés le seront à la suite de départ à la retraite

La hausse de l'espérance de vie, conjuguée au phénomène du baby-boom, engendre un vieillissement rapide d'une population. La région est tout particulièrement affectée par ce phénomène parce que la proportion de jeunes est de moins en moins importante par rapport aux classes d'âge supérieures. Les taux migratoires négatifs chez les jeunes, observés depuis des décennies, ont fait en sorte que la population de la MRC a connu un vieillissement de la population plus rapide que la moyenne provinciale. Cette augmentation du nombre d'ainés aura des répercussions importantes dans le domaine de la santé où la quantité de personnes souffrant de complications sanitaires comme la perte de mobilité, la chronicité des maladies ou encore le manque de résistance immunitaire aux maladies infectieuses seront plus présentes. Ces personnes auront besoin de services adaptés, d'accès plus adéquats au transport collectif, de services de proximité, de résidences, de logements locatifs; de conditions permettant aux aînés de demeurer à domicile et d'être en mesure de se déplacer en toute sécurité. Ce sont là, entre autres, des enjeux qu'il faut d'ores et déjà considérer.

En plus des conséquences sur le milieu de la santé, cet impératif démographique exacerbe la problématique vécue actuellement par rapport à l'emploi. Cette baisse aura un impact sur les entreprises qui auront davantage de difficulté à combler leurs besoins en effectif. Selon les perspectives d'Emploi-Québec, de 2015 à 2021, près de 24 000 emplois seront à pourvoir au Saguenay-Lac-Saint-Jean, dont 95 % en raison des départs prévus à la retraite (Plan d'action régional 2017-2018, Services Québec, mars 2017).



Le vieillissement de la population signifie également que la population active de notre territoire sera de plus en plus composée de jeunes et d'immigrants. Des mesures devront ainsi être prises pour faciliter leur intégration et leur rétention sur le marché du travail.

### Enjeu 3 - La disponibilité de la main-d'œuvre

En 20 ans, le marché du travail du Saguenay-Lac-Saint-Jean a considérablement changé. La région est passée d'une situation de rareté d'emplois à une situation de rareté de main-d'œuvre.

L'actuelle pénurie de main-d'œuvre est plus attribuable, au vieillissement de la population qu'à la création d'emplois. Bien que présent dans plusieurs régions, ce vieillissement a des caractéristiques spécifiques au Saguenay-Lac-Saint-Jean. En effet, cette situation a été amplifiée par un bilan migratoire négatif à la fin des années 1990 et au début des années 2000 (MTESS, 2022).

Le marché du travail est lui aussi éprouvé par ces changements démographiques qui provoquent des départs à la retraite en masse sans possibilités de remplacement, ajoutant ainsi de plus en plus de pression sur les entreprises, sur les réseaux scolaire et sanitaire. Pour prospérer, la MRC de Lac-Saint-Jean-Est peine à accueillir une main-d'œuvre suffisante pour combler les besoins grandissants des entreprises, ce qui nuit à leur croissance. Selon les solutions choisies par le milieu, des enjeux seront ajoutés à ceux de démographie, tels que :

- Le contrôle de la baisse du bassin potentiel de travailleurs
- L'intégration optimale des immigrants
- La difficulté croissante de recruter des travailleurs spécialisés
- Le maintien des services publics et de proximité

Le changement profond des valeurs de gestion des gestionnaires actuels s'avère nécessaire. La pénurie de main-d'œuvre pousse les entreprises primaires et secondaires à investir massivement en automatisation (industrie 4.0). Leur compétitivité ne cesse

d'augmenter tout en ayant besoin d'une main-d'œuvre qui va en diminuant. La croissance économique passe aujourd'hui par les secteurs à potentiel d'innovation et des services de toute nature (particuliers ou entreprises) qui implique l'implantation de nouvelles technologies/outils numériques ou de procédés innovants (même dans les secteurs dits plus traditionnels comme le tourisme/hébergement et le commerce de détail). Ceci implique plus que jamais une main-d'œuvre spécialisée; la formation des travailleurs.euses étant au cœur de cet enjeu.

Ainsi, cette transition voire cette mutation du marché du travail est bel et bien en cours. Ceci se traduit par une augmentation du télétravail, du nombre de travailleurs.euses autonomes et d'une mobilité accrue où les frontières physiques s'effacent. L'attractivité des régions n'a jamais été aussi forte avec une augmentation de population à plusieurs endroits après des décennies de décroissance. Le marché de villégiature, déjà sous pression à plusieurs endroits, va voir son attrait toujours plus renforcé et ses impacts seront grandissants. L'éloignement des grands marchés de consommation demeurera néanmoins toujours un défi. La qualité et l'accès aux différents modes de transports (routiers, ferroviaires et aériens) demeurent primordiaux pour préserver et améliorer notre compétitivité.



Une nouvelle génération de travailleurs.euses bouscule les valeurs profondes des gestionnaires actuels : la nouvelle génération montante de travailleurs désire plus qu'un salaire; elle veut de la latitude, de la flexibilité et elle privilégie le télétravail, la gestion participative, la collaboration et le travail d'équipe.

## Enjeu 4 - La relève d'entreprise

La relève d'entreprise est un enjeu majeur pour le secteur socioéconomique de la MRC autant que pour le Québec. Il vient influencer sur le maintien des entreprises régionales à succès, sur l'offre alimentaire disponible, sur la diversité des commerces sur le territoire, etc..

À la lumière d'études portant sur ce thème, un manque de communication fait en sorte d'isoler les entrepreneurs des personnes qui pourraient être intéressées à acquérir une entreprise. En effet, selon une étude effectuée pour le compte du Regroupement des jeunes chambres de commerce du Québec, plus de 65 % des jeunes entrepreneurs et professionnels du Québec souhaiteraient reprendre une entreprise et plus de 75 % de la génération dirigeante aimerait vendre ou léguer leur entreprise.<sup>1</sup> Cette problématique communicationnelle fait en sorte de générer un faux problème où près de 60 % de la relève croit qu'il y a une pénurie d'entreprises à vendre et plus de 70 % des dirigeants croient qu'il y a une pénurie de repreneurs. D'évidence, il faudra permettre cet échange d'informations essentielles entre la partie cédante et d'éventuels repreneurs.

Dans un court horizon, 10 000 PME québécoises, soit près de 30 % des propriétaires d'entreprise, pourraient fermer leurs portes d'ici 2024 si elles ne trouvent pas de relève adéquate.<sup>2</sup>

La possibilité de reprise d'entreprise constitue un avantage certain permettant d'attirer des immigrants qui ont de l'intérêt, des ressources et des connaissances pour assumer cette relève. Comme pour le recrutement de travailleurs.euses spécialisés, l'ouverture à l'immigration représente une solution d'avenir et sous-tend des changements dans les valeurs de gestion des gestionnaires actuels.

## Enjeu 5 - Les changements climatiques

Les municipalités du territoire de la MRC feront face aux conséquences économiques, sociales et environnementales, pour une grande part, provoquées par les effets des changements climatiques, et notamment par l'augmentation du nombre de sinistres qui en découleront. Ces effets négatifs pourraient être réduits ou évités grâce à une meilleure connaissance des risques sur le territoire et des mesures d'adaptation qui peuvent être mises en place. Par exemple, les événements de précipitations intenses, qui seront plus fréquents, pourraient dans certains cas surcharger les infrastructures actuelles.

Bien que les projections climatiques ne laissent pas entrevoir un accroissement de la fréquence des inondations, il est possible que des coups d'eau d'importance ou encore des averses intenses et rapides provoquent des événements destructeurs sur le territoire, notamment dans la gestion des réseaux routiers et dans les milieux riverains aux lacs et aux cours d'eau. Les phénomènes liés aux glissements de terrain pourraient aussi s'accroître.

<sup>1</sup> « Reprendre, c'est entreprendre! », Regroupement des jeunes chambres de commerce du Québec, 2017

<sup>2</sup> « Le transfert d'une entreprise à la relève : un enjeu majeur pour l'économie du Québec et la pérennité des PME », Chambre de commerce du Montréal Métropolitain, juin 2014 (info CIDAL)



Les routes locales, les canalisations d'eaux pluviales et usées et autres installations de traitement des eaux seront les infrastructures les plus coûteuses à entretenir, à mettre à niveau et à remplacer en contexte de changements climatiques (WSP, 2022).

Dans ce contexte, la protection et la mise en valeur du territoire agricole devient un incontournable afin d'une part, d'assurer le maintien et la croissance des entreprises, leur adaptation aux changements climatiques et d'autre part, pour permettre la sécurité alimentaire de la collectivité.

Par ailleurs, les répercussions des changements climatiques sur la santé imposeront aussi un fardeau économique important sur les citoyens.nes et les institutions.



La présence d'inégalités sociales vient accentuer la capacité de résilience face à ces changements. La MRC et les municipalités peuvent collaborer avec la santé publique afin d'intervenir sur les déterminants à la santé, et ce, bien qu'elles n'aient pas d'obligations en matière de santé, elles peuvent exercer leurs compétences et leurs pouvoirs pour agir sur les environnements et les comportements afin d'améliorer le bien-être et la santé de leurs populations. Les municipalités locales ont compétence dans huit domaines tels que les loisirs, les activités communautaires et les parcs, le développement économique local, l'environnement, la salubrité, les nuisances, la sécurité et le transport.

L'exercice actuel visant à planifier l'aménagement de notre territoire se doit de jouer un rôle majeur, intégrateur, dans les manières d'agir sur ces inégalités.





## CONCLUSION

Ce portrait synthèse du territoire de la MRC de Lac-Saint-Jean-Est sert de base de travail en vue d'alimenter les réflexions du *Forum territorial* pour construire la vision de développement économique, social, culturel et environnemental du territoire laquelle vision servira pour la rédaction du schéma d'aménagement et de développement que la MRC amorce avec l'exercice de vision.

Les enjeux et défis qui seront identifiés en cours de discussion viendront alimenter le projet de territoire voulu en 2040 par les citoyens.nes de la MRC de Lac-Saint-Jean-Est en établissant des bases communes d'un avenir souhaité. Rêvons grand!